



**Bâtir le présent,
transformer l'avenir.**

Rapport annuel 2024



Dynamiser
l'innovation, la durabilité
et la communauté.





Groupe
Hydro
Ottawa

propulser • l'avenir



Table des matières

Qui nous sommes	6
Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction	8
Faits saillants financiers	10
Nos principaux piliers	12
Innovation	14
Communauté	16
Durabilité	20
Cap vers un avenir énergétique intelligent	24
Progression de notre stratégie en huit points	24
Analyse de la direction	34
États financiers consolidés	60
Gouvernance et rémunération des membres de l'équipe de direction	112



Qui nous sommes

Électricité Canada a attribué au Groupe Hydro Ottawa la désignation « chef de file pour l'électricité durable^{MC} »



Notre vision

Hydro Ottawa – un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est une compagnie d'électricité durable et diversifiée détenue à part entière par la Ville d'Ottawa. Nous avons l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel sous la nouvelle bannière du Groupe Hydro Ottawa.

Notre mission est ancrée dans notre position de chef de file dans la création d'un avenir énergétique plus intelligent. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous proposons des solutions durables qui améliorent l'autonomie de nos clients et renforcent notre communauté.

Qu'il s'agisse de distribuer l'électricité sur le territoire que nous desservons (Hydro Ottawa limitée), d'exploiter le plus grand producteur d'énergies durables appartenant à une municipalité en Ontario (Portage Énergie), de mettre en œuvre des solutions énergétiques (Envari Solutions énergétiques) ou de relier les membres de la communauté

grâce à la fibre optique (réseaux hibo), le Groupe Hydro Ottawa est un partenaire de confiance pour faire de la région de la capitale nationale un endroit dynamique et durable.

Bien ancrée localement, notre entreprise fournit depuis plus de 100 ans un service essentiel à la capitale nationale. Le Groupe Hydro Ottawa a la responsabilité de contribuer positivement à la communauté où il exerce ses activités en faisant des investissements, en établissant des partenariats et en offrant un milieu de travail accueillant et respectueux.

Aujourd'hui, alors que nous ouvrons la voie à un avenir énergétique intelligent et durable, nous sommes fiers de continuer à maintenir un équilibre entre, d'une part, notre croissance et, d'autre part, l'intendance environnementale et la responsabilité sociale.

Reconnaissance territoriale

Le Groupe Hydro Ottawa reconnaît les peuples autochtones sur les territoires desquels nous travaillons et vivons. Nous reconnaissons les territoires ancestraux non cédés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui considèrent l'île de la Tortue comme étant leur patrie. Nous reconnaissons que ces terres, qui ont été partagées en vertu de traités historiques et sont développées en vertu de traités contemporains, demeurent des territoires non cédés.



Énergiser un avenir plus radieux

propulser • la communauté

- Une alimentation en électricité sûre et durable pour plus de 372 000 ménages et entreprises
- Territoire de service de 1 116 km² dans la ville d'Ottawa et la municipalité de Casselman
- En activité en tout temps sur un réseau comptant plus de 6 000 km de lignes et de câbles, 80 postes et près de 50 000 transformateurs

propulser • les solutions énergétiques

- Solutions énergétiques novatrices pour les entreprises, les administrations publiques et les entreprises de services publics
- Services électriques, mécaniques et consultatifs et services d'éclairage
- Un seul partenaire de la conception à l'achèvement des projets



- Seul fournisseur de services Internet appartenant à une municipalité dans la région de la capitale nationale
- Réseau à large bande et à haute vitesse à la fois sécurisé et évolutif
- Solutions numériques pour les entreprises et les communautés

- Plus grand producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité au Canada, qui affiche une puissance installée de 131 MW, soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 ménages
- Centrales au fil de l'eau, installations solaires et centrales aux gaz d'enfouissement
- Production en Ontario, au Québec et dans l'État de New York

propulser • la connectivité

propulser • la durabilité

Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction

Au nom du conseil d'administration, de la direction et du personnel du Groupe Hydro Ottawa, nous avons l'honneur de présenter le Rapport annuel 2024 à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa. Il s'agit du quatrième rapport annuel qui s'inscrit dans le contexte de notre *Orientation stratégique 2021-2025*.

Après deux années particulièrement éprouvantes, l'année 2024 a marqué un redressement remarquable. En 2022 et en 2023, nous avons essuyé plusieurs coups durs – des phénomènes météorologiques violents d'ampleur historique, une forte inflation, des taux d'intérêt élevés ainsi qu'une grève du personnel. Malgré tout, nous avons tenu bon. Nous nous sommes remobilisés, avons pris les choses en main et avons misé sur la résilience et le dévouement exceptionnels de nos employés. L'aboutissement de ces efforts ne se limite pas à une année de solides résultats. Notre organisation se trouve maintenant dans une posture organisationnelle plus claire et plus solide, qui nous place en bonne position pour tirer parti des possibilités à venir.

Créer de la valeur grâce à de solides rendements et renforcer notre capacité financière

En 2024, nous avons obtenu de bons résultats dans nos principaux champs d'activité, avec des indicateurs favorables sur toute la ligne. D'une année à l'autre, nos produits [déduction faite des montants tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité] ont augmenté de 17 pour cent [passant de 333 à 389 millions], si bien que notre bénéfice net s'est élevé à 42,1 millions de dollars. Ces résultats nous permettront de verser à notre actionnaire des dividendes de 22,3 millions de dollars.

Nous avons franchi en 2024 un jalon important dans chacun de nos principaux champs d'activité. Au chapitre de la distribution d'électricité, nous avons enregistré les dépenses en immobilisations dans notre réseau les plus élevées de notre histoire : nous avons investi 89,1 millions de dollars dans le remplacement d'éléments d'infrastructure vieillissants et le renforcement de la capacité de notre réseau ainsi que 68,5 millions dans le raccordement de nouveaux clients et l'appui aux projets d'amélioration municipaux. Du côté de la production d'énergies renouvelables, nos 36 installations ont produit un volume record d'électricité propre grâce aux améliorations apportées à nos centrales hydroélectriques et à l'optimisation des débits d'eau. Profitant de la demande croissante pour

ses services et son expertise, notre filiale spécialisée dans les services énergétiques a enregistré une hausse de 95 pour cent de ses produits par rapport à 2023. Quant à notre nouvelle filiale spécialisée dans les services de télécommunications, elle a terminé sa première année complète d'exploitation, marquée par une croissance rapide de sa clientèle.

Outre ces réalisations, nous avons pris des mesures importantes pour garantir la grande solidité à long terme de notre situation financière. En octobre 2024, nous avons procédé à une restructuration organisationnelle en créant de nouvelles sociétés de portefeuille rattachées à la société mère. Nous avons transféré à l'une d'entre elles la responsabilité de l'émission des titres de créance, ce qui a eu pour effet d'améliorer immédiatement notre notation de crédit. Qui plus est, cette démarche nous a placés sur une trajectoire plus stable pour la mise en œuvre du vaste programme d'investissement dans l'infrastructure qui se profile à l'horizon et la poursuite de la croissance de nos activités commerciales. Cette restructuration d'envergure a nécessité des autorisations distinctes de notre actionnaire, des détenteurs d'obligations et de l'organisme de réglementation. Nous sommes reconnaissants à toutes les parties pour leur appui, qui a permis de créer un cadre favorable à notre croissance et à notre diversification.

Assurer la transition énergétique

Partout dans le monde, les réseaux énergétiques qui soutiennent notre économie et nos modes de vie connaissent une transformation sans précédent, alors que l'électricité propre remplace progressivement les combustibles fossiles. Comme nos clients bénéficieront grandement de cette transition, nous sommes déterminés à y jouer un rôle actif.

En 2024, nous avons réalisé des progrès notables sur ce front, notamment grâce à des projets phares portant sur l'énergie verte réalisés au sein de notre communauté. À titre de partenaire principal dans le projet emblématique de la Ville d'Ottawa visant à remplacer les autobus diesel par un parc entièrement

électrifié, nous avons achevé la phase 1 de la mise en place de l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques (VE) et lancé la construction d'un nouveau poste électrique qui assurera la capacité nécessaire à la recharge des autobus.

Nous avons également progressé dans la conception de la centrale écoénergétique à faibles émissions de carbone qui alimentera de façon durable le nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa. Par ailleurs, nous avons consolidé des partenariats clés en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de carbone avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa, la Société de logement communautaire d'Ottawa et les conseils scolaires du comté de Renfrew.

En plus de participer à ces initiatives à forte visibilité ayant des retombées importantes, nous avons cherché à maximiser la portée de nos solutions et de notre expertise auprès d'un large éventail de parties prenantes. Par exemple, notre entreprise a eu l'honneur d'être choisie comme agent de mise en œuvre pour un financement fédéral de 10 millions de dollars dans le cadre de notre programme Accélérateur de rénovations d'Ottawa. Ce programme aidera les propriétaires immobiliers locaux à réduire leurs émissions et leurs coûts énergétiques. De même, nous avons facilité l'installation de plus de 440 bornes de recharge pour VE dans l'ensemble de notre communauté et enregistré une hausse de 70 pour cent du nombre de clients résidentiels qui produisent eux-mêmes leur électricité au moyen de panneaux solaires de toit.

Contribuer à la prospérité de nos communautés

En tant qu'entreprise appartenant à une municipalité, nous avons à la fois la responsabilité et le privilège de bâtir un climat de confiance et de bonne volonté avec toutes les personnes qui vivent, travaillent et se divertissent dans les milieux où nous sommes présents. En 2024, nous avons honoré cet engagement de multiples façons.

Ainsi, nous avons prêté main-forte à des voisins dans le besoin en versant près de 370 000 \$ à des partenaires communautaires locaux, comme le Centre de santé mentale Royal Ottawa et Centraide de l'Est de l'Ontario, grâce aux dons de nos employés et à la contribution de notre entreprise. Nous avons également atteint un rendement record au chapitre de la fiabilité : en moyenne, nos clients ont bénéficié d'une alimentation en

électricité 99,98 pour cent du temps. En outre, dans un contexte économique de plus en plus incertain pour les producteurs et exportateurs canadiens, nous sommes fiers d'avoir soutenu les fournisseurs locaux en nous procurant auprès d'eux des produits et des services totalisant environ 87,5 millions de dollars.

Un nouveau nom, un paysage en mutation et une mission inébranlable

En parcourant le présent message et les pages qui suivent, vous remarquerez peut-être un changement de vocabulaire modeste mais important. En parallèle au lancement de notre Rapport annuel 2024 et à sa présentation à notre actionnaire, nous dévoilons notre identité de marque nouvelle et plus actuelle : le Groupe Hydro Ottawa.

Pourquoi ce changement? Et pourquoi maintenant? Tout d'abord, parce qu'il témoigne de l'évolution de notre entreprise, désormais un fournisseur d'énergie diversifié, et reflète la solide assise que nous avons établie autour de trois piliers : l'innovation, la durabilité et la communauté.

Toutefois, au-delà de ce que nous avons accompli jusqu'à présent, notre nouveau nom évoque surtout ce qui nous attend. Le rythme accéléré des transformations dans notre environnement d'affaires ouvre la voie à une foule d'occasions de renforcer l'autonomie de nos clients en leur proposant des solutions énergétiques durables. Par notre nouvelle image de marque – le Groupe Hydro Ottawa – nous souhaitons mettre en lumière le rôle crucial que jouent nos clients et notre communauté dans la réussite de la transition énergétique. Cette motivation renouvelée et ce sentiment d'identité renforcé consolideront notre avantage concurrentiel alors que nous entamons le renouvellement de notre stratégie d'entreprise pour la période de 2026 à 2030.

Malgré ce changement, nos clients et nos parties prenantes peuvent rester assurés d'une chose : l'engagement du Groupe Hydro Ottawa envers sa communauté et l'excellence du service demeurent inchangés. Nous sommes très fiers de notre parcours de plus de 100 ans marqué par la prospérité et le progrès et comptons bien perpétuer cette tradition sous notre nouvelle bannière en poursuivant notre cheminement vers un avenir énergétique intelligent.



Bernie Ashe

Le président du conseil d'administration

Bernard T Ashe



Bryce Conrad

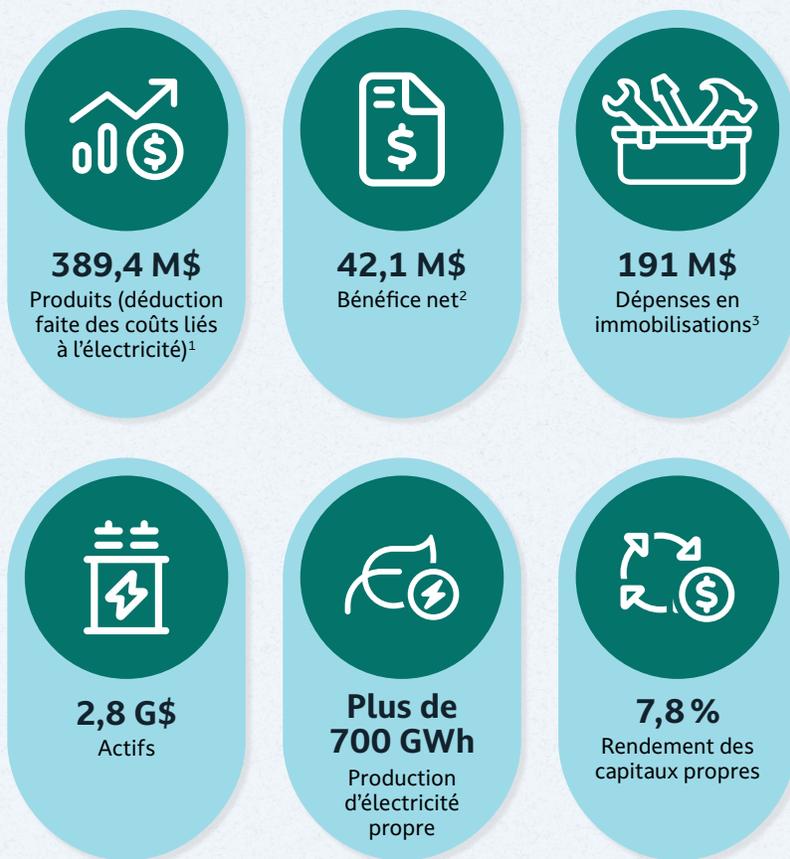
Le président et chef de la direction

BC

Faits saillants financiers

L'année 2024 a été marquée par un solide rendement dans l'ensemble de nos principaux champs d'activité. Nous avons enregistré un bénéfice net parmi les plus élevés des dernières années et renforcé notre capacité financière en vue d'assurer la croissance à long terme de notre entreprise.

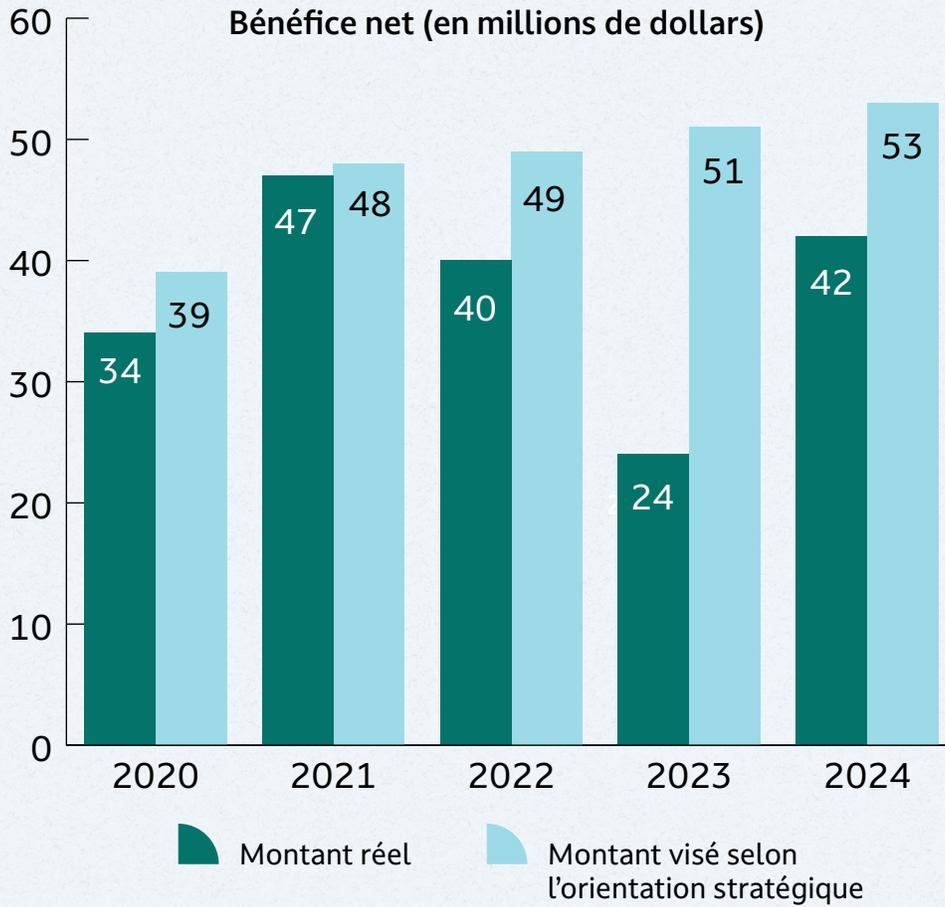
Le Groupe Hydro Ottawa assume sa double responsabilité de fournir des services essentiels à ses clients et de générer un rendement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa. Conscients que notre bénéfice aidera à financer des programmes et services municipaux qui sont essentiels au bien-être de la communauté, nous demeurons déterminés à maximiser la valeur à court et à long terme pour notre actionnaire.



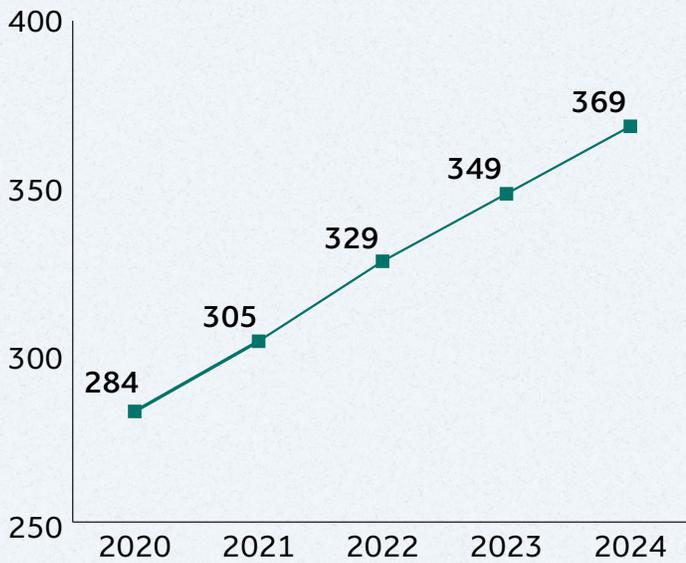
¹ Cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus reflète les produits tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergies renouvelables, des services énergétiques et des services de télécommunications. Elle ne prend pas en compte les coûts liés à l'électricité, qui sont recouverts auprès de la clientèle au moyen des tarifs établis par l'organisme de réglementation provincial.

² Ce montant représente le bénéfice net après la variation nette des soldes réglementaires.

³ Les dépenses en immobilisations englobent les investissements dans notre réseau de distribution, notre parc de production, nos systèmes technologiques, nos équipements et nos installations.

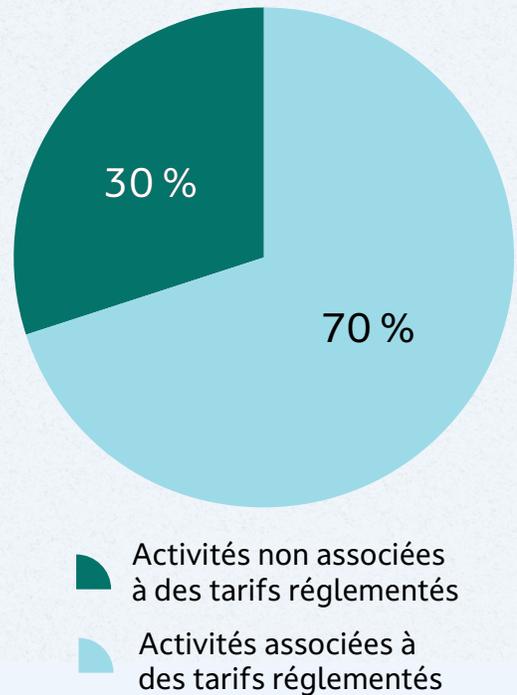


Dividendes cumulatifs (en millions de dollars)



Répartition des produits (2024)

Tendance à long terme de la croissance et de la diversification des produits



Nos principaux piliers



Dans le cadre du renforcement de notre identité et de nos objectifs par l'intermédiaire de la nouvelle marque du Groupe Hydro Ottawa, nous articulons notre vision d'un avenir énergétique intelligent autour de trois piliers qui orienteront désormais nos actions et notre discours dans chacun de nos champs d'activité.



Innovation



Amélioration d'un produit ou d'un processus. Mise en œuvre d'une nouvelle méthode ou approche. Transformation d'une idée ou d'une invention en quelque chose qui crée de la valeur.

Quelle que soit la façon dont on la définit, l'innovation est une caractéristique distinctive du Groupe Hydro Ottawa et de ses pratiques opérationnelles. À terme, qu'il s'agisse d'adopter de nouveaux outils, d'intégrer de nouvelles technologies ou d'améliorer l'efficacité de nos activités, notre engagement à cet égard vise à offrir à nos clients une

expérience exceptionnelle et à adapter nos services à leurs besoins et préférences en constante évolution.

En 2024, notre leadership sur la voie de l'innovation énergétique a pris de nombreuses formes. Nous avons notamment exploité la puissance de l'intelligence artificielle (IA) et réinventé l'architecture de notre réseau en vue de le moderniser. Grâce à notre détermination à assurer le bien-être de nos clients et l'excellence de nos services, l'esprit d'innovation demeure très vivant au sein du Groupe Hydro Ottawa.



Rehausser le rendement grâce à l'IA

En nous dotant de plateformes et d'outils d'IA et en mettant à l'essai puis en déployant des applications d'IA générative à l'intention de nos employés, nous avons renforcé l'automatisation, accru la productivité et renforcé l'autonomie de notre personnel.



Optimiser la recharge des véhicules électriques (VE)

Notre projet phare intitulé VE Partout tire parti de l'IA afin de déterminer les moments idéaux pour la recharge des VE. En 2024, nous avons recruté plus de 180 participants et fait progresser la phase pilote du projet en collaboration avec l'entreprise BluWave-ai, notre partenaire local en matière de technologies propres.



Montrer l'exemple pour la modernisation du réseau

En 2024, nous avons participé à la fondation de la Total Grid Orchestration Alliance, une collaboration sectorielle visant à élaborer de nouvelles approches de coordination à l'échelle du réseau et de gestion des risques pour soutenir la transition énergétique.



Simplifier le signalement des pannes

Nous avons renouvelé et amélioré nos alertes afin d'offrir à nos clients des options encore plus pratiques pour envoyer ou recevoir les dernières informations concernant les interruptions de service. Quiconque a une adresse de courriel valide peut désormais signaler une panne survenue à n'importe quel endroit sur notre territoire de service. Les clients peuvent aussi signaler une panne et s'inscrire aux alertes par texto sur leur téléphone intelligent.

Communauté



À titre d'entreprise du secteur des énergies renouvelables détenue par une municipalité, nous appartenons à l'ensemble de la communauté et assumons une responsabilité essentielle à son bien-être. L'an dernier, nous avons tenu notre engagement de longue date : redonner à la communauté et faire des milieux où nous exerçons nos activités de meilleurs endroits où vivre, travailler et se divertir.

La campagne annuelle de collecte de fonds de nos employés a permis de recueillir plus de 142 000 \$ pour Centraide de l'Est de l'Ontario grâce aux dons amassés par nos employés, égalés par la contribution de l'entreprise. Un montant supplémentaire de 151 000 \$ a été collecté pour la Clinique de soins rapides du Royal Ottawa, auquel s'ajoutent 76 000 \$ en commandites et en dons offerts par l'intermédiaire de notre Programme d'investissement communautaire en appui à des organismes locaux qui viennent en aide à des groupes vulnérables et s'efforcent de bâtir des milieux plus solides et plus sains.

Dans le cadre des efforts que nous déployons pour laisser un legs positif et durable, nous contribuons aussi au

développement économique local. Nous avons continué de soutenir l'emploi et les chaînes d'approvisionnement dans le secteur d'Ottawa en nous procurant des produits et services d'une valeur totale d'environ 87,5 millions de dollars auprès d'entreprises de la région de la capitale nationale et des environs.

Le Groupe Hydro Ottawa est fier de perpétuer sa tradition consistant à redonner à la communauté par le bénévolat. En 2024, nos employés ont préparé des fournitures scolaires et des sacs à dos pour des élèves vivant dans le logement communautaire. Ils ont aidé des enfants en situation de handicap et leur famille à vivre des moments mémorables lors de la Journée des besoins spéciaux à la Foire de la capitale. Enfin, ils ont répandu l'esprit des Fêtes lors des défilés du père Noël organisés dans la région.

En tant qu'entreprise bien ancrée dans la communauté, nous aurons toujours à cœur de contribuer à la prospérité et au bien-être des résidents et des familles que nous avons le privilège de servir.



142 000 \$

Montant recueilli pour Centraide grâce à la campagne annuelle de collecte de dons de nos employés



151 000 \$

Montant recueilli pour la Clinique de soins rapides du Royal Ottawa



76 000 \$

Montant offert dans la communauté sous forme de commandites et de dons



87,5 M\$

Montant versé à des fournisseurs locaux de produits et services¹



272 000 \$

Montant versé aux clients à faible revenu par l'intermédiaire du Programme d'aide aux impayés d'énergie



¹ Dans ce contexte, « fournisseurs locaux » désigne des entreprises établies dans un rayon de 100 km de la région de la capitale nationale.



Énergiser le bien-être de la communauté

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Hydro Ottawa alimente en électricité les ménages et les entreprises de la capitale nationale. Nous savons que chaque fois que quelqu'un active un interrupteur, branche un appareil ou recharge un dispositif, ce geste représente un vote de confiance à l'égard de notre capacité à assurer un approvisionnement en électricité sûr et fiable – une composante essentielle de notre qualité de vie collective.

Au fil des ans, notre feuille de route au chapitre de la fiabilité de notre réseau s'est classée parmi les meilleures de l'industrie. Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons enregistré en 2024 un rendement exceptionnel, même selon ces standards élevés. Nous avons surpassé nos cibles tant pour la durée que pour la fréquence des pannes, atteignant ainsi nos meilleurs résultats à ce jour dans cette dernière catégorie. En moyenne, nos clients ont bénéficié d'une alimentation en électricité 99,98 pour cent du temps. Ces résultats sont attribuables en grande partie aux efforts concertés que nous déployons pour repérer et corriger les défaillances dans certaines zones du réseau touchées par des problèmes persistants ainsi qu'au remplacement et à la remise à neuf d'actifs qui avaient atteint la fin de leur vie utile.

Dans l'ensemble, nous avons exécuté avec brio notre programme de dépenses en immobilisations dans le réseau de distribution en investissant 89,1 millions de dollars dans le remplacement de l'infrastructure vieillissante et le renforcement de notre capacité ainsi que 68,5 millions dans le raccordement de nouveaux clients résidentiels et commerciaux et l'appui aux projets d'améliorations municipaux.



**Plus de
6 000**

Nombre de nouveaux clients raccordés



89,1 M\$

Montant investi pour maintenir la sécurité et la fiabilité du réseau de distribution



99,98 %

Taux de fiabilité moyen pour les clients





Durabilité

Une transformation historique est en cours dans les modes de production et de consommation de l'énergie, soit un virage souvent désigné par l'expression « transition énergétique ». La Commission de l'énergie de l'Ontario est l'organisme provincial indépendant qui réglemente la production et la consommation d'énergie. Elle définit la transition énergétique comme « un changement mondial de l'utilisation des combustibles fossiles vers un avenir énergétique plus durable et renouvelable qui inclut davantage d'innovation et de choix pour les clients ».

Dans l'ensemble de nos champs d'activité diversifiés, nous jouons un rôle de chef de file en offrant à nos clients et à la communauté de nouvelles possibilités de réduire leur empreinte carbone et d'adopter des formes d'énergie plus durables. En 2024, la Société a franchi plusieurs jalons qui lui permettront de consolider sa position à titre de fournisseur digne de confiance apte à proposer les solutions novatrices dont nous aurons besoin pour parvenir à un avenir décarboné.

Accélérateur de rénovations d'Ottawa

Le Groupe Hydro Ottawa a lancé un nouveau programme qui aide les propriétaires immobiliers à réduire leurs émissions et leurs coûts énergétiques grâce à des rénovations écoénergétiques majeures. Dans le cadre de ce programme de trois ans, nous administrerons des fonds fédéraux de 10 millions de dollars et collaborerons avec les partenaires locaux.

À la fin de 2024, près de 60 études sur le parcours de réduction du carbone, pour différents clients du secteur du bâtiment, étaient en cours dans le cadre du programme, ce qui témoigne du vif intérêt du marché pour les services de l'Accélérateur de rénovations d'Ottawa. Ce programme renforcera encore notre rôle de conseiller de confiance et de partenaire pour les clients qui souhaitent réaliser des économies et réduire à la fois leur empreinte énergétique et leur empreinte carbone.

Notre premier poste de transformation à faibles émissions de carbone

Nous avons lancé les travaux du poste de transformation municipale de Piperville, notre premier poste aménagé selon des techniques de conception et de construction durables. En plus de faciliter l'intégration de nouvelles sources d'énergies renouvelables sur le site ou ailleurs dans la région, ce poste nous permettra de soutenir la croissance de la demande et d'assurer une redondance du réseau en cas de phénomènes météorologiques extrêmes. Sa mise en service est prévue en 2026.

Maquette de maison éco interactive

Un élément clé de nos activités de sensibilisation du public en 2024 a été notre partenariat avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa portant sur une maison éco qui a été présentée dans la zone des arrivées de l'aérogare. Cette maquette interactive met en vedette une maison écoénergétique équipée des plus récentes technologies durables (panneaux solaires, batterie de stockage, thermopompe et borne de recharge pour VE). Il s'agissait d'une possibilité unique en son genre de renseigner les résidents et les visiteurs sur les différentes façons d'économiser l'énergie et de réduire les émissions.

Grâce à cette maquette mobile et modulaire, nous pourrions continuer de sensibiliser le public lors de futurs événements communautaires.



Transformer le paysage énergétique de notre communauté

Énergiser l'avenir grâce à des systèmes énergétiques de quartier

La croissance rapide d'Ottawa et la détermination des autorités à assurer la durabilité exercent une pression croissante sur l'infrastructure énergétique. Pour surmonter cette difficulté, la Ville doit miser sur des solutions novatrices qui renforcent la capacité, tout en réduisant les répercussions environnementales.

Le Groupe Hydro Ottawa est partenaire dans plusieurs projets d'envergure portant sur des systèmes énergétiques de quartier qui assurent le chauffage et la climatisation efficaces à faibles émissions ou sans émissions de carbone grâce à un réseau interconnecté. En utilisant la chaleur résiduelle, ces systèmes diminuent la dépendance aux sources classiques. Chacun d'entre eux repose sur une technologie de pointe et une conception durable exemplaire pour offrir des solutions sur mesure adaptées aux besoins énergétiques dans une zone restreinte.

Production d'énergie à faibles émissions de carbone à partir des eaux usées municipales

Envari, notre filiale spécialisée dans les solutions énergétiques, participe à une initiative visant à extraire l'énergie thermique résiduelle des eaux usées municipales. Cette énergie servira à chauffer et climatiser un ensemble immobilier à usage mixte comprenant des logements – dont certains seront à prix modique – et des commerces de détail dans le secteur des plaines LeBreton au centre-ville d'Ottawa. Plusieurs étapes clés ont été franchies en 2024, notamment l'achèvement des conceptions techniques et la conclusion de divers accords juridiques et ententes de services. Les travaux de construction devraient débuter peu après les vérifications approfondies supplémentaires prévues en 2025.

Photo fournie par Dream Unlimited



Nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa

Une centrale écoénergétique alimentera en énergie cet hôpital ultramoderne. En plus de répondre à tous les besoins énergétiques du nouveau campus en temps normal et en situation d'urgence, ce système pourra devenir la pierre angulaire d'un vaste réseau énergétique de quartier qui reliera des établissements du centre-ville dans un écosystème à faibles émissions de carbone. En 2024, nous avons soumis à l'examen du gouvernement provincial une proposition de conception mise à jour. Sous réserve des autorisations requises, la mise en chantier est prévue en 2025.



Zibi – première communauté carboneutre de la région de la capitale nationale

Nous aidons à exploiter un système énergétique de quartier unique en son genre qui fournit le chauffage et la climatisation sans émissions de carbone à la communauté Zibi, située au centre-ville d'Ottawa-Gatineau. Ce système est le premier en Amérique du Nord à récupérer la chaleur résiduelle issue de procédés industriels dans une communauté aménagée selon un plan directeur. En 2024, nous avons mené à bien la dernière phase de la mise en place de la conduite interprovinciale qui transporte l'énergie des effluents d'usine, ce qui permet à Zibi d'exploiter le système énergétique de quartier en entier tel qu'il a été conçu.



Soutien du transport en commun durable

Le Groupe Hydro Ottawa aide la Ville d'Ottawa à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et ses coûts de fonctionnement en contribuant à la transition vers un parc d'autobus entièrement électrique.

En 2024, nous avons mené à bien la première phase de la mise en place de l'infrastructure de recharge pour VE, qui alimentera les 30 premiers autobus du programme. Nous avons aussi lancé une consultation publique et une évaluation environnementale en vue de la construction d'un nouveau poste électrique affecté à la recharge des autobus. Les travaux débuteront en 2025 en prévision d'une mise en service en 2027.

En parallèle, nous soutenons un autre pilier majeur de la transformation du transport en commun à Ottawa. Ainsi, en 2024, nous avons investi 3,2 millions de dollars à l'appui de la phase 2 du projet de train léger, notamment grâce au déplacement d'éléments d'infrastructure, à l'agrandissement du réseau et à l'alimentation en électricité des stations de train.



Cap vers un avenir énergétique intelligent



Progression de notre stratégie en huit points

Notre *Orientation stratégique 2021-2025* présente un plan équilibré afin de favoriser une croissance durable, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'augmenter le rendement pour l'ensemble des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En 2024, nous avons réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre du plan en huit points sur lequel repose notre stratégie opérationnelle vers un avenir énergétique intelligent.

Rendre nos activités carboneutres d'ici 2030

Par l'intermédiaire de notre orientation stratégique, nous avons établi les objectifs ambitieux consistant à rendre nos activités carboneutres d'ici 2030 et à devenir la première compagnie d'électricité appartenant à une municipalité au Canada à atteindre ce jalon important. Au-delà des avantages qui en découleront, notre démarche cadre avec les objectifs établis dans le Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville d'Ottawa pour réduire les émissions de la communauté de 68 pour cent d'ici 2030 et de 100 pour cent d'ici 2050.

En 2024, nous avons continué de mettre en œuvre notre plan d'action axé sur la carboneutralité, qui se concentre sur la réduction de nos émissions jusqu'aux niveaux inévitables dans tous les aspects de nos activités.

Électrification de notre parc de véhicules

Le parc d'automobiles et de camions que les employés du Groupe Hydro Ottawa utilisent pour accomplir leur travail est le principal élément à l'origine de ses émissions de GES de portée 1, c'est-à-dire celles qui sont générées par des sources que l'entreprise possède ou contrôle directement.

En plus de constituer une mesure environnementale judicieuse, la réduction des émissions générées par le parc de véhicules entraîne une énorme diminution de la consommation de carburant dont nous avons besoin pour exercer nos activités.

L'an dernier, l'achat de nouveaux véhicules utilitaires sport et de camionnettes électriques nous a permis de faire passer à 15 pour cent la part des VE dans notre parc de véhicules.

Pour favoriser encore davantage la mobilité électrique de nos équipes et de nos employés, nous avons installé 15 nouvelles bornes de recharge à nos installations, ce qui porte leur nombre à 70 dans l'ensemble de nos installations.

Verdissement de nos installations

La réduction de la consommation de combustibles fossiles à notre siège social et dans nos centres d'opérations est un autre volet clé des efforts que nous déployons pour diminuer notre empreinte carbone.



15 %

Taux d'électrification du parc de véhicules



70

Nombre de bornes de recharge pour VE dans l'ensemble de nos installations

Le parc immobilier de notre entreprise est diversifié. Il comprend notre nouveau siège social, qui a obtenu la certification LEED pour l'excellence dans la conception de bâtiments verts, ainsi que nos centres d'opérations plus anciens.

Sur le site même de tous nos bâtiments certifiés LEED Or, nous produisons de l'énergie solaire pour répondre à une partie de la demande énergétique – plus de 80 pour cent à notre centre d'opérations du secteur Sud et près de 25 pour cent à celui du secteur Est.

En 2024, nous avons mené des études approfondies portant sur la réduction des émissions de carbone pour notre siège social et nos plus grands centres d'opérations. Cette analyse a permis d'obtenir des données ciblées sur les possibilités d'économie d'énergie relatives à chaque installation et de mettre en évidence les mesures supplémentaires qui permettraient de réduire encore davantage nos émissions de portée 1. Elle orientera les prochaines étapes concernant les investissements potentiels et nous permettra de continuer à donner l'exemple en réduisant les répercussions de nos activités et en assurant une bonne intendance de notre environnement commun.

Progrès réalisés dans la réduction des émissions de GES de notre entreprise

Paramètre	2022	2023
Émissions de GES de portée 1 (en tonnes métriques) ¹	2 505	1 914
Émissions de GES de portée 2 (en tonnes métriques) ²	5 692	5 846

¹ Comprend les émissions générées par le parc de véhicules et la consommation de gaz naturel ainsi que les émissions d'hexafluorure de soufre (SF6).

² Comprend les émissions générées par l'électricité consommée et les pertes de ligne.

Devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté

Sur le front de la décarbonation de notre communauté, le Groupe Hydro Ottawa ne fait pas les choses à moitié. Nous sommes présents à toutes les étapes. Qu'il s'agisse de développer des sources d'énergie supplémentaires ou de gérer la distribution d'électricité jusqu'au consommateur, nous aspirons à être le partenaire incontournable pour répondre à tous les besoins de nos clients.

L'année 2024 a marqué elle aussi une nouvelle étape importante dans notre participation à de grandes initiatives. En plus de soutenir plusieurs projets de transformation (voir page 20-21 du présent rapport), nous avons fait progresser des partenariats qui contribuent également à faciliter la transition vers des solutions énergétiques durables. Nous renforçons ainsi notre position de chef de file dans le domaine et accueillons à bras ouverts la perspective de multiplier ce type d'initiative à l'avenir.

Coup de pouce à la décarbonation à l'aéroport d'Ottawa

Nous sommes ravis de collaborer avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa pour tracer la voie vers la carboneutralité de ses activités. Parmi les faits saillants de 2024, mentionnons la mise en place d'une infrastructure de recharge pour VE, la modernisation du système d'automatisation des bâtiments, l'aménagement d'un système d'éclairage à haute efficacité et l'évaluation de la possibilité de production d'énergies renouvelables sur place.

Réduction des émissions à la Société de logement communautaire d'Ottawa et renforcement de l'autonomie de ses résidents

En 2024, nous avons annoncé un élargissement de la portée du partenariat conclu avec la Société de logement communautaire d'Ottawa (LCO) afin de l'aider à réaliser des économies d'énergie et à réduire les émissions dans ses immeubles. Ce partenariat prévoit l'installation de thermopompes pour assurer le chauffage et la climatisation sans émissions de carbone ainsi que de systèmes d'automatisation de bâtiments pour optimiser la consommation d'énergie. Dans le cadre du programme Accélérateur de rénovations d'Ottawa, nous analysons les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions dans 38 bâtiments de grande hauteur du parc immobilier de LCO.

Excellents résultats en matière de durabilité dans les écoles du comté de Renfrew

Dans six écoles élémentaires des conseils scolaires public et catholique du comté de Renfrew, nous avons mené à bien des projets d'amélioration énergétique et de mise à niveau des systèmes de ventilation, de modernisation du système d'éclairage et d'automatisation des bâtiments ainsi que de réduction des émissions de carbone. En plus d'aider à rendre les milieux plus sains pour les élèves et le personnel, ces initiatives témoignent des efforts soutenus que nous déployons pour agrandir le territoire où nous exerçons nos activités.

Planification d'un avenir électrifié

À l'heure actuelle, nous traitons un nombre record de demandes présentées par des entreprises et des institutions qui souhaitent moderniser leurs installations électriques pour leur permettre d'alimenter des bornes de recharge pour VE, des thermopompes, des chaudières électriques ou des sources d'énergies renouvelables. Une avancée majeure enregistrée en 2024 a été la réalisation d'une étude, menée par des experts, portant sur les répercussions de l'électrification accrue du chauffage et du transport au sein de notre communauté. Cette étude orientera le plan d'investissement pour notre prochain cycle quinquennal aux fins de l'établissement des tarifs de distribution.

Accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables

Dans le monde numérique d'aujourd'hui, le Groupe Hydro Ottawa reconnaît qu'il doit se doter, dans l'ensemble de son organisation, de capacités numériques de premier ordre adaptées aux besoins de sa clientèle et de son personnel afin de maximiser son efficacité et d'accroître la valeur pour sa clientèle.

Renforcement de notre cybersécurité

À titre de fournisseur de services essentiels et d'exploitant d'une infrastructure cruciale dans la capitale d'un pays du G7, nous faisons preuve de vigilance en ce qui a trait à la protection de notre réseau, de nos équipements et des renseignements de nos clients contre les cybermenaces. Nous maintenons un programme de cybersécurité en bonne et due forme qui comprend une série d'outils en constante évolution ainsi que des approches, des technologies, une formation et des pratiques exemplaires axées sur la gestion du risque qui sont conçues de manière à protéger les réseaux, les appareils, les programmes et les données contre les attaques ou les accès non autorisés.

Parmi les points saillants de notre programme en 2024, mentionnons le renforcement des mécanismes de protection des renseignements essentiels et des systèmes technologiques opérationnels, les exercices de simulation pour les cadres supérieurs, une participation soutenue aux tribunes industrielles et gouvernementales de partage d'information ainsi que l'élargissement de la portée des campagnes de formation et de sensibilisation s'adressant aux employés. À l'avenir, notre approche continuera de mettre l'accent sur l'amélioration continue et l'évolution de nos programmes et mécanismes de contrôle.



Modernisation de notre réseau

Le rehaussement du niveau d'automatisation, d'intelligence et d'efficacité de notre réseau de distribution gagne en importance du fait que l'électricité occupe une place de plus en plus grande dans nos vies. Le Groupe Hydro Ottawa est au cœur d'un projet pluriannuel de modernisation de son infrastructure qui vise à améliorer la fiabilité, la résilience et la souplesse du réseau et à donner aux clients un plus grand contrôle de leur consommation d'énergie.

Une réalisation majeure en 2024 a été le lancement d'un système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition) modernisé, auquel nos opérateurs ont recours pour surveiller et contrôler le réseau. Cette plateforme SCADA enrichie servira de fondement à toutes les futures activités de modernisation du réseau, y compris le déploiement de nouveaux outils et applications, l'optimisation de la gestion des données, l'automatisation de la localisation des pannes et l'intégration des ressources énergétiques distribuées.



Enrichissement de la trousse d'outils numériques pour nos équipes sur le terrain

En 2024, nous avons amélioré considérablement notre système de gestion des équipes mobiles, que nous utilisons maintenant pour un bassin d'employés beaucoup plus nombreux au sein de notre groupe chargé des activités axées sur la fiabilité. Cet outil permet de centraliser les demandes de travail, de normaliser les flux de travail et d'améliorer la planification en déterminant la priorité des tâches en fonction de leur urgence. Grâce à ces fonctionnalités, nos équipes sur le terrain peuvent passer plus facilement d'un travail prévu à une intervention d'urgence, tout en intégrant des tâches mineures à leur emploi du temps quotidien. En veillant à ce que nos employés restent branchés et soient bien équipés, nous favorisons la création d'un environnement de travail plus sécuritaire et plus productif ainsi que la prestation d'un service plus efficace pour notre clientèle.



Promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti



Plus de 440

bornes de recharge pour VE installées¹



Augmentation de 70 % d'une année à l'autre

du nombre de clients résidentiels qui produisent de l'électricité au moyen de panneaux solaires de toit



Balayez le code QR

pour découvrir comment Hydro Ottawa facilite l'intégration de ses clients au réseau de distribution en leur offrant un soutien pour le raccordement et en publiant de l'information à ce sujet dans son site Web.

Un volet clé de la transition énergétique consiste à déployer davantage de ressources énergétiques distribuées (RED) – panneaux solaires, dispositifs de stockage d'énergie, véhicules électriques et programmes de gestion de la demande. Ces ressources gagnent en popularité auprès des clients qui souhaitent exercer un plus grand contrôle sur leur consommation et leur alimentation en électricité. Elles présentent par ailleurs de nombreux avantages à l'échelle du réseau en le rendant plus souple et résilient, en optimisant l'efficacité opérationnelle, en atténuant les contraintes de capacité et en facilitant l'intégration de ressources non émettrices.

Le Groupe Hydro Ottawa continue d'explorer des possibilités d'exploiter ces technologies et de maximiser leur valeur pour les clients et le réseau.

Soutien de l'adoption des VE par les clients

En 2024, nous avons continué de déployer des efforts considérables pour réduire les obstacles à l'utilisation des VE en améliorant l'accessibilité de l'infrastructure de recharge. Les efforts concertés de nos filiales spécialisées dans la distribution d'électricité et les services énergétiques nous ont permis de demeurer un chef de file dans le déploiement d'une infrastructure de recharge dans la région de la capitale nationale en installant plus de 440 bornes de recharge dans l'ensemble de notre communauté.

Partenaire de confiance en matière d'économie d'énergie

Nous avons aidé les clients à consommer l'énergie de façon plus efficace et à réduire leurs coûts, ce qui demeure une priorité pour nous. En 2024, nous avons continué de soutenir l'administration des programmes d'économie d'énergie provinciaux et de présenter aux entreprises locales des possibilités d'améliorer leur gestion énergétique. Un fait saillant a été le lancement de l'incitatif financier pour les grandes installations solaires photovoltaïques (RED) à Ottawa, qui offre un soutien aux entreprises pour qu'elles installent des panneaux solaires sur leur site. Dès les premiers mois, cette initiative a suscité des propositions de projet dont la capacité totalise 8 MW.

Intégration dès le départ, et non après coup – les RED et la planification du réseau

Lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins à long terme des consommateurs d'électricité, les RED font désormais partie intégrante du processus de l'évaluation qui vise à déterminer les solutions les plus efficaces. En collaboration avec le gestionnaire du réseau ontarien (la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité) et la société de transport d'électricité provinciale (Hydro One), nous cherchons activement à déterminer comment ces ressources peuvent nous aider à faire face à la croissance prévue de la demande énergétique dans la région d'Ottawa. Plusieurs études ont été lancées en 2024 aux fins de la planification officielle de l'infrastructure électrique dans notre région. Nous sommes impatients de contribuer à la concrétisation des investissements dans les RED qui seront nécessaires pour soutenir la croissance de notre communauté.

¹ Ces bornes de recharge pour VE ont été installées par Envari, notre filiale spécialisée dans les services énergétiques, ou avec un soutien financier offert par l'intermédiaire d'Hydro Ottawa limitée dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro de Ressources naturelles Canada.

Continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits

L'année 2024 a été marquée par des résultats financiers positifs dans tous nos champs d'activité et le retour à un solide rendement après les difficultés rencontrées en 2022 et en 2023 (phénomènes météorologiques violents historiques, forte inflation, taux d'intérêt élevés et grève du personnel).

Le bénéfice net consolidé s'est élevé à 42,1 millions de dollars. Nos produits ont totalisé 389 millions (soit une hausse de 17 pour cent d'une année à l'autre). De plus, nous avons obtenu un taux de rendement consolidé sur les capitaux propres de 7,8 pour cent et déclaré des dividendes de 22,3 millions de dollars au profit de notre actionnaire, la Ville d'Ottawa (en fonction des résultats de 2024).

La restructuration financière de notre entreprise s'est avérée une étape déterminante. Cet effort – qui a nécessité des

autorisations distinctes de notre actionnaire, de la Commission de l'énergie de l'Ontario et des détenteurs d'obligations – a consisté en la création de deux nouvelles sociétés de portefeuille s'intercalant entre la société mère et ses filiales. De même, la responsabilité de l'émission des titres de créance a été transférée de la société mère à l'une de ces nouvelles entités. Cette mesure a eu un effet positif immédiat sur notre notation de crédit en faisant passer la tendance de notre cote A [faible] de négative à stable.

En ce qui concerne l'avenir, nous sommes bien placés pour mettre à exécution notre programme d'investissement à long terme dans l'infrastructure et soutenir la croissance des bénéfices générés par nos activités diversifiées.



Distribution d'électricité

- Principal champ d'activité à l'origine du produit consolidé
- Forte croissance de la clientèle et mise en œuvre de projets d'immobilisations



Production d'énergies renouvelables

- Niveau de production record attribuable à l'optimisation des débits d'eau et à l'amélioration des immobilisations
- Réception d'un préavis d'adjudication de contrat à long terme pour des certificats d'énergie renouvelable à l'issue d'un processus d'approvisionnement très concurrentiel mené aux États-Unis
- Renouvellement du permis de 40 ans de la centrale Philadelphia, située dans l'État de New York, après notre premier processus de renouvellement auprès de la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis
- Progrès réalisés dans le remplacement d'un groupe turboalternateur de la centrale n°5 aux chutes de la Chaudière (remise en service prévue à l'été 2025)



Solutions énergétiques

- Produits records à ce jour – les travaux exécutés pour la Ville d'Ottawa représentent une portion appréciable de nos activités
- Acquisition d'une participation de 50 pour cent dans l'entreprise de construction locale Teraflex, qui sera partenaire pour la mise en œuvre de projets et la prestation de services
- Progrès soutenus dans l'établissement de partenariats importants dans le secteur de l'énergie



Télécommunications

- Première année complète d'activité pour réseaux hiboo
- Acquisition de clients et agrandissement du réseau à fibre optique

Accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités

À titre d'entreprise bien ancrée dans la communauté, Hydro Ottawa reconnaît qu'il lui incombe d'établir et de maintenir un niveau de crédibilité et de confiance élevé auprès de ses clients et de ses parties prenantes et d'obtenir l'acceptation du public à l'égard de ses activités opérationnelles. Nous sommes conscients qu'il faut encourager et renouveler en continu le soutien de la communauté locale et que la confiance se gagne grâce à la transparence des activités et aux efforts supplémentaires que nous déployons pour répondre aux attentes de nos parties prenantes.



Comblement du fossé numérique

Par l'intermédiaire de réseaux hiboo, notre filiale spécialisée dans les services de télécommunications, nous avons été l'un des partenaires fondateurs de CommuniFi. Ce projet pilote offre une connexion Wi-Fi sans frais aux locataires de deux immeubles de la Société de logement communautaire d'Ottawa. En plus de créer des communautés plus branchées, cet accès numérique élargi aidera à lever les obstacles à l'accès à des ressources essentielles dont la population a besoin pour s'éduquer, trouver un emploi et obtenir des services de santé.

Un partenaire engagé dans l'éducation et la mobilisation

Le Groupe Hydro Ottawa prend au sérieux sa responsabilité de sensibiliser la communauté à ses activités et de collaborer avec les parties prenantes concernées.



Dans le cadre de notre programme de mobilisation et de sensibilisation, nous avons offert à environ 32 000 élèves d'écoles élémentaires et secondaires locales – en personne et en mode virtuel – des activités éducatives consacrées à la sécurité électrique et à l'économie d'énergie. Nous avons également participé à plus de 100 activités communautaires, notamment des séances d'information portant sur les travaux prévus, et pris part à Portes ouvertes Ottawa pour la première fois depuis la pandémie de COVID-19.

Par ailleurs, nous sommes ravis d'avoir conclu un nouveau partenariat avec le Service des incendies d'Ottawa pour améliorer la formation des pompiers à la sécurité lorsqu'un incendie touche directement une infrastructure électrique ou se déclare à proximité de ce type d'équipement.

Réponse à un appel à l'aide

Comme le veut notre tradition, nous sommes heureux d'avoir continué en 2024 de prêter main-forte à nos voisins en situation d'urgence.



Dans la foulée des violentes tempêtes et des tornades ayant frappé le nord de l'État de New York, nous avons dépêché des équipes sur le terrain, qui sont allées appuyer les efforts de rétablissement du courant. Cette intervention s'inscrivait dans le cadre des accords d'assistance mutuelle conclus entre des compagnies d'électricité canadiennes et américaines, en vertu desquels les entreprises participantes peuvent demander de l'aide lorsque leurs capacités d'intervention sont insuffisantes par suite d'une catastrophe.

Plus près de chez nous, nous avons fourni un nouveau transformateur à l'Hôpital général de Hawkesbury et district, dans l'est de l'Ontario, et contribué à y assurer la continuité des activités après la défaillance d'un équipement essentiel.

Mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous avons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémique

Pour faire face aux perturbations et aux incertitudes avec brio, demeurer un employeur de choix et fournir aux clients des services de qualité supérieure, le Groupe Hydro Ottawa continue de favoriser l'instauration d'un environnement de travail sûr et sain et de se doter d'un effectif mobilisé, bien préparé et diversifié.

Excellence en santé et en sécurité

Nos impératifs opérationnels consistent avant tout à veiller à ce que nos employés rentrent chez eux sains et saufs à la fin de chaque journée de travail et à assurer la sécurité du public à proximité de notre infrastructure. À cette fin, nous maintenons un rigoureux programme de santé et de sécurité, certifié selon des normes internationales. En 2024, notre solide rendement au chapitre de la sécurité a été soutenu par une formation sur les pratiques de travail sécuritaires (en moyenne 26 heures par employé et 77 heures pour nos gens de métier spécialisés) ainsi que par une campagne de sensibilisation à l'intention du personnel axée sur l'excellence et la sensibilisation en matière de sécurité.



77 heures

Temps consacré en moyenne par les gens de métier à la formation sur les pratiques de travail sécuritaires

Préparation de la main-d'œuvre de demain

Malgré un marché du travail très concurrentiel, nous sommes parvenus à attirer de nouveaux talents en 2024 en intensifiant nos campagnes de recrutement. Un élément clé de cette réussite a été la mobilisation du vaste réseau de partenariats que nous entretenons avec les universités et collèges locaux, avec des organismes offrant des services d'aide à l'emploi comme WorldSkills et Du régiment aux bâtiments (qui soutiennent respectivement les nouveaux arrivants au Canada et les anciens combattants) ainsi qu'avec la Société des ingénieurs de l'Ontario.



Nous avons par ailleurs renforcé nos programmes de gestion des talents et de perfectionnement des employés en mettant l'accent sur le leadership, la planification de la relève et l'intégration des recrues. De plus, nous avons optimisé la gestion des ressources internes afin d'assurer une capacité suffisante pour nous adapter aux grands facteurs de changement dans notre environnement d'affaires (p. ex. transition énergétique et intelligence artificielle). Enfin, nous avons appuyé le regroupement d'unités de négociation dans notre champ d'activité de la production d'énergies renouvelables et ratifié une nouvelle convention collective.

Renforcement de notre préparation et de nos interventions d'urgence

Plus que jamais auparavant, la préparation est notre mot d'ordre. Les difficultés des dernières années nous ont appris que la prochaine perturbation majeure peut survenir à tout moment. En 2024, pour augmenter nos capacités d'intervention d'urgence, nous avons renforcé l'expertise interne en gestion de la continuité des activités, révisé et étoffé notre plan d'intervention d'urgence, mis à jour notre programme pour détecter les dangers en milieu de travail, évalué les risques connexes et mis en place des mesures de contrôle pour les atténuer.



Continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre

L'essence même de notre stratégie commerciale consiste à mettre la clientèle au cœur de toutes nos activités. En 2024, en plus de continuer d'offrir un service à la clientèle exceptionnel, le Groupe Hydro Ottawa a mis en œuvre de nombreuses initiatives destinées à améliorer l'expérience des clients.

Amélioration du choix et de la commodité pour la clientèle

La facilité et la rapidité demeurent les principaux paramètres en fonction desquels les clients évaluent notre efficacité au chapitre de l'optimisation des ressources et de la simplification de l'accès à nos services.

Un fait saillant de 2024 a été la refonte de notre portail client en ligne. MonCompte permet maintenant aux clients de gérer entièrement leur compte à partir d'un appareil mobile et offre une sécurité des connexions renforcée, un affichage optimisé des options de paiement et de facturation, une fonction de recherche améliorée ainsi que de nouveaux tableaux de bord pour le suivi de la consommation, de la facturation et des interruptions de service. Le nombre d'utilisateurs de MonCompte s'élevait à près de 295 000 à la fin de 2024, soit une augmentation d'environ 10 pour cent par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, nous sommes conscients de l'immense potentiel que nous offre l'intelligence artificielle, qui pourrait nous permettre d'atteindre de nouveaux sommets en matière de rapidité et d'efficacité du service à la clientèle. À la lumière

des résultats concluants d'un projet pilote, nous avons mis en œuvre une solution d'IA pour analyser les données relatives aux appels des clients et dégager les tendances, les irritants et les pistes d'amélioration. Cette information nous aidera à bâtir une base de connaissances pour renforcer notre efficacité opérationnelle et orienter le développement d'un agent conversationnel intelligent qui interagira avec les clients demandant de l'information ou des services.

Enfin, l'intérêt croissant que suscitent les ressources énergétiques distribuées (RED) et les outils d'optimisation de la consommation et de la gestion de l'énergie nous rappelle la nécessité de veiller à ce que nos capacités administratives puissent suivre l'évolution des attentes de nos clients. Nous étions ravis de mettre en place une solution de facturation automatisée pour les clients autoproducteurs qui ont opté pour la facturation nette. En plus de réduire considérablement le fardeau administratif des agents de facturation, cette mesure permet d'obtenir des données fort utiles pour soutenir une adoption accrue des RED.



92 %
Taux de satisfaction de la clientèle



70 %
Taux d'adhésion à la facturation électronique



18 000
Nombre mensuel d'interactions distinctes avec les clients (téléphone, courriel et clavardage)

solutions énergétiques
envari

Cas de succès d'Envari

Qu'il s'agisse de moderniser des bâtiments municipaux ou de convertir l'éclairage de rues, Envari Solutions énergétiques aide les clients à optimiser leur consommation d'énergie, à réduire leurs coûts et à prendre un virage vert.



Balayez le code QR

Apprenez-en davantage sur la façon dont Envari construit un avenir durable.



Analyse de la direction



Introduction

La section « Analyse de la direction », qui porte sur la situation et le rendement financiers de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., devrait être consultée en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière* [International Financial Reporting Standards – « Normes IFRS de comptabilité »] publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Toutes les sommes sont exprimées en milliers de dollars canadiens.

La présente section renferme des déclarations de nature prospective concernant, entre autres, les futurs résultats opérationnels et les plans d'avenir. Ces déclarations reflètent les attentes de la direction en date du 24 avril 2025, soit au moment de l'approbation des états financiers consolidés. En raison des risques et des incertitudes en jeu, il est possible que le rendement, les réalisations ou les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées ci-après.

Principaux champs d'activité

Profil de la Société

La **Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa » ou « la Société »]** est détenue à part entière par la Ville d'Ottawa. Cette société fermée, constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario, est régie par un conseil d'administration indépendant composé du président et chef de la direction et de 12 membres nommés par le Conseil municipal d'Ottawa. En 2024, la Société a procédé à une restructuration organisationnelle pour créer deux nouvelles sociétés de portefeuille prenant place entre elle-même et ses filiales existantes. La **Société de capitaux Hydro Ottawa** couvre trois des quatre principaux champs d'activité, soit la distribution d'électricité, les services énergétiques et les services offerts aux entreprises de services publics ainsi que les services de télécommunications. De plus, elle mènera toutes les activités à venir sur le marché obligataire. La deuxième société de portefeuille, les **Services Énergétiques Hydro Ottawa Inc.**, chapeaute le groupe d'entités actives dans la production d'énergies renouvelables ainsi que les investissements dans les systèmes énergétiques de quartier. Les principaux champs d'activité sont répartis comme suit :

Hydro Ottawa limitée est une société de distribution locale [« SDL »] dont les tarifs sont réglementés. Elle exerce ses activités dans la ville d'Ottawa et la municipalité de Casselman. Occupant la troisième place en importance parmi les compagnies d'électricité qui appartiennent à une municipalité en Ontario, elle possède l'un des réseaux de distribution les plus sûrs, fiables et rentables de la province et dessert environ 372 000 clients résidentiels et commerciaux répartis sur un territoire de 1 116 km².

La Société de portefeuille Envari Holding Inc. [« Envari »] offre des solutions énergétiques aux municipalités, aux clients industriels et commerciaux ainsi qu'à diverses SDL. En plus de gérer de grands projets de transformation énergétique pour le compte de ses clients, elle leur propose un portefeuille de produits et de services

écoénergétiques et écologiques et met à leur disposition son savoir-faire en matière d'exploitation et d'entretien. Envari fournit des services énergétiques complets à la Ville d'Ottawa, tout en servant une clientèle variée en croissance dans l'ensemble de l'Est ontarien.

réseaux hiboo inc. offre aux entreprises de la région d'Ottawa-Gatineau des solutions et des services Internet au moyen d'un réseau à fibre optique ultrarapide sécurisé en exploitant une infrastructure de grande capacité à la fine pointe de la technologie. Cette filiale a fait son entrée sur le marché en septembre 2023 à titre de premier fournisseur de services Internet qui appartient à une municipalité dans la région.

Énergie Ottawa inc. [« Portage Énergie »] exerce ses activités sous la marque Portage Énergie. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario. Cette filiale possède et exploite six centrales au fil de l'eau aux chutes de la Chaudière près du centre-ville d'Ottawa, le barrage-voûte historique sur la rivière des Outaouais ainsi que 12 autres centrales au fil de l'eau en Ontario et dans l'État de New York. Elle détient aussi une participation dans deux coentreprises qui produisent de l'énergie propre et renouvelable dans les centrales aux gaz d'enfouissement de la décharge du chemin Trail, à Ottawa, et de la décharge Lafèche, à Moose Creek, en Ontario, ainsi que dans 16 installations solaires réparties dans l'ensemble de la ville d'Ottawa. La puissance installée du parc d'énergie verte de Portage Énergie se chiffre à 131 mégawatts [MW], soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 ménages.

Pour consulter la liste des principales filiales et coentreprises visées par les états financiers consolidés d'Hydro Ottawa, reportez-vous à la note 1 afférente aux états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport.



Notre orientation stratégique

En 2021, Hydro Ottawa a élaboré un nouveau plan stratégique [*Orientation stratégique 2021–2025*], qui donne un aperçu de sa stratégie opérationnelle et de ses projections financières pour les cinq années suivantes. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de l'assise solide établie par la Société dans son cadre de planification intégrée et de gestion du rendement et élargit cette assise. Elle reprend les éléments de base de ce cadre, tout en réagissant aux changements notables survenus dans son environnement opérationnel et en accordant une importance nouvelle à la façon dont le développement durable et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance [ESG] sont pris en considération dans toutes ses pratiques opérationnelles.

Stratégie

La stratégie d'Hydro Ottawa consiste essentiellement à mettre la clientèle au cœur de toutes ses activités. À notre avis, en concentrant nos efforts sur les avantages que nous offrons à nos clients, nous obtiendrons des résultats positifs dans tous les aspects de notre rendement – notre santé financière et la croissance de nos activités, notre efficacité et notre efficacité opérationnelles ainsi que notre contribution au bien-être de la communauté.

De plus, notre *Orientation stratégique 2021-2025* renforce notre engagement à améliorer la durabilité de nos activités opérationnelles. Depuis plus de dix ans, Hydro Ottawa s'efforce de trouver un équilibre entre, d'une part, sa croissance et, d'autre part, sa responsabilité sociale et la protection de l'environnement. Notre rendement sur le plan des facteurs ESG est étroitement lié à notre capacité de créer une valeur à long terme et d'atteindre nos objectifs stratégiques. Nous nous appuyons sur cet aspect, qui a été fort utile à la Société et à ses parties prenantes, pour ancrer notre stratégie dans nos interventions déterminantes visant à nous permettre de saisir toutes les possibilités – petites ou grandes – qui s'offriront à nous afin d'améliorer notre profil en matière de développement durable.

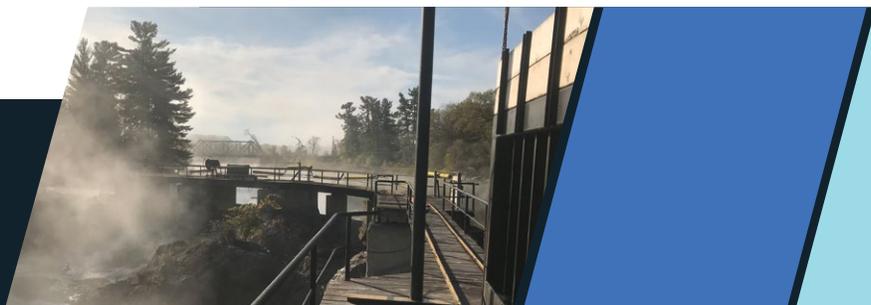
Les environnements commercial, opérationnel et politique dans lesquels nous exerçons nos activités ont tous beaucoup changé depuis l'élaboration de notre plan stratégique précédent. Cinq grands facteurs de

changement définissent maintenant notre contexte stratégique : la décarbonation, la numérisation, la décentralisation, la diversification et la démographie. Collectivement, ces facteurs façonnent à divers degrés le paysage dans lequel nous atténuerons les risques, rechercherons des possibilités et mesurerons notre rendement.

Dans ce paysage dynamique, la stratégie que nous adoptons pour la période de 2021 à 2025 repose sur plusieurs mesures :

- 1. rendre nos activités carboneutres d'ici 2030;**
- 2. devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté;**
- 3. accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables;**
- 4. promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti;**
- 5. continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits;**
- 6. accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités;**
- 7. mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémique;**
- 8. continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre.**

Notre but consiste à être le conseiller énergétique de confiance de nos clients et de notre communauté. À mesure que les besoins en énergie de nos clients et les options s'offrant à eux évolueront et que les projets et réalisations phares verront le jour, Hydro Ottawa jouera un rôle de premier plan pour aider notre ville à faire la transition vers un avenir énergétique intelligent.



Par ailleurs, nous continuerons d'accroître la valeur pour notre actionnaire en maintenant l'accent sur une croissance stratégique de nos activités dans les domaines où nous excellons. Notre programme de croissance comporte quatre grands volets :

- **Distribution d'électricité** : Agrandir notre réseau afin de répondre aux besoins des nouveaux clients et continuer d'évaluer les possibilités d'offrir nos services de distribution à l'extérieur de notre territoire de service actuel.
- **Production d'énergies renouvelables** : Accroître l'offre d'électricité propre pour nos clients en faisant des investissements intelligents dans la production d'énergies renouvelables.
- **Solutions énergétiques** : Proposer des solutions novatrices et durables pour aider les consommateurs, les entreprises, les organismes du secteur public, les entreprises de services publics et les communautés à atteindre leurs objectifs énergétiques, entre autres grâce à la gestion de l'énergie, à l'économie d'énergie, aux études de conception, à l'éclairage de rue efficace, à l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques, à la production et au stockage d'énergie ainsi qu'aux possibilités que présentent les systèmes énergétiques de quartier.
- **Services de télécommunications** : Fournir aux entreprises de notre région des services Internet et des solutions de réseau à fibre optique grande vitesse.

Dans l'ensemble, nous estimons que cette stratégie prévoit un programme équilibré qui permettra à la Société d'obtenir un bon rendement, de s'adapter à l'environnement commercial en pleine évolution et d'assurer une croissance durable et rentable de ses activités.

Mission, vision et principes directeurs

Notre mission

Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des communautés que nous desservons

La Société constitue à la fois un atout pour la communauté et un investissement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa. Dans notre rôle en tant qu'atout pour la communauté, nous avons pour objectif de fournir à nos clients des services efficaces et fiables ainsi qu'une expérience client de premier ordre et de demeurer un solide partenaire stratégique pour la Ville en contribuant à la mise en œuvre de ses programmes de développement économique et de protection de l'environnement. En qualité d'investissement pour notre actionnaire, nous visons à générer un rendement stable, fiable et croissant et à augmenter la valeur pour la Ville d'Ottawa à court et à long terme.

Notre vision

Hydro Ottawa – un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

Nos principes directeurs

Hydro Ottawa est résolue à créer de la valeur à long terme d'une manière qui peut résister à l'examen public et inspirer la confiance. À cette fin, nous ne ménageons aucun effort pour obtenir d'excellents résultats opérationnels et financiers, tout en nous conformant à des normes de conduite professionnelle. Nous sommes guidés non seulement par les obligations qui nous incombent en vertu de la loi, mais aussi par des pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'exploitation ainsi que par des normes établies par des organismes indépendants. Les attentes à cet égard, qui constituent l'assise de nos engagements envers toutes les parties prenantes, se concrétisent dans nos valeurs organisationnelles, notre code de conduite des affaires et nos politiques et méthodes d'exploitation.

Ces principes directeurs ont été utiles à Hydro Ottawa et à ses parties prenantes au cours des cycles de planification stratégique qui se sont succédé. Ils demeurent pertinents compte tenu de l'intérêt des secteurs public et privé pour les facteurs ESG et témoignent ainsi du leadership d'Hydro Ottawa à titre d'entreprise avant-gardiste axée sur des objectifs.



Nos valeurs organisationnelles

À Hydro Ottawa, nous avons à cœur de promouvoir un milieu organisationnel qui favorise l'éthique professionnelle et témoigne de son respect à tous les échelons, tout en reflétant nos valeurs communes, soit le travail d'équipe, l'intégrité, l'excellence et le service. Chaque employé doit donner l'exemple dans cette démarche.

Nos engagements envers nos parties prenantes

Hydro Ottawa prend en compte les intérêts de toutes ses parties prenantes, notamment ses employés, ses clients, ses fournisseurs et son actionnaire, ainsi que ceux de la communauté et de l'environnement où elle exerce ses activités.

Employés

Notre force réside dans la qualité de notre personnel. Nous mettrons tout en œuvre pour recruter les meilleurs candidats, maintenir en poste les membres les plus qualifiés de notre personnel et leur offrir les meilleures chances de réussite. Nous sommes résolus à créer un milieu de travail sûr, sécuritaire et sain, enrichi par la diversité et caractérisé par une communication ouverte, la confiance et un traitement équitable.

Clients

La qualité des interactions avec les clients est essentielle au maintien de notre succès, et nous sommes déterminés à leur offrir une expérience à valeur ajoutée. Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec eux et leur fournissons des produits et des services fiables, novateurs et adaptés à leurs besoins, dans le respect des droits prévus par la loi et conformément aux normes en vigueur en matière d'accessibilité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

Fournisseurs et entrepreneurs

Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec nos fournisseurs et nos entrepreneurs. Nous procédons à l'acquisition de l'équipement, des fournitures et des services en fonction de leur valeur et en privilégiant l'achat local. Nous payons les fournisseurs

et les entrepreneurs conformément aux modalités convenues. Nous les encourageons à adopter des pratiques commerciales responsables et exigeons qu'ils respectent nos normes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement lorsqu'ils travaillent pour Hydro Ottawa.

Communauté et environnement

Nous sommes déterminés à exercer nos activités en tant qu'entreprise citoyenne responsable et contribuons à faire de la communauté que nous desservons un meilleur endroit où vivre et faire des affaires. Nous sommes à l'écoute des besoins de la communauté et avons à cœur la protection et la préservation de l'environnement où nous évoluons.

Actionnaire et autres sources de fonds

Nous rendons compte de notre gestion financière à notre actionnaire et aux institutions qui financent nos activités et leur communiquons toute l'information qui revêt une importance pour notre organisation. Nous protégeons l'investissement de notre actionnaire et gérons le risque de manière efficace. Par ailleurs, nous communiquons à notre actionnaire toute l'information qui lui permettra de bien comprendre notre gouvernance.

Vue d'ensemble du secteur de l'électricité

Au sein du secteur de l'électricité, différentes entités sont chargées de produire l'électricité, de la transporter et de la livrer aux ménages et aux entreprises, de gérer l'exploitation du réseau et les opérations sur les marchés ainsi que de surveiller et de réglementer le réseau dans son ensemble. Ces entités ne sont pas les mêmes dans les deux marchés où Hydro Ottawa exerce ses activités, soit l'Ontario et l'État de New York.

Production d'électricité

L'électricité est produite dans des centrales – nucléaires, hydroélectriques, au gaz naturel ou aux biocombustibles et éoliennes ou solaires – ainsi que dans des installations distribuées à petite échelle qui produisent principalement de l'énergie renouvelable se trouvant sur le lieu de



consommation finale ou à proximité. Certaines installations fonctionnent en continu [p. ex. centrales nucléaires et grandes centrales hydroélectriques], tandis que d'autres produisent de l'énergie par intermittence [p. ex. installations éoliennes et solaires]. D'autres encore permettent de démarrer ou de ralentir la production selon les fluctuations de la demande [p. ex. centrales au gaz naturel]. Par l'intermédiaire de sa filiale Portage Énergie, Hydro Ottawa a pu se doter d'un parc énergétique diversifié : centrales hydroélectriques, centrales aux gaz d'enfouissement et installations solaires. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario.

Transport d'électricité

À partir des installations de production, l'électricité est acheminée aux SDL et aux gros clients industriels sur un réseau haute tension qui comprend des postes de transformation, des pylônes et des lignes électriques. En Ontario, le réseau de transport est exploité principalement par Hydro One. Dans l'État de New York, il est exploité par plusieurs entités privées et publiques – entre autres National Grid et la New York Power Authority – désignées collectivement par l'expression « New York Transmission Owners ».

Distribution d'électricité

En Ontario, les SDL comme Hydro Ottawa limitée distribuent l'électricité transportée sur le réseau haute tension aux ménages, aux entreprises, aux hôpitaux, aux écoles, aux usines et aux exploitations agricoles en utilisant des lignes basse tension. Ces entreprises, qui font affaire directement avec les consommateurs, assurent l'entretien du réseau d'électricité local et aident les clients à économiser l'énergie. Les SDL facturent et prélèvent la quasi-totalité des frais dans le secteur de l'électricité. En Ontario, elles sont tenues de permettre aux producteurs d'électricité de raccorder leurs installations au réseau de distribution, conformément à certains critères réglementaires, et de faciliter le processus de règlement en vertu duquel un producteur obtient un paiement en contrepartie de sa production d'électricité. Selon ce processus, qui assure la viabilité financière de ces entreprises, toute SDL ontarienne verse au producteur le prix de l'électricité sur le marché au comptant, auquel s'ajoute tout écart entre ce prix et le montant prévu en

vertu du contrat d'approvisionnement conclu avec la Société indépendante d'exploitation du réseau [« SIERE »].

C'est toujours une SDL qui livre l'électricité aux ménages et aux entreprises sur ses lignes de distribution, mais les clients peuvent faire le choix de l'acheter auprès de leur SDL même ou d'un détaillant. En Ontario, la plupart des clients font affaire avec la SDL de leur localité. Hydro Ottawa limitée assure la distribution d'électricité uniquement dans le marché ontarien.

Exploitants de réseau

La SIERE assure la liaison entre tous les participants au réseau ontarien – les sociétés qui produisent l'électricité, celles qui la transportent dans toute la province, les détaillants qui l'achètent et la revendent, les entreprises industrielles qui la consomment en grande quantité et les SDL qui la livrent aux ménages et aux entreprises. Elle prévoit la demande d'électricité dans l'ensemble de l'Ontario, met les données à jour toutes les cinq minutes et reçoit les offres des producteurs qui sont en mesure de fournir le volume nécessaire. Ainsi, les clients de gros peuvent observer la fluctuation des prix en fonction de l'offre et de la demande et réagir en conséquence. La SIERE surveille le réseau, détermine les mesures à prendre pour assurer la fiabilité du service d'électricité à l'avenir et publie ses conclusions dans des rapports périodiques. Elle coordonne également la préparation aux situations d'urgence pour le réseau d'électricité provincial.

Le New York Independent System Operator [« NYISO »] est au cœur du réseau d'électricité de l'État de New York. Il surveille le réseau de transport et l'infrastructure électrique, administre et surveille les marchés de gros de l'électricité et planifie l'avenir énergétique de l'État. Le NYISO a été créé pour donner un accès équitable et libre au réseau d'électricité. Dans chacune des 11 zones du réseau new-yorkais, il doit prévoir la production et la charge, conclure des marchés pour la prestation des services nécessaires afin d'assurer la fiabilité du réseau de transport et prévoir les importations et les exportations. Le NYISO doit aussi publier en temps réel les données concernant la demande ou la charge. Les installations d'Hydro Ottawa dans l'État de New York se trouvent dans la zone E du NYISO, soit la région de Mohawk Valley.



Cadre réglementaire

En Ontario, le ministère de l'Énergie établit la politique globale pour le secteur de l'énergie en s'appuyant sur les lois et règlements applicables. Il surveille la SIERE et la Commission de l'énergie de l'Ontario [« CEO »], qui réglementent ce secteur comme le prévoient principalement trois lois, à savoir la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* [« Loi sur la CEO »], la *Loi de 1998 sur l'électricité* et la *Loi de 2010 sur la protection des consommateurs d'énergie*. La Loi sur la CEO confère à la Commission le pouvoir d'approuver et de fixer tous les tarifs pour le transport et la distribution d'électricité en Ontario et d'établir des normes de service, de conduite et de production de rapports dont le respect constitue une condition rattachée aux permis.

Aux États-Unis, les producteurs d'électricité indépendants et les compagnies d'électricité sont assujettis à la réglementation fédérale et à celle des États. En vertu de la *Federal Power Act*, la Federal Energy Regulatory Commission [« FERC »] réglemente le transport et la vente en gros de l'électricité dans le cadre des échanges commerciaux inter-États. À moins qu'elle n'en soit exemptée, toute entité qui possède ou exploite des installations servant au transport ou à la vente en gros d'électricité dans le cadre de ces échanges est une entreprise de services publics relevant de cet organisme indépendant du Département de l'Énergie. La FERC exerce une surveillance sur les exploitants de réseaux régionaux, comme le NYISO, et sur les centrales hydroélectriques qui appartiennent à des intérêts privés auxquelles elle délivre des permis d'exploitation.

Tarifs

Hydro Ottawa limitée recouvre ses coûts auprès des clients grâce aux tarifs de distribution, qui couvrent les coûts découlant des activités suivantes :

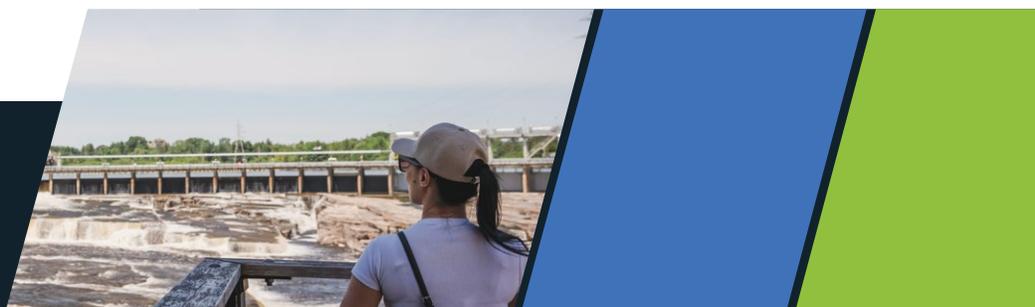
- conception, construction et entretien des lignes de distribution aériennes et souterraines, des poteaux électriques, des postes et des transformateurs locaux;
- exploitation des systèmes technologiques nécessaires pour la surveillance et la régie du réseau de distribution;
- service à la clientèle et interventions d'urgence.

Les coûts et les tarifs varient d'une société de distribution à l'autre en fonction de facteurs tels que l'âge et l'état des équipements, les caractéristiques géographiques et la distance, la densité et la croissance démographiques ainsi que le ratio entre les clients résidentiels et les clients commerciaux et industriels.

Les frais de distribution que prélève Hydro Ottawa limitée représentent une portion de la facture d'électricité des clients. L'entreprise facture et prélève des montants qui correspondent à l'ensemble des coûts pour le secteur de l'électricité, et non seulement ceux qui sont associés à la distribution, mais elle ne conserve que les frais de distribution. Elle transfère les autres montants, sans majoration, à la SIERE, aux producteurs, aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'à d'autres entités de la Société.

La CEO fixe les tarifs de distribution d'Hydro Ottawa limitée après examen des requêtes tarifaires déposées par la Société. Pour en savoir plus sur le cadre d'établissement des tarifs et les tarifs d'Hydro Ottawa limitée, reportez-vous à la note 3d [« Méthodes comptables significatives – Réglementation – Hydro Ottawa »] afférente aux états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport.

Les tarifs que **Portage Énergie** perçoit pour la production d'énergie dans ses centrales hydroélectriques, ses centrales aux gaz d'enfouissement et ses installations solaires sont fixés en vertu d'accords contractuels distincts conclus pour chacune de ces installations. Dans le cas des installations de production qui alimentent le réseau ontarien, Portage Énergie assure l'exploitation en vertu de contrats conclus avec la SIERE, qui déterminent dès le départ un « tarif contractuel de base ». Un facteur d'indexation est appliqué chaque année jusqu'à la fin du contrat. Dans le cas des centrales hydroélectriques du nord de l'État de New York, les contrats d'achat d'électricité de Portage Énergie – tous conclus avec la Niagara Mohawk Power Corporation, filiale de National Grid plc – sont actuellement établis en fonction du marché. C'est pourquoi les produits tirés de la production de ces installations varient selon la valeur marchande.



Capacité d'obtenir des résultats

La capacité d'Hydro Ottawa à atteindre les objectifs énoncés dans son orientation stratégique repose sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, son expertise, ses systèmes et ses ressources en capital dans les domaines suivants.

Immobilisations

Le coût brut des immobilisations d'Hydro Ottawa s'élève, à 3,0 milliards de dollars par suite d'investissements élevés et soutenus dans l'infrastructure de production et de distribution et les systèmes technologiques. Comme toutes les entreprises de services publics, Hydro Ottawa n'échappe pas à la réalité du vieillissement de son infrastructure. Elle continue de gérer la situation grâce à ses investissements accrus dans l'infrastructure et à son Plan du réseau de distribution détaillé, qui lui permet de concentrer ses investissements là où ils seront le plus utiles. En 2024, la Société a investi 89 millions de dollars dans l'entretien de son réseau de distribution et 69 millions supplémentaires dans l'agrandissement de ce réseau afin de répondre aux besoins des clients [pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Activités d'investissement » ci-après].

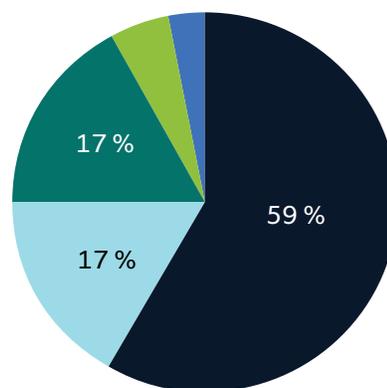
Actifs de distribution d'électricité – Depuis plus de 100 ans, Hydro Ottawa et les entreprises qui l'ont précédée assurent un approvisionnement en électricité fiable aux ménages et aux entreprises.

- Territoire de service – 1 116 km²
- Lignes et câbles électriques – 6 359 km
 - Lignes et câbles aériens – 2 781 km
 - Lignes et câbles enfouis – 3 578 km
- Postes – 92
- Transformateurs – 48 946
- Poteaux – 48 674

Actifs de production d'énergies renouvelables – Avec une puissance installée de 131 MW, soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 ménages, Hydro Ottawa est le principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario.

- Centrales au fil de l'eau – 18
- Centrales aux gaz d'enfouissement – 2
- Installations solaires – 16 [dont deux en aval du compteur]

Immobilisations corporelles et incorporelles brutes



- Actifs de distribution
1 755 M\$
- Autres immobilisations
498 M\$
- Actifs de production
495 M\$
- Actifs en cours de construction
149 M\$
- Logiciels
94 M\$



Effectif

Pour continuer à connaître du succès, Hydro Ottawa doit avoir un effectif hautement qualifié, dûment formé et compétent et lui offrir un milieu de travail sécuritaire et sain. Afin d'atteindre ses objectifs stratégiques, la Société doit absolument déployer des efforts dans le but d'être efficace, privilégier l'apprentissage continu et se doter des compétences voulues pour obtenir un bon rendement dans ses champs d'activité actuels et nouveaux.

À la fin de 2024, Hydro Ottawa comptait environ 700 employés, dont 84 pour cent à Hydro Ottawa limitée.

À l'instar de bien d'autres entreprises de services publics, la Société continue de faire face à des problèmes associés au profil démographique de son effectif, qui exigent une intervention concertée. Elle a mis en place une vaste stratégie intégrée de gestion des talents qui prévoit les besoins en matière de compétences et y répond par divers moyens : planification de l'effectif, attraction et embauche de personnes de talent, déploiement efficace des ressources, gestion du rendement et offre de possibilités de perfectionnement.

Plus précisément, Hydro Ottawa mène à cette fin des activités dans les sphères suivantes :

- **Formation** : Les programmes d'apprentissage à l'interne et de stages en ingénierie ont continué de prendre de l'ampleur en 2024 : 27 nouveaux apprentis ont été embauchés, ce qui porte leur nombre à 56, soit 31 pour cent de nos gens de métier. Pendant l'année, six apprentis et trois ingénieurs stagiaires ont obtenu respectivement le statut de compagnon et leur diplôme d'ingénieur.
- **Relève** : Les programmes de planification de la relève et de perfectionnement professionnel permettent de bien préparer des employés qualifiés de divers horizons pour qu'ils puissent occuper des postes clés.
- **Gestion et transfert du savoir** : Une approche proactive pour les postes clés comprend un plan de mobilisation des travailleurs âgés et des retraités afin d'assurer une transition en douceur entre les travailleurs d'expérience et la prochaine génération.

- **Diversité, équité et inclusion** : La stratégie adoptée par Hydro Ottawa favorise une culture d'inclusion qui tire parti de la diversité et renforce la mobilisation des employés et l'innovation. En 2022, dans l'optique des objectifs de la troisième édition de son plan pour la diversité, l'équité et l'inclusion, la Société a pris trois engagements en faveur de la diversité des genres : d'ici 2030, faire passer la proportion des femmes à 30 pour cent au sein des corps de métier et du personnel technique, à 50 pour cent dans les postes d'ingénieur et à 50 pour cent dans les postes de direction. Hydro Ottawa collabore avec plusieurs partenaires pour renforcer sa mixité et continuer de faire évoluer son plan.
- **Partenariats en éducation** : Hydro Ottawa a établi des collaborations, principalement avec le Collège Algonquin, afin d'offrir les programmes de formation des techniciens de lignes électriques dans l'est de l'Ontario, et avec le département du génie de l'énergie durable et renouvelable de l'Université Carleton, afin de mettre sur pied un laboratoire pour les réseaux intelligents. Ce laboratoire favorise une recherche novatrice sur les réseaux d'électricité et la formation des ingénieurs dans l'environnement des réseaux intelligents. Hydro Ottawa s'est aussi associée à la faculté de génie et de design de l'Université Carleton pour le programme Women in Engineering and IT. Ce programme, qui est offert tout au long de l'année universitaire, vise à éliminer la disparité entre les genres dans les domaines du génie et de la technologie de l'information. Il propose aux étudiantes en sciences, en technologie, en génie ou en mathématiques des possibilités de réseautage, de stage et d'acquisition de compétences générales.

Les programmes de rémunération de la Société, qui ont continué de favoriser l'instauration d'une culture de rendement élevé en 2024, comportent des volets dictés par le marché et axés sur le rendement afin d'attirer et de maintenir en poste des employés clés.

À mesure que les champs d'activité d'Hydro Ottawa évoluent, il en va de même pour le profil de son effectif, qui est de plus en plus diversifié au chapitre de l'âge, des compétences, de l'origine culturelle et ethnique, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ainsi qu'à de nombreux autres égards. La Société souhaite créer un milieu de travail dynamique et respectueux qui ne laisse personne de côté.



La très grande priorité qui est accordée à la santé, à la sécurité et au mieux-être des employés et de la communauté constitue un aspect fondamental de la détermination d'Hydro Ottawa à exercer ses activités de façon efficiente et efficace. La Société a mis sur pied un système intégré de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale qui est certifié selon des normes internationales – les normes ISO 45001:2018 et ISO 14001:2015, lesquelles régissent respectivement les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail et le management environnemental.

Systèmes et processus

Hydro Ottawa a réalisé des investissements considérables dans les systèmes technologiques pour améliorer son efficacité. Mentionnons notamment les systèmes de facturation et d'information sur les clients, les compteurs intelligents, les technologies de l'information et technologies opérationnelles, comme les systèmes d'information géographique, l'équipement de contrôle du réseau ainsi que les systèmes de gestion des interruptions de service et des équipes mobiles. En outre, son processus de prise de décisions concernant la technologie continue de reposer sur trois critères fondamentaux : amélioration du service fourni aux clients, création de gains d'efficacité propres à renforcer la compétitivité et perfectionnement des fonctionnalités afin de gagner de la souplesse et de la résilience dans le contexte des perturbations au sein du secteur.

La Société continue de faire évoluer son programme de cybersécurité et prend au sérieux la sécurité de son infrastructure essentielle contre les cybermenaces. En plus de gérer ce risque de façon proactive en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, les organismes de réglementation et des partenaires du secteur privé dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, Hydro Ottawa met à profit l'expertise d'organismes comme le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité et la Commission de l'énergie de l'Ontario. Elle aspire à maintenir dans son programme cybernétique des pratiques de pointe de l'industrie, notamment les contrôles de sécurité pour la défense en profondeur, les tests de pénétration périodiques, la formation et la sensibilisation des employés sur l'hameçonnage, les évaluations de la maturité de tiers et les services de sécurité gérés, les exercices de simulation pour les cadres supérieurs et les plans d'action en bonne et

due forme pour la gestion des risques, de la vulnérabilité, des menaces et des incidents.

Hydro Ottawa s'attache aussi à maximiser l'efficacité et l'efficacité de ses activités en optimisant la productivité chaque fois qu'elle le peut.

En 2024, la Société a lancé plusieurs initiatives :

- amélioration de son système SCADA [Supervisory Control and Data Acquisition] pour la surveillance et la gestion du réseau, système qui servira de base à toutes les activités ultérieures prévues sur la feuille de route pluriannuelle pour la modernisation du réseau;
- mise en œuvre de plateformes et d'outils d'intelligence artificielle [« IA »] pour améliorer l'automatisation et la productivité, entre autres mise à l'essai et déploiement fructueux d'une application d'IA générative pour les employés;
- refonte du portail client en ligne qui permet une gestion complète du compte à partir des appareils mobiles, un renforcement de la sécurité des connexions, un affichage optimisé des options de paiement et de facturation, une fonction de recherche améliorée ainsi que de nouveaux tableaux de bord pour le suivi de la consommation, de la facturation et des interruptions de service;
- introduction de nouvelles communications bidirectionnelles permettant aux clients de signaler les pannes et de s'inscrire aux alertes de pannes par texto;
- renforcement des mesures de cybersécurité pour la protection des systèmes d'information essentiels et de technologies opérationnelles;
- élargissement des fonctionnalités du système de gestion des relations avec la clientèle pour centraliser la réception des demandes de travaux sur le terrain et automatiser le traitement et la tenue des dossiers numériques;
- élimination du fardeau et simplification de l'expérience pour les clients autoproducteurs qui ont adhéré au mesurage net grâce à la communication de nouveaux renseignements et à l'exercice d'un meilleur contrôle au moyen de fonctions accessibles dans le portail client en ligne; et
- modernisation de la technologie de la salle de réunion aux bâtiments administratifs et opérationnels de la Société pour améliorer la productivité et la collaboration des employés.



Ressources en capital

Liquidité et ressources en capital

Sur une base consolidée, les principales sources de liquidité et de ressources en capital de la Société sont ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, ses facilités de crédit bancaire ainsi que le produit de son programme de papier commercial et des obligations qu'elle émet selon ses besoins. Cette liquidité et ces ressources sont nécessaires principalement pour l'entretien du réseau de distribution d'Hydro Ottawa, les investissements dans ses activités accessoires à tarifs non réglementés, les coûts liés à l'électricité, les charges d'intérêts et les exigences prudentielles.

Pendant l'année, la Société a renouvelé et accru sa facilité de crédit renouvelable de 551 millions de dollars sur trois ans en la prolongeant jusqu'en août 2027 afin de répondre à ses besoins opérationnels généraux, de couvrir ses dépenses en immobilisations annuelles et de disposer d'une liquidité suffisante en cas d'évolution soudaine et défavorable de la conjoncture économique. Cette facilité de crédit sert également de filet de sécurité pour le programme de papier commercial d'une valeur de 450 millions de dollars dans le but de mieux optimiser les emprunts à court terme de la Société de capitaux Hydro Ottawa.

Les obligations émises dans le secteur des services publics demeurent très attrayantes pour les investisseurs sur les marchés financiers. Quelle que soit l'échéance, ces obligations suscitent une forte demande. La Société a ainsi accès à des marchés possédant une forte capacité pour répondre à ses besoins d'investissements soutenus. Avec une échéance moyenne pondérée de 12 ans à un coût moyen pondéré de 3,49 pour cent, elle a un très bon profil en matière d'obligations. Afin de financer des projets, la Société a émis en 2016 une série d'obligations décroissantes d'une valeur de 204 millions de dollars, dont le solde impayé se chiffre à 200,3 millions, sans recours portant intérêt au taux

de 4,08 pour cent et venant à échéance après 40 ans pour accroître la production hydroélectrique aux chutes de la Chaudière. Elle a aussi émis en 2019 une série d'obligations vertes décroissantes d'une valeur de 290,5 millions de dollars sans recours portant intérêt à 3,53 pour cent et venant à échéance après 40 ans pour les projets de remise à niveau des deux centrales situées au Québec. Pour en savoir plus sur les sources de liquidité et de ressources en capital de la Société, reportez-vous aux notes 11, 15 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Cotes de crédit

Le 1^{er} octobre 2024, Morningstar DBRS [« DBRS »] a mis fin à toutes les cotes de crédit de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., tout en attribuant simultanément des cotes à la Société de capitaux Hydro Ottawa Inc. par suite de la restructuration organisationnelle. DBRS a attribué à la Société de capitaux une cote de l'émetteur A [faible], une cote A [faible] pour sa dette non garantie de premier rang et une cote R-1 [faible] pour son programme de papier commercial de crédit, toutes accompagnées d'une tendance stable. La cote A [faible] avec tendance stable confirme la vigueur et la stabilité soutenues des activités de distribution de la Société. DBRS a souligné que la Société de capitaux Hydro Ottawa conserve un solide profil de risque commercial grâce à ses activités régies par un régime réglementaire raisonnable pour la distribution d'électricité et à sa clientèle vaste et diversifiée, ce qui assure des bénéfices et des flux de trésorerie constants, prévisibles et stables.

Résultats financiers

Les résultats financiers consolidés de la Société présentés ci-après doivent être consultés en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

État consolidé du résultat net [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]

	2024	Incidence de l'IFRS 14	2024 (pré-IFRS 14 ¹)	2023	Incidence de l'IFRS 14	2023 (pré-IFRS 14 ¹)	Variation (pré-IFRS 14 ¹)
Produits des activités ordinaires et autres produits							
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité	957 565	(38 241)	919 324	861 905	(15 913)	845 992	73 332
Produits tirés de la distribution d'électricité	243 062	(2 317)	240 745	224 770	(4 367)	220 403	20 342
Produits tirés de la production d'électricité	52 892	–	52 892	48 073	–	48 073	4 819
Produits tirés des services offerts aux entreprises	63 733	–	63 733	36 477	–	36 477	27 256
Produits tirés des subventions gouvernementales	5 955	–	5 955	4 336	–	4 336	1 619
Produit lié à l'interruption des activités	6 755	–	6 755	4 482	–	4 482	2 273
Autres produits	16 997	–	16 997	14 382	–	14 382	2 615
	1 346 959	(40 558)	1 306 401	1 194 425	(20 280)	1 174 145	132 256
Charges							
Achat d'électricité	923 195	(20 724)	902 471	864 882	(32 418)	832 464	70 007
Charges d'exploitation	215 553	(1 266)	214 287	182 273	(1 220)	181 053	33 234
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	84 118	–	84 118	79 604	–	79 604	4 514
	1 222 866	(21 990)	1 200 876	1 126 759	(33 638)	1 093 121	107 755
Résultat avant les éléments suivants	124 093	18 568	105 525	67 666	13 358	81 024	24 501
Charges financières, produits d'intérêts et charge d'impôt	75 408	(12 674)	62 734	64 671	(8 497)	56 174	6 560
Quote-part de la perte des coentreprises	669	–	669	746	–	746	(77)
	76 077	(12 674)	63 403	65 417	(8 497)	56 920	6 483
Bénéfice net	48 016	(5 894)	42 122	2 249	21 855	24 104	18 018
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt	(5 894)	5 894	–	21 855	(21 855)	–	–
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	42 122	–	42 122	24 104	–	24 104	18 018

¹ Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus.

Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus

Selon la *Norme internationale d'information financière no 14, Comptes de report réglementaires [International Financial Reporting Standard 14 – IFRS 14]*, la variation nette des soldes des comptes de report réglementaires relatifs au résultat [c.-à-d. les soldes débiteurs et créditeurs, déduction faite de l'impôt] doit être présentée séparément dans l'état consolidé du résultat. On observe une variation nette des soldes réglementaires principalement en cas de manque de synchronisme entre l'achat de l'électricité et le recouvrement des coûts correspondants. Ces montants sont comptabilisés comme écarts liés au règlement, qui représentent les montants à recouvrer auprès des clients ou à leur rembourser à même les tarifs qu'approuvera la Commission de l'énergie de l'Ontario. Ce manque de synchronisme peut donc avoir une grande incidence sur les postes de l'achat d'électricité et du recouvrement des coûts liés à l'électricité. Pour les besoins de l'analyse et de l'interprétation des écarts financiers présentés, la direction a déterminé et exclu l'incidence de l'adoption de l'IFRS 14 et utilisé à cette fin les résultats « pré-IFRS 14 », à moins d'indication contraire. D'après la direction, cette façon de procéder permet de représenter avec plus d'exactitude le véritable rendement financier de la Société du fait qu'elle exerce des activités à tarifs réglementés prescrits par la CEO. Il convient de noter que les mesures financières pré-IFRS 14 non conformes aux Principes comptables généralement reconnus ne constituent pas des mesures normalisées et qu'elles pourraient ne pas être comparables aux informations présentées par d'autres entités.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 18,0 millions de dollars par rapport au résultat de 2023. Ce bond est principalement attribuable à une croissance de 132,3 millions des produits des activités ordinaires et autres produits, neutralisée en partie par une hausse de 107,8 millions au titre des charges. Les produits se sont accrus dans l'ensemble des principaux champs d'activité de la Société. La filiale qui assure la distribution locale, dont les tarifs sont réglementés, affiche un accroissement de 20,3 millions des produits tirés de la distribution en raison de la majoration réglementée de ses tarifs et de l'augmentation de sa clientèle. De plus, la hausse de 73,3 millions des produits tirés du

recouvrement des coûts liés à l'électricité a été compensée par une augmentation de 70,0 millions des charges au titre de l'achat d'électricité. Les écarts observés en ce qui concerne, d'une part, les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité et, d'autre part, les charges au titre de l'achat d'électricité n'ont aucune incidence sur le résultat net, car les charges sont facturées par la société de distribution locale, dont les tarifs sont réglementés. Toutefois, par suite de la consolidation du résultat des filiales, les produits tirés de la production et les charges au titre de l'achat d'électricité intersociétés sont éliminés lorsque Portage Énergie injecte l'électricité directement dans le réseau de distribution d'Hydro Ottawa. Cette situation a une incidence sur le transfert direct des charges liées au produit de base telles qu'elles sont présentées dans l'état du résultat. De plus, les produits tirés des services offerts aux entreprises se sont accrus de 27,3 millions, principalement grâce au rendement d'Envari, la filiale qui propose des solutions énergétiques. Les produits de Portage Énergie ont augmenté de 4,8 millions. Cette filiale en activité dans le secteur de la production d'énergies renouvelables a continué en 2024 de toucher des indemnités en raison l'interruption des activités attribuable à la défaillance mécanique survenue au printemps 2023 à sa centrale n°5, située dans l'île de la Chaudière. Enfin, réseaux hiboo, la nouvelle filiale qui fournit des services de télécommunications, a enregistré une légère hausse des produits tirés des services et produits de communication.

Cet accroissement des produits s'est accompagné d'une hausse des charges, notamment dans le cas des charges liées aux services pour Envari et des charges de la rémunération pour la Société. Les charges de réseaux hiboo ont également augmenté à mesure que cette filiale poursuivait l'expansion de ses activités. La hausse des charges de la rémunération par rapport à l'année précédente est attribuable en partie à la grève de 84 jours menée en 2023 par ses employés représentés par la section locale 636 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité [« FIOE 636 »] à Hydro Ottawa limitée.

Outre l'augmentation des charges d'exploitation, Hydro Ottawa a enregistré une hausse de 0,7 million de dollars des charges financières en raison de l'accroissement des emprunts à court terme ainsi qu'une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 4,5 millions découlant de la croissance de ses actifs immobilisés.





Produits des activités ordinaires et autres produits

Les produits des activités ordinaires et autres produits sont tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergies renouvelables, des services de gestion de l'énergie, des services offerts aux entreprises de services publics ainsi que des subventions gouvernementales et d'activités variées. En 2024, les produits d'Hydro Ottawa – y compris les coûts liés à l'électricité, qui sont transférés – ont totalisé environ 1,3 milliard de dollars, en hausse de 11 pour cent par rapport à 2023.

Le recouvrement des coûts d'électricité auprès des clients en vertu des tarifs établis à l'échelon provincial représente l'élément le plus important des produits d'Hydro Ottawa. Ces coûts constituent un montant transféré, ce qui limite le risque pour le rendement financier de la Société. Il y a toutefois un écart entre les charges au titre de l'achat d'électricité et le recouvrement des coûts connexes en raison du manque de synchronisme entre la facturation par la SIERE et la réception du paiement des clients. Ces montants sont comptabilisés comme écarts liés au règlement. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité d'Hydro Ottawa limitée ont augmenté de 73,3 millions de dollars en 2024, surtout en raison des charges plus élevées au titre du produit de base.

Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés en fonction des tarifs de distribution approuvés par la CEO, qui sont établis de manière à permettre le recouvrement des coûts engagés par Hydro Ottawa limitée pour livrer l'électricité aux clients. Ces tarifs comprennent les montants perçus en vertu des avenants tarifaires approuvés par la CEO. L'année 2024 est la quatrième pour laquelle les tarifs ont été approuvés à la suite du dépôt, par Hydro Ottawa limitée, d'une requête tarifaire présentée selon la méthode incitative personnalisée pour la période de 2021 à 2025. Les produits tirés de la distribution d'électricité se sont accrus de 9 pour cent par rapport à 2023, en grande partie en raison de la majoration réglementée des tarifs d'électricité d'Hydro Ottawa limitée et de l'augmentation de la clientèle.

En 2024, les produits d'Envari tirés des services offerts aux entreprises, qui incluent les services énergétiques et les services offerts aux entreprises de services publics, ont affiché une hausse de 25,8 millions de dollars grâce à l'avancement de plusieurs projets clés. L'augmentation dans les champs d'activité de l'éclairage, des bâtiments et de l'électricité s'est chiffrée à 95 pour cent par rapport à 2023. Les activités commerciales ont été stimulées, en particulier, par les progrès réalisés dans le projet d'aménagement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du Programme d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa.

Portage Énergie, la filiale du champ d'activité de la production d'énergies renouvelables, a accru ses produits de 4,8 millions de dollars en 2024 par rapport à 2023 grâce à une forte

production. Malgré la défaillance mécanique survenue en 2023 à la centrale n°5, qui a entraîné une interruption de la production, Portage Énergie a pu compenser la perte de produits grâce aux indemnités de 6,8 millions reçues en vertu des polices d'assurance contre l'interruption des activités [s'ajoutant aux 4,5 millions touchés en 2023].

Charges

Achat d'électricité et charges d'exploitation

Les charges au titre de l'achat d'électricité représentent les coûts de l'électricité qui est livrée aux clients sur le territoire du service de distribution d'Hydro Ottawa limitée. Elles comprennent les frais engagés relativement au produit de base, aux activités sur le marché de gros, aux services de transport et à l'ajustement global. Ces charges ont augmenté de 70,0 millions de dollars en 2024, principalement en raison des charges au titre du produit de base. Les charges d'exploitation enregistrées en 2024, soit 214,3 millions, représentent une hausse de 33,2 millions par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la hausse de 21,8 millions des coûts des produits vendus et des charges d'exploitation d'Envari, laquelle coïncide avec l'accroissement des produits, ainsi qu'à la hausse de 16,6 millions des charges de la rémunération de la Société s'expliquant en partie par la grève de 2023. De plus, la filiale réseaux hiboo, lancée en septembre 2023, a été exploitée pendant l'ensemble de 2024, contribuant ainsi à une augmentation de 0,7 million des charges d'exploitation. Cette hausse a été compensée partiellement par les indemnités de 6,6 millions de dollars reçues en vertu des polices d'assurance sur les biens durant l'année et par la hausse de 7,3 millions de l'affectation de charges aux programmes d'immobilisations par rapport à l'année 2023, qui avait été touchée par la grève.

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles d'Hydro Ottawa s'est accru de 4,5 millions de dollars en 2024 en raison de l'investissement soutenu dans son infrastructure de distribution et de production et son infrastructure générale.

Quote-part du bénéfice [de la perte] des coentreprises

La perte des coentreprises qui revient à la Société s'est élevée à 0,7 million de dollars en 2024, soit un montant à peu près équivalent à la perte subie en 2023. La quote-part représente le bénéfice net ou la perte nette de la Société qui est attribuable à l'exploitation continue de Moose Creek Energy LP [50,05 pour cent] et de PowerTrail Inc. [60,00 pour cent], deux coentreprises vouées à la production d'énergie à partir de gaz d'enfouissement. De plus, la Société détient une participation de 50 pour cent dans Zibi Community Utility LP [« ZCU »], un système de chauffage et de climatisation centralisé et carboneutre aménagé pour le quartier Zibi, au centre-ville d'Ottawa-Gatineau, ainsi

qu'une participation de 60 pour cent dans le Civic Community Utility Partnership, une coentreprise créée pour construire et exploiter une centrale de quartier qui alimentera en énergie le nouveau campus de L'Hôpital d'Ottawa à compter de 2029. Pour en savoir plus sur les coentreprises auxquelles participe la Société, reportez-vous à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

Charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] et charge d'impôt

Les charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] ont augmenté de 0,5 million de dollars par suite d'une hausse des emprunts à court terme liés aux besoins opérationnels de la Société.

Le taux d'imposition effectif de la Société est passé de 30,37 pour cent en 2023 à 32,99 pour cent en 2024 en raison des écarts permanents et temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs enregistrés pendant l'année. L'augmentation de 10,2 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat après l'incidence de l'IFRS 14 est principalement attribuable à une hausse du bénéfice avant impôt sur le résultat et d'écarts temporaires. [La charge d'impôt sur le résultat pré-IFRS 14 s'est accrue de 6,1 millions.] Pour en savoir plus concernant l'impôt sur le résultat, reportez-vous à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Variation nette des soldes réglementaires [déduction faite de l'impôt]

Conformément à l'IFRS 14, la Société a présenté séparément la variation nette des soldes réglementaires dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La variation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires qui figurent au bilan consolidé pour l'exercice représente des augmentations de 9,0 millions de dollars [débit] et de 15,0 millions [crédit] respectivement. Ces montants correspondent à la variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt, qui figure aux états consolidés du résultat net et du résultat global [diminutions de 5,9 millions et de 0,1 million respectivement]. L'état consolidé du résultat net [sommaire] montre l'incidence des ajustements de 5,9 millions visant à prendre en compte l'incidence de l'IFRS 14. À mesure qu'Hydro Ottawa limitée transfère les avantages générés par l'impôt différé au moyen des rajustements annuels des tarifs de distribution d'électricité approuvés par la CEO, elle enregistre un solde créditeur [ou débiteur] sur les comptes de report réglementaires pour les montants d'impôt différé qui devraient être remboursés aux clients [ou recouverts auprès d'eux] à même les tarifs futurs.

Bilan consolidé [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]

	2024	2023	Variation
Actifs courants	274 900	230 042	44 858
Actifs non courants	2 382 260	2 248 745	133 515
Total des actifs	2 657 160	2 478 787	178 373
Soldes débiteurs de comptes réglementaires	140 811	131 843	8 968
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 797 971	2 610 630	187 341
Passifs courants	849 783	567 443	282 340
Passifs non courants	1 362 774	1 498 559	(135 785)
Total des passifs	2 212 557	2 066 002	146 555
Capitaux propres	555 491	529 669	25 822
Total des passifs et des capitaux propres	2 768 048	2 595 671	172 377
Soldes créditeurs de comptes réglementaires	29 923	14 959	14 964
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 797 971	2 610 630	187 341

Actifs

En 2024, le total des actifs s'est accru d'environ 178,4 millions de dollars, en grande partie du fait de l'augmentation de 130,5 millions des immobilisations corporelles et incorporelles. La hausse des actifs est attribuable aux investissements soutenus dans l'infrastructure de distribution et de production ainsi qu'à l'acquisition d'éléments d'infrastructure générale. Par ailleurs, les actifs courants de la Société ont augmenté de 44,9 millions, principalement en raison des hausses de 34,5 et de 6,6 millions respectivement au titre des débiteurs et des actifs sur contrat. L'augmentation des créditeurs est principalement attribuable à la croissance des produits tirés de la distribution d'électricité et du recouvrement des coûts liés à l'électricité.

Passifs

Les passifs se sont accrus de 146,6 millions de dollars en 2024, notamment en raison de la hausse de 64,9 millions de la dette bancaire et du papier commercial de la Société ainsi que de 13,0 millions des créditeurs et des charges à payer. L'accroissement de la dette bancaire et du papier commercial est surtout imputable aux besoins accrus en financement résultant des activités de la Société. De plus, les produits reportés ont augmenté de 51,1 millions par suite des apports de capital reçus en 2024 [déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles] et d'une augmentation de 18,2 millions des passifs d'impôt différé.

Soldes des comptes réglementaires

Selon l'IFRS 14, le solde des comptes réglementaires constitue le solde de tout compte de charges [ou de produits] qui ne serait pas comptabilisé à titre d'actif ou de passif selon toute autre norme IFRS de comptabilité, mais qui est admissible au report parce que l'organisme de réglementation l'a pris

ou devrait le prendre en compte pour l'établissement des tarifs qui pourront être facturés aux clients. Au 31 décembre 2024, Hydro Ottawa limitée avait comptabilisé 140,8 et 29,9 millions de dollars respectivement comme soldes débiteurs [actifs] et créditeurs [passifs] de comptes réglementaires.

L'augmentation de 9,0 millions de dollars des soldes débiteurs de comptes réglementaires s'explique en grande partie par une hausse de 12,7 millions de l'actif réglementaire au titre de l'impôt différé et de 3,1 millions des écarts liés au règlement, neutralisée par une baisse de 6,6 millions du compte de remboursement des actifs et des passifs réglementaires.

L'augmentation de 15,0 millions de dollars des soldes créditeurs de comptes réglementaires est surtout attribuable à une hausse de 13,2 millions des écarts liés au règlement et de 1,2 million du compte du mécanisme d'ajustement pour pertes de produits, qui retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité résultant des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande.

Activités d'exploitation

En 2024, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 36,3 millions de dollars. Cette hausse s'explique principalement par un accroissement de 27,7 millions de la trésorerie découlant de la variation nette des soldes réglementaires et par des augmentations respectives de 18,2 millions des rentrées de fonds attribuables aux apports de capital, de 18,0 millions du bénéfice net et de 16,4 millions des rentrées de fonds attribuables au versement des dépôts de garantie des clients. Les augmentations liées aux activités d'exploitation sont neutralisées en partie par des sorties de fonds nettes de 42,3 millions liées à la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Tableau consolidé des flux de trésorerie [sommaire]

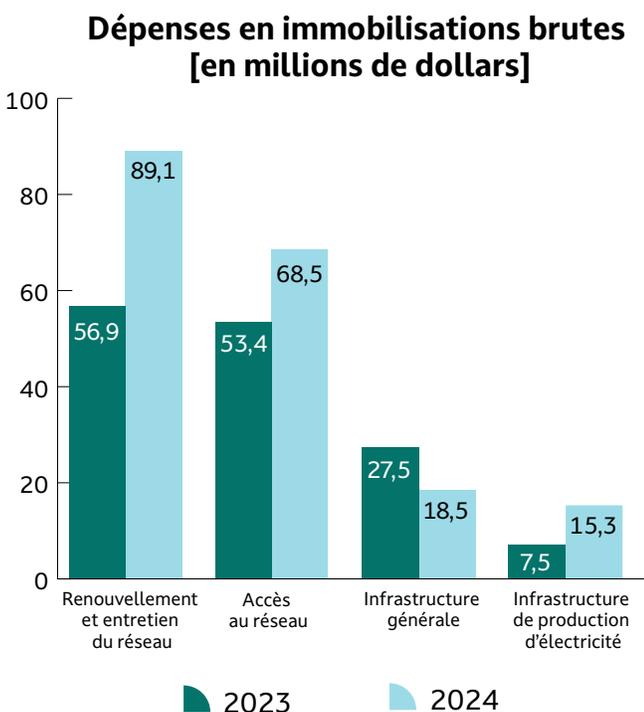
[en milliers de dollars canadiens]

	2024	2023	Variation
Dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	7 098	1 706	5 392
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	156 538	120 268	36 270
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(195 846)	(156 514)	(39 332)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	20 531	41 638	(21 107)
Dette bancaire à la clôture de l'exercice	(11 679)	7 098	(18 777)
Composition de la trésorerie [dette bancaire]			
Trésorerie	16 525	14 920	1 605
Dette bancaire	(28 204)	(7 822)	(20 382)
	(11 679)	7 098	(18 777)

Activités d'investissement

En 2024, la trésorerie affectée aux activités d'investissement a augmenté de 39,3 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des dépenses en immobilisations. Au cours de l'année précédente, les activités d'investissement de la Société avaient diminué du fait de la suspension des travaux pendant près de trois mois en conséquence de la grève. Cela dit, la Société a été contrainte en 2024 de redoubler d'efforts sur ses activités d'immobilisations pour suivre le rythme des besoins liés à son réseau de distribution d'électricité. Les investissements globaux dans les immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 191,4 millions de dollars en 2024. Le graphique ci-après illustre les dépenses en immobilisations d'Hydro Ottawa par catégories pour 2024 et 2023.

En 2024, les dépenses en immobilisations comprenaient 89,1 millions de dollars pour les travaux de renouvellement et d'entretien du réseau visant à remplacer l'infrastructure vieillissante et à modifier le réseau de distribution en place; 68,5 millions pour les projets visant à faciliter l'accès au réseau, y compris des projets d'agrandissement pilotés par des tiers, par exemple de nouvelles installations dans le secteur résidentiel ou commercial, et de nouveaux projets d'améliorations municipales; 18,5 millions pour l'infrastructure générale, notamment l'infrastructure de technologie de l'information et le parc automobile; ainsi que 15,3 millions pour l'infrastructure de production d'électricité.



Activités de financement

Les activités de financement englobent les dividendes versés à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, ainsi que le produit de l'émission de titres de créance à long terme et de papier commercial.

Les dividendes versés en 2024 à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, se sont élevés à 20,0 millions de dollars en fonction des résultats de 2023, conformément à la politique approuvée à cet égard. Les dividendes versés en 2023 en fonction des résultats de l'année précédente se chiffraient également à 20 millions. Après la fin de 2024, le conseil d'administration a déclaré des dividendes de 22,3 millions en fonction des résultats de l'année.

Comptabilité

Estimations comptables et jugements importants

Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, la direction doit réaliser des estimations, prendre des décisions et formuler des hypothèses. Tous ces éléments ont une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs consolidés qui sont déclarés. De plus, Hydro Ottawa est tenue de présenter des engagements ainsi que des éventualités à la date de ces états financiers.

Ces estimations et ces décisions sont fondées sur l'expérience historique, la conjoncture et diverses autres hypothèses qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Puisqu'ils comportent un degré d'incertitude variable, les montants présentés dans les états financiers consolidés pourraient se révéler inexacts à l'avenir.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des décisions ont été formulées dans le cadre de l'application des normes IFRS de comptabilité [comme en fait état l'analyse présentée dans la note 2d) afférente aux états financiers consolidés] sont les suivants :

- débiteurs;
- soldes réglementaires;
- durées d'utilité des actifs amortissables;
- dépréciation des actifs non financiers;
- avantages du personnel futurs;
- apports de capital;
- impôt différé.

Progrès réalisés par rapport au plan

Dans son *Orientation stratégique 2021-2025*, la Société a défini une stratégie en huit points pour concrétiser sa vision de croissance durable et de création de valeur pour la clientèle. Le tableau ci-après résume les points saillants de son rendement en 2024.

Objectifs stratégiques	Points saillants du rendement en 2024
<p>Rendre nos activités carboneutres d'ici 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a inauguré les travaux du projet de construction du poste de transformation municipal de Piperville, son premier poste à faibles émissions de carbone qui fait appel à des techniques de conception et de construction durables. Elle a fait l'acquisition de véhicules hybrides et électriques supplémentaires pour ses équipes de travail, portant ainsi à 15 pour cent l'électrification de son parc de véhicules. Elle a installé 15 bornes de recharge à ses bâtiments administratifs et opérationnels pour aider ses équipes et ses autres employés à se déplacer en véhicule électrique. Elle a réalisé de vastes études de réduction des émissions de carbone pour ses principaux bâtiments. Elle a valorisé 90 pour cent de ses déchets non dangereux.
<p>Devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a mené à bien la première phase de la mise en place de l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques [VE] pour le projet d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa et amorcé l'évaluation environnementale et la consultation publique pour le nouveau poste qui sera réservé à l'alimentation en électricité du parc municipal d'autobus électriques. Elle a progressé dans la planification et la conception de deux grands projets qui transformeront le paysage énergétique local : <ul style="list-style-type: none"> une centrale écoénergétique pour le nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa; le projet pilote de récupération de la chaleur des eaux usées pour un grand complexe résidentiel du centre-ville d'Ottawa. Elle a aidé des partenaires clés, comme l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa, la Société de logement communautaire d'Ottawa et les conseils scolaires du comté de Renfrew, à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de carbone grâce à une collaboration axée sur les possibilités en matière de carboneutralité et d'énergie verte. Elle a mis son soutien et son expertise au service d'entreprises et d'établissements ayant besoin d'une mise à niveau de leur service d'électricité pour les aider à faire passer une plus grande partie de leur consommation d'énergie des combustibles fossiles à l'électricité.
<p>Accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a mis à niveau son système SCADA [Supervisory Control and Data Acquisition] pour la surveillance et la gestion du réseau. Ce système servira de base à toutes ses futures activités de modernisation du réseau. Elle a mis en œuvre des plateformes et des outils d'IA pour améliorer l'automatisation et la productivité; elle a notamment mis à l'essai et déployé avec succès une application d'IA générative pour ses employés. Elle a renforcé les mesures de cybersécurité pour protéger ses systèmes essentiels d'information et de technologies opérationnelles. Elle a mis en place des communications bidirectionnelles permettant aux clients de signaler les pannes et de s'inscrire aux alertes de pannes par texto. Elle a recruté parmi sa clientèle un premier groupe de participants à un projet pilote destiné à optimiser la recharge des VE grâce à l'IA. Ce projet est mené en collaboration avec BluWave-ai, une entreprise novatrice locale du secteur des technologies propres.
<p>Promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a lancé le programme Accélérateur de rénovations d'Ottawa, qui aide les propriétaires d'immeubles à réduire leurs émissions et leurs coûts énergétiques grâce à des rénovations écoénergétiques majeures. Elle a déployé un nouveau programme d'économie d'énergie qui propose des mesures pour inciter les entreprises à installer des panneaux solaires de toit. Elle a participé à la fondation de la Total Grid Orchestration Alliance, fruit d'une nouvelle collaboration sectorielle axée sur les possibilités de modernisation du réseau et de transition énergétique. Elle a conservé son statut de chef de file dans la mise en place d'une infrastructure de recharge pour VE dans la région de la capitale nationale grâce à l'installation de plus de 440 bornes dans l'ensemble de la communauté.

<p>Continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a enregistré un bénéfice net consolidé de 42,1 millions de dollars, dopé par le solide rendement financier dans l'ensemble de ses champs d'activité. Elle a procédé à une restructuration organisationnelle, ce qui a permis d'améliorer ses cotes de crédit et de renforcer sa capacité financière. Elle a franchi des étapes clés dans la réalisation de son orientation stratégique au chapitre de la croissance et de la diversification de ses sources de produits : <ul style="list-style-type: none"> solutions énergétiques : obtention de résultats sans précédent et établissement d'un nouveau partenariat avec l'entreprise de construction locale Teraflex, ce qui permettra d'élargir l'offre de services et de joindre une plus grande clientèle; production d'énergies renouvelables : réception d'un préavis d'adjudication de contrat à long terme pour des certificats d'énergie renouvelable à l'issue d'un processus d'approvisionnement très concurrentiel mené aux États-Unis.
<p>Accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a répondu aux besoins de la communauté en apportant un soutien ciblé : <ul style="list-style-type: none"> collecte de 151 000 \$ pour la Clinique de soins rapides du Royal Ottawa grâce au tournoi de golf-bénéfice annuel d'Hydro Ottawa et de 142 000 \$ pour Centraide grâce à sa campagne annuelle de collecte de fonds des employés; par l'intermédiaire de son Programme d'investissement communautaire, parrainage d'organismes locaux qui s'efforcent de bâtir des communautés plus solides et plus saines et soutien de groupes vulnérables [76 000 \$ au total]; traitement d'un nombre record de demandes et de versements pour le Programme d'aide aux impayés d'énergie, qui apporte un soutien d'urgence aux clients ayant de la difficulté à régler leurs factures. Elle a communiqué avec ses clients par bon nombre de canaux et de plateformes pour les sensibiliser à l'importance de se préparer en vue de la transition énergétique. Pièce maîtresse de la campagne, sa maquette de maison éco, présentée à l'Aéroport international d'Ottawa, met en valeur des technologies durables conçues pour aider les clients à réduire leurs émissions et à économiser l'énergie. À titre de partenaire, elle a participé à la fondation du projet pilote CommuniFi, qui offre une connexion Wi-Fi sans frais à des locataires de la Société de logement communautaire d'Ottawa. Elle a fourni un nouveau transformateur à l'Hôpital général de Hawkesbury et district et aidé à y assurer la continuité des activités après la défaillance d'un équipement essentiel. Elle a répondu à un appel à l'aide reçu en participant aux efforts de rétablissement du courant dans l'État de New York. Elle a reçu plusieurs distinctions pour l'excellence de son rendement, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> nomination au palmarès des meilleurs employeurs de la région de la capitale [16^e année]; nomination au palmarès des employeurs les plus écolos au Canada [13^e année]; nomination au palmarès des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens [10^e année].
<p>Mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a continué de faire de la sécurité sa grande priorité : <ul style="list-style-type: none"> prestation d'une formation sur les pratiques de travail sécuritaires à raison de 26 heures en moyenne pour tous les employés [77 heures pour les gens de métier]; maintien de certifications de premier ordre pour son système de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale selon des normes reconnues à l'échelle internationale; lancement d'une campagne ciblée axée sur l'excellence et la sensibilisation en matière de sécurité à l'intention de son personnel. Elle a poursuivi le renouvellement de son effectif en embauchant des apprentis et des compagnons et en offrant des programmes de gestion des talents. Elle a appuyé le regroupement d'unités de négociation dans son champ d'activité de la production d'énergies renouvelables et ratifié une nouvelle convention collective.
<p>Continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a maintenu un rendement de premier ordre en matière de fiabilité en surpassant ses cibles au chapitre de la fréquence et de la durée des interruptions de service. Elle a investi 89,1 millions de dollars pour préserver la sécurité et la fiabilité de son réseau de distribution. Elle a raccordé plus de 6 000 nouveaux clients au réseau. Elle a atteint un taux de satisfaction de la clientèle de 92 pour cent. Elle a procédé à une refonte de son portail client, qui offre de nouvelles fonctions libre-service pour améliorer l'expérience des utilisateurs.

Risques et incertitudes

Pour gérer les risques et les incertitudes, Hydro Ottawa a adopté une approche systématique qui est intégrée aux processus opérationnels et à la présentation trimestrielle du rendement organisationnel. Les capacités et les processus ont été établis dans l'ensemble de l'organisation pour permettre une détection efficace des événements susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs organisationnels et, le cas échéant, une intervention rapide.

Le cadre intégré de gestion des risques de la Société, élaboré par le conseil d'administration en 2006 et renouvelé chaque année, regroupe les rapports trimestriels sur les risques présentés au président et chef de la direction et au conseil d'administration. Ces rapports mettent en évidence les éventuels facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la réalisation des objectifs opérationnels à court et à long terme d'Hydro Ottawa et sur la mise en œuvre de son orientation stratégique. Ce programme de gestion des risques de la Société vient appuyer et compléter les cycles de planification stratégique et de planification opérationnelle annuelle de la Société grâce à une mise à jour des analyses de la conjoncture et à des examens périodiques des hypothèses de planification.

Hydro Ottawa surveille les sources et les facteurs de risque qui sont structurels dans ses champs d'activité. Mentionnons notamment l'environnement stratégique et réglementaire; la conjoncture économique et les tendances macroéconomiques; l'état des marchés de capitaux et de l'investissement dans le secteur des services publics; les politiques gouvernementales régissant la production et l'achat d'énergies renouvelables et propres ainsi que les émissions de carbone et l'économie d'énergie; le rythme et la nature des changements technologiques, notamment la convergence de la technologie de l'information et de la technologie opérationnelle; la cybersécurité; le profil démographique de l'effectif, en particulier sous l'angle du renouvellement des ressources humaines dans les corps de métier; l'état du marché des talents et des compétences; le déroulement et les conséquences des changements climatiques; ainsi que les dangers, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, qui pourraient avoir des répercussions considérables sur l'environnement socioéconomique et physique dans lequel la Société exerce ses activités; et l'incidence des politiques budgétaires sur les clients de la Société. Ensemble, ces sources de risque façonnent l'évolution de l'électricité et de l'énergie, ce qui pourrait entraîner des risques nouveaux et imminents que la Société devra alors gérer de manière efficace.

La série de risques présentée ci-après n'est pas exhaustive. L'incidence réelle de tout incident qui comporte un risque peut différer considérablement des situations prévues ou décrites dans les paragraphes qui suivent. Les sources et les facteurs de risque analysés ci-après sont largement interreliés. Il est fort possible qu'ils convergent en tant que causes ou conséquences

les uns des autres. C'est pourquoi on doit prendre en considération l'incidence cumulative de la matérialisation de plusieurs risques dans un laps de temps relativement court.

Facteurs géopolitiques

Incertitude à plusieurs égards après l'élection présidentielle américaine de 2024

Depuis son investiture, l'administration Trump a émis des directives stratégiques marquant une rupture nette avec le cadre mondial qui régit depuis près de 80 ans les échanges commerciaux mondiaux, les marchés de capitaux, la santé publique ainsi que les ententes en matière de défense et de sécurité sur la scène internationale. Les risques qui planent dans chacun de ces domaines pourraient avoir des répercussions négatives sur le Canada et, par conséquent, sur Hydro Ottawa et ses parties prenantes.

La hausse des droits de douane – et les droits de représailles qui s'ensuivent – pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement et faire augmenter l'inflation et le chômage, tant au Canada qu'aux États-Unis. Il serait difficile d'en estimer les conséquences à l'heure actuelle, mais tout porte à croire que ces répercussions seront durables et extrêmement préjudiciables pendant une certaine période. Parmi les effets à long terme prévisibles, mentionnons la déstabilisation des accords commerciaux internationaux, un resserrement des flux de capitaux et la dépréciation du dollar américain en tant que devise de réserve à l'échelle mondiale. À court et à moyen terme, l'incertitude est exacerbée par l'approche adoptée jusqu'à présent par la nouvelle administration américaine, caractérisée par des revirements successifs dans la mise en œuvre des hausses tarifaires. La dépréciation du dollar canadien pourrait avoir des effets négatifs marqués à court terme.

Par ailleurs, l'administration américaine a exprimé son intention de reconfigurer l'architecture de sécurité mondiale. Pour les partenaires des États-Unis dans le domaine – principalement le Canada – ce virage pourrait entraîner des perturbations considérables et nécessiter une grande capacité d'adaptation. Les menaces géopolitiques pourraient donc gagner en importance, et leur gestion pourrait devenir épineuse.

La santé publique est un autre domaine où les signaux stratégiques et le retrait des États-Unis des organisations multilatérales présagent qu'une pandémie ou une urgence de santé publique pourraient avoir des conséquences beaucoup plus dévastatrices.

Environnement stratégique et réglementaire

Politiques provinciales sur la production et la distribution d'électricité – incertitude entourant le rôle des SDL en ce qui concerne les ressources énergétiques distribuées

À tout moment, le gouvernement de l'Ontario peut adopter une loi ou un règlement qui pourrait se répercuter directement sur les activités de production et de distribution d'électricité exercées par la Société. Par exemple, il pourrait demander à la CEO de procéder à un examen plus approfondi et sévère des efforts d'optimisation des coûts déployés par les SDL ou de limiter la hausse des tarifs de distribution d'électricité. Le gouvernement pourrait aussi ordonner à la SIERE de réaliser des économies en modifiant les contrats d'approvisionnement conclus avec les sociétés de production d'électricité.

Même si plusieurs signes indiquent clairement que la transformation du réseau et la transition énergétique sont des priorités pour le gouvernement provincial, une grande incertitude demeure quant au rôle qu'il envisage pour les sociétés de production d'électricité et les sociétés de distribution locale dans la prévision des besoins liés à un environnement de ressources énergétiques distribuées [RED] et la satisfaction de ces besoins. La prise de position du gouvernement et sa réglementation en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment le risque de réduction des mesures destinées à stimuler l'investissement dans des infrastructures et des solutions énergétiques plus durables, pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société dans les domaines de l'énergie et de l'infrastructure.

Requête tarifaire 2026-2030 présentée selon la méthode incitative personnalisée

Hydro Ottawa limitée sollicite l'approbation de la Commission de l'énergie de l'Ontario pour modifier son plan tarifaire couvrant la période de 2026 à 2030. Ce plan définit les programmes que la Société prévoit mettre en œuvre afin de fournir à ses clients un approvisionnement en électricité sûr et fiable, d'accroître ses activités et d'agrandir le réseau de distribution pour faire face à la hausse de la demande d'électricité et renouveler son infrastructure vieillissante, tout en obtenant le taux de rendement autorisé. Les procédures réglementaires entraînent des risques, notamment la possibilité de se voir refuser certains ou plusieurs aspects des programmes définis dans la requête tarifaire d'Hydro Ottawa présentée selon la méthode incitative personnalisée. Par conséquent, rien ne garantit que les résultats de la SDL sur plusieurs années confirmeront les prévisions prises en compte dans le cadre approuvé relatif aux besoins en produits.

D'autres facteurs pourraient aussi nuire au rendement opérationnel des compagnies d'électricité dont les tarifs sont réglementés. Par exemple, les charges et la consommation d'énergie réelles pourraient différer considérablement des

prévisions, la Société pourrait être contrainte d'engager des dépenses en immobilisations imprévues ou, encore, le coût réel des activités, de l'entretien, de l'administration, des capitaux et du financement pourrait dépasser de beaucoup les prévisions initiales. Dans une telle éventualité, une SDL comme Hydro Ottawa pourrait ne pas être en mesure de mener à bien les programmes prévus ou d'obtenir les rendements attendus.

Élections fédérales au Canada et incertitude entourant les politiques qui en découlent

Les élections fédérales de 2025 entraînent un risque d'incertitude en ce qui a trait aux politiques régissant le développement de nouvelles énergies renouvelables ainsi qu'aux mesures incitatives et programmes actuels axés sur l'énergie propre et l'efficacité énergétique. À long terme, on peut s'attendre à une plus grande intégration des réseaux énergétiques provinciaux, mais il est difficile de prévoir les conséquences de ce changement à l'heure actuelle.

Économie et marché de capitaux

La conjoncture économique locale, nationale et mondiale pourrait avoir une grande incidence sur le rendement opérationnel de la Société en raison de facteurs tels que les taux d'intérêt, l'inflation, la stabilité de la chaîne d'approvisionnement et l'accès au capital sur le marché pour financer la croissance. Le climat économique pourrait aussi se répercuter sur la santé financière et le rendement de certains partenaires d'affaires importants d'Hydro Ottawa.

Accès au capital

La Société est tributaire des fonds générés par ses activités et de ceux obtenus auprès des marchés financiers pour financer ses activités courantes, ses dépenses en immobilisations, ses acquisitions et sa croissance. Des perturbations dans ces marchés pourraient faire augmenter le coût du capital pour la Société et réduire sa capacité à répondre à ses besoins en liquidité et à soutenir sa croissance future.

À mesure que la dette d'Hydro Ottawa arrivera à échéance, sa capacité à la financer et à la refinancer sera grandement fonction de la conjoncture économique générale et de la situation globale des marchés financiers, du rendement à long terme de ses actifs d'exploitation, de ses cotes de crédit, de l'environnement réglementaire et stratégique, des futurs taux d'intérêt et de l'attrait de ses titres d'emprunt auprès des participants aux marchés financiers. Un accès limité ou nul à des sources externes de capital pourrait réduire la capacité de la Société à financer ses activités, à engager des dépenses en immobilisations et à faire des investissements stratégiques.

Taux d'intérêt et cotes de crédit

Sur une base consolidée, la Société est exposée aux taux d'intérêt variables sur ses emprunts à court terme et son programme de papier commercial, qui représentaient environ 27 pour cent de sa dette globale au 31 décembre 2024. Une série de réductions du taux de référence décrétées par la Banque du Canada au cours de l'année ont atténué les pressions exercées sur le coût des emprunts à court terme. À la fin de 2024, de nouvelles réductions des charges liées aux taux d'intérêt étaient prévues.

La baisse progressive des taux d'intérêt et la stabilisation du climat de croissance et d'investissement pourraient ne pas se maintenir au-delà de l'horizon à court terme si les droits de douane, notamment ceux de représailles, entraînaient à un moment ou à un autre une poussée de l'inflation.

Par suite de la restructuration organisationnelle du groupe d'entreprises d'Hydro Ottawa effectuée en 2024, la Société a conservé sa cote de crédit A [faible] et ne prévoit donc aucune pression immédiate sur sa situation financière ou sa capacité à mobiliser du capital. Alors qu'Hydro Ottawa entame une longue période de dépenses en immobilisations dans son champ d'activité de la distribution d'électricité et envisage de s'attaquer à la croissance et à l'expansion de ses champs d'activité où les tarifs ne sont pas réglementés, ses besoins en capitaux pourraient être nettement plus élevés à moyen et à long terme. Cette situation pourrait avoir une incidence négative sur la notation de crédit de la Société à un moment donné.

Inflation et perturbation de la chaîne d'approvisionnement

L'orientation stratégique et les prévisions financières d'Hydro Ottawa reposent sur les meilleures estimations des coûts liés à l'exécution des travaux et à l'exercice des activités d'une manière durable. Une inflation persistante risque de se traduire par un écart substantiel entre les résultats réels et les hypothèses actuelles.

En outre, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale pourraient se répercuter sur le rendement opérationnel. En plus de réduire l'efficacité opérationnelle des activités de la Société, des disparités dans la disponibilité ou le coût d'un éventail d'équipements d'origine et de pièces de rechange pourraient diminuer sa capacité à intervenir en cas de panne, à répondre aux besoins de la clientèle et à gérer les grands projets d'immobilisations en respectant les délais et le budget prévus et nuire à sa rentabilité globale. Le manque potentiel d'entrepreneurs qui pratiquent des prix abordables pour fournir la gamme de services spécialisés offerts par la Société pourrait aussi avoir une incidence négative sur les fonctions de soutien essentielles et les activités administratives.

Fluctuations des taux de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Une forte dépréciation du dollar américain par rapport au huard pourrait réduire la valeur des actifs de la Société se trouvant aux États-Unis et des produits qui y sont associés. Inversement, une forte dépréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine pourrait diminuer la capacité de la Société à financer une croissance supplémentaire sur le marché américain.

Secteur de l'électricité

Infrastructure vieillissante

Le *Plan du réseau de distribution* à long terme élaboré par Hydro Ottawa prend en compte les répercussions des changements climatiques – en particulier les variations de la fréquence, de la gravité et du profil d'occurrence des phénomènes météorologiques extrêmes. Ce plan confère beaucoup de résilience et de souplesse à la Société, mais celle-ci risque fort de ne pas être en mesure de maintenir les normes historiquement élevées de fiabilité et d'exploitabilité de ses activités de distribution. Ce risque pourrait s'aggraver du fait que la majorité de ses actifs de distribution [54 pour cent] ont déjà atteint ou dépassé la fin de leur durée de vie utile et qu'une portion substantielle [21 pour cent] de ces actifs l'atteindra au cours des dix prochaines années. La manifestation de plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes pourrait aussi endommager considérablement les actifs. En plus d'exacerber les risques liés à l'exploitation et à la prestation du service, ces phénomènes peuvent entraîner d'énormes charges pour la remise en état du réseau de distribution.

Prix sur le marché de l'électricité

Une portion du champ d'activité de la distribution d'électricité d'Hydro Ottawa [10 pour cent des actifs et 17 pour cent de la capacité] est exposée à la fluctuation des prix sur le marché de l'électricité. Ces prix varient en fonction de plusieurs facteurs : puissance excédentaire par rapport à la charge dans le marché, structure du marché, conditions météorologiques ayant une incidence sur la charge, augmentation de la demande d'électricité, prix absolus et relatifs de l'énergie, changements dans la politique gouvernementale et développements en matière d'économie d'énergie et de gestion de la demande.

Réalisation des grands projets

La réalisation des grands projets dans les délais prévus est essentielle pour l'orientation stratégique à long terme de la Société dans l'ensemble de ses champs d'activité. En raison de leur nature même, les grands projets présentent des facteurs de risque : retards dans la construction, dépassements de coûts, performance de l'équipement ne répondant pas aux attentes, délais dans l'obtention des autorisations de tous les ordres de gouvernement et de leurs organismes ainsi que problèmes techniques dans le raccordement au réseau. Ces risques pourraient s'accroître alors que la Société prévoit des hausses importantes des dépenses en immobilisations dans son infrastructure de distribution pendant une période qui sera couverte par plusieurs plans tarifaires quinquennaux successifs.

Défaillance d'équipement

La Société s'est dotée de programmes pour surveiller l'état et la performance de l'infrastructure dans le but de gérer le risque de défaillance d'équipement.

L'infrastructure de distribution d'Hydro Ottawa limitée est tout de même exposée à un risque de défaillance élevé qui découle en partie de son vieillissement et en partie des phénomènes météorologiques violents et des catastrophes naturelles. Ce risque – y compris la défaillance d'équipements sous garantie – et la dégradation de composants essentiels sont inhérents à la production d'hydroélectricité. Un rendement inadéquat des équipements, le soutien médiocre offert par les fournisseurs ainsi que la précarité des chaînes d'approvisionnement mondiales observée au cours des dernières années pourraient exacerber le risque lié à la défaillance d'équipement.

Hydrologie

L'infrastructure de production d'hydroélectricité représente 91 pour cent du portefeuille de Portage Énergie. L'exploitation de ces installations repose sur la disponibilité de l'eau. La variabilité des conditions météorologiques à court terme, les modifications à long terme des régimes et des quantités de précipitations ainsi que la température de l'eau et celle de l'air ambiant pourraient influencer sur les débits d'eau.

Infrastructure et plateformes technologiques

Les résultats, la résilience et le rendement opérationnel d'Hydro Ottawa reposent sur des systèmes d'information complexes utilisés pour les activités de première ligne [p. ex. système d'information géographique, système de gestion des interruptions de service et système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition)] ainsi que pour les processus administratifs [p. ex. Google Workspace, systèmes de facturation et d'information sur la clientèle et système de planification des ressources de l'entreprise]. Une défaillance d'un ou de plusieurs systèmes clés, une planification

inadéquate de la réponse aux besoins en technologie à venir ou un manque d'efficacité dans la transition vers les nouveaux systèmes technologiques pourraient avoir une incidence négative sur les activités commerciales et les résultats financiers.

Complexité et connectivité

Les principaux systèmes d'Hydro Ottawa limitée utilisent les données et les signaux provenant de plusieurs centaines de milliers d'appareils intelligents [principalement les compteurs] ainsi que des systèmes et interfaces Web connexes. Dans bien des cas, le traitement des données fait appel à plusieurs interfaces automatisées et comporte de multiples dépendances internes et externes, notamment le rôle de l'Entité responsable des compteurs intelligents de l'Ontario. Les risques associés à des lacunes sur le plan de la fiabilité ou de la performance de n'importe quel composant de ce réseau intégré, ou de l'ensemble du réseau, pourraient perturber des processus opérationnels clés.

À plus petite échelle, les champs d'activité de la Société – infrastructures, gestion de l'énergie et, depuis peu, services de télécommunications – sont exposés à des risques similaires, car ils font aussi appel à des données provenant de plusieurs appareils et systèmes, dont certains appartiennent à des tiers.

On observe une convergence de plus en plus grande entre les systèmes opérationnels de base et les systèmes d'information organisationnels ainsi qu'une automatisation croissante et une utilisation généralisée de technologies communes pour faciliter cette intégration et cette connectivité. La complexité et l'interconnexion de cette infrastructure technologique pourraient accroître les risques actuels et en créer de nouveaux. Un important facteur en croissance qui vient exacerber la situation réside dans l'émergence d'applications et d'outils d'intelligence artificielle perfectionnés ainsi que dans la rapidité avec laquelle ils pourraient être intégrés aux infrastructures essentielles, ce qui exposerait la Société à un risque accru de défaillance catastrophique ou systémique.

Le fonctionnement de l'infrastructure de technologies et de communications de la Société est en grande partie subordonné à l'expertise, à la fiabilité et à la résilience de tiers. Or, rien ne garantit le rendement de ces tiers.

Cybersécurité

Hydro Ottawa est tributaire des systèmes d'information et des réseaux étendus de transmission et d'échange de données. Par ailleurs, l'intégration des systèmes et des données va en augmentant dans le secteur de l'électricité. La Société est donc de plus en plus exposée aux risques pour la sécurité de l'information, notamment la cybersécurité. Une atteinte à la sécurité, la corruption de données ou une défaillance d'un système dans une ressource partagée ou dans les installations d'un fournisseur de services communs pourraient mettre en danger les systèmes et les ressources d'information d'Hydro Ottawa. La généralisation du télétravail pourrait aussi accroître les risques pour la cybersécurité. Enfin, l'intelligence artificielle pourrait amplifier l'incidence des actes malveillants en automatisant les attaques par force brute et par déni de service et en rendant le piratage psychologique particulièrement efficace.

Capital humain

Relations de travail

La Société a ratifié une convention collective de quatre ans avec toutes les sections représentant son personnel syndiqué, si bien que le risque d'arrêts importants ou de conflits de travail est considéré comme étant faible pour les deux prochaines années.

Attrition et rétention des talents

La Société prévoit que la concurrence demeurera féroce sur le marché du travail pour les gens de métier et le personnel technique et professionnel. Dans ce contexte, il est impossible de garantir qu'Hydro Ottawa pourra égaler ou surpasser la rémunération et les avantages offerts par les entreprises comparables. Une incapacité prolongée à attirer, à former ou à maintenir en poste un effectif compétent pourrait nuire aux résultats de la Société au chapitre des activités et de la prestation des services.

Profil démographique de l'effectif

Dans l'ensemble du secteur de l'électricité, le nombre d'employés qui partent à la retraite est plus élevé que celui des recrues. En raison d'une hausse de l'embauche en 2024, la Société estime pouvoir compter sur un effectif durable et adéquat qui lui permettra d'atteindre ses objectifs opérationnels actuels. Un retour aux taux d'attrition enregistrés au cours des dernières années pourrait toutefois réduire la capacité d'Hydro Ottawa à atteindre ses objectifs de croissance de ses activités et d'expansion de ses champs d'activité.

Santé et sécurité

L'environnement de travail dans lequel Hydro Ottawa exerce ses activités est intrinsèquement dangereux. Il présente un large éventail de risques et de dangers pour la santé et la sécurité de son personnel et du grand public. La Société est assujettie aux lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de santé et sécurité au travail. La constatation de situations de non-conformité à ces exigences pourrait entraîner des sanctions et un risque d'atteinte à sa réputation.

Régimes de retraite

La Société offre à la majorité de ses employés un régime de retraite à prestations déterminées par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [« OMERS »]. Comme OMERS est un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, on peut difficilement connaître la portion des obligations au titre des prestations de retraite ou la juste valeur des actifs du régime qui reviennent à Hydro Ottawa. Selon la stratégie de gestion de la capitalisation de la Société de promotion d'OMERS, une perte nette ou un déficit de financement éventuels pourraient entraîner un rajustement des cotisations et des prestations. La stratégie précise la façon dont ces rajustements se feraient au fil des périodes de déficit et d'excédent des cycles du régime de retraite principal d'OMERS.

Hydro Ottawa offre aussi un régime de retraite à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées distincts à l'intention de petits groupes d'employés du sous-secteur de la production. Comme l'exige la loi, ces régimes s'accompagnent de procédures appropriées de financement et d'investissement ainsi que de mécanismes de surveillance adéquats. La volatilité des marchés de capitaux et des marchés financiers mondiaux pourrait avoir une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite et sur les charges de retraite nettes connexes. Rien ne garantit que les actifs des régimes de retraite permettront d'obtenir les taux de rendement prévus à long terme. Les changements induits par le marché qui se répercutent sur le rendement de ces actifs pourraient influencer grandement sur leur rendement réel.

Dangers et continuité des activités

Certaines activités opérationnelles de la Société l'exposent à un éventail de dangers et d'événements découlant de plusieurs facteurs qui peuvent être interreliés : enjeux liés à l'environnement [p. ex. phénomènes météorologiques extrêmes, inondations et tremblements de terre], aux activités industrielles [p. ex. substances toxiques et dangereuses], à la santé publique [p. ex. pandémie], à la sécurité publique [p. ex. troubles civils et terrorisme], à l'intégrité structurelle [p. ex. défaillance d'un bâtiment ou d'un barrage] ainsi qu'à la cybersécurité et aux infrastructures [p. ex. problèmes de communication ou de transport].

Le programme de continuité des activités d'Hydro Ottawa vise à renforcer sa capacité d'intervenir face à ces événements, tout en poursuivant ses activités essentielles, ainsi qu'à rétablir et à ramener les activités à plein régime lorsqu'il sera possible de le faire en toute sécurité. La Société a pu faire la preuve de l'efficacité et de la résilience de ce programme à la suite des catastrophes naturelles et d'autres phénomènes survenus depuis 2018.

Malgré sa robustesse, rien ne garantit que ce programme permettra de faire face aux problèmes à venir, en particulier si la fréquence et la gravité des urgences et des événements exceptionnels vont en augmentant. En plus de créer des risques pour la résilience organisationnelle, ces dangers peuvent accroître les risques financiers. Par exemple, le secteur et les compagnies d'électricité pourraient devoir absorber une plus grande proportion des pertes découlant de ces situations si l'industrie des assurances continuait de réduire sa protection et ses offres pour ces phénomènes.

Perspectives

Dans la perspective de la cinquième et dernière année visée par son *Orientation stratégique 2021-2025*, la Société prévoit faire face à des difficultés financières et stratégiques exceptionnelles présentées ci-dessus dans la section « Risques et incertitudes ».

Devant ces difficultés, il convient toutefois de souligner la résilience organisationnelle renforcée d'Hydro Ottawa. Au fil des cycles successifs de son orientation stratégique, la Société a affronté et surmonté avec brio un large éventail de dangers et de perturbations, entre autres une série de phénomènes météorologiques extrêmes, une pandémie mondiale et une grève de 84 jours. Ces situations ont suscité un changement de cap dans l'attitude et l'état d'esprit de la Société, ce qui lui sera bien utile dans les mois à venir alors qu'elle mettra en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la continuité de ses services et maintenir la confiance de sa clientèle et de ses parties prenantes.

En outre, malgré les risques et les incertitudes dont il a été question plus haut, Hydro Ottawa demeure bien placée du point de vue de sa santé financière. Par exemple, la restructuration organisationnelle récente a déjà porté ses fruits en ayant pour effet de stabiliser les cotes de crédit et de réduire les coûts d'emprunt. Cet effort a par ailleurs préparé le terrain pour le succès de la toute dernière émission d'obligations réalisée par la Société au début de 2025, laquelle a permis de sécuriser un financement à long terme.

De plus, les conditions et les perspectives de croissance à long terme sont excellentes dans l'ensemble de ses principaux champs d'activité.

Hydro Ottawa limitée a récemment déposé sa requête tarifaire 2026-2030 auprès de la CEO. Les tarifs de distribution proposés visent à permettre les investissements nécessaires pour maintenir la fiabilité, favoriser une électrification axée sur les besoins des clients, bâtir un effectif durable et soutenir le développement économique local, tout en assurant un taux de rendement approprié. Le plan établi prévoit des mécanismes de contrôle et des mesures incitatives qui mettent l'accent sur la productivité et la rentabilité.

Après des années record au titre des produits générés, les perspectives sont prometteuses également pour Portage Énergie et Envari. Dans le cas de Portage Énergie, plusieurs voies de croissance sont envisageables. Mentionnons notamment les processus d'approvisionnement concurrentiels lancés par la SIERE pour répondre aux fortes hausses prévues de la demande provinciale ainsi que l'acquisition d'actifs en place en Ontario ou ailleurs. Dans celui d'Envari, les perspectives d'augmentation soutenue de sa part de marché sont également de bon augure compte tenu de son impressionnant portefeuille de projets phares de transformation énergétique, d'une forte demande dans les secteurs commercial et industriel pour des solutions énergétiques et durables sur mesure ainsi que d'un nouveau partenariat conclu avec l'entreprise de construction locale Teraflex qui lui permettra d'élargir son offre de services et de joindre une plus grande clientèle.

Enfin, réseaux hibo, la nouvelle filiale qui offre des services de télécommunications, continue de concentrer ses efforts sur l'acquisition de clients, la conclusion de partenariats novateurs, l'agrandissement de son réseau, la numérisation de l'expérience des clients et le renforcement de ses capacités à l'interne. Son plan d'affaires est orienté vers la création de valeur et la croissance des produits à long terme.

États financiers consolidés



Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

États financiers consolidés

31 décembre 2024

Rapport de la direction

La direction est responsable de l'intégrité des données financières présentées par la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« la Société »). S'acquitter de cette responsabilité exige la préparation et la présentation des états financiers consolidés et d'autres données selon les meilleurs jugements et estimations de la direction, ainsi que les Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction maintient des systèmes appropriés de contrôle interne ainsi que des politiques et des procédures à l'échelle de la Société conçues en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité des comptes de la Société.

Le conseil d'administration, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité d'audit est constitué d'administrateurs indépendants et, lors de réunions régulières, il examine avec la direction et les auditeurs externes les questions d'audit, de contrôle interne et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés et a soumis son rapport au conseil d'administration.

Au nom de la direction,



Bryce Conrad
Président et chef de la direction



Geoff Simpson
Chef des finances



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'actionnaire de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2024;
- l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion à la date ou avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;



- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG A.N.P. / S.R.L. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 24 avril 2025

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat net

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec les informations comparatives pour 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024 \$	2023 \$
Produits des activités ordinaires et autres produits		
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité (note 20)	957 565	861 905
Produits tirés de la distribution d'électricité (note 20)	243 062	224 770
Produits tirés de la production d'électricité (note 20)	52 892	48 073
Produits tirés des services offerts aux entreprises (note 20)	63 733	36 477
Autres produits (note 20)	16 997	14 382
Produits tirés des subventions gouvernementales	5 955	4 336
Produit lié à l'interruption des activités (note 4)	6 755	4 482
	1 346 959	1 194 425
Charges		
Achat d'électricité	923 195	864 882
Charges d'exploitation (note 21)	215 553	182 273
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	73 005	69 116
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	11 113	10 488
	1 222 866	1 126 759
Résultat avant les éléments suivants :	124 093	67 666
Charges financières (note 22)	56 598	55 900
Produits d'intérêts	(1 930)	(1 741)
Quote-part de la perte des coentreprises [note 9 a)]	669	746
Bénéfice avant impôt sur le résultat	68 756	12 761
Charge d'impôt sur le résultat (note 23)	20 740	10 512
Bénéfice net	48 016	2 249
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt (note 6)	(5 894)	21 855
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	42 122	24 104

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec les informations comparatives pour 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024 \$	2023 \$
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	42 122	24 104
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net		
Écarts de change à la conversion des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt	3 653	(1 005)
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net		
(Perte actuarielle) gain actuariel au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite de l'impôt	149	(575)
Variation nette des soldes réglementaires liés aux autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(102)	201
Total du résultat global	45 822	22 725

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Bilan consolidé

Au 31 décembre 2024, avec les informations comparatives pour 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024 \$	2023 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	16 525	14 920
Débiteurs (notes 4 et 30)	232 699	198 242
Actifs sur contrat (note 5)	11 192	4 631
Impôt sur le résultat à recevoir	762	1 220
Charges payées d'avance	11 392	9 474
Stocks	2 330	1 555
	274 900	230 042
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 7)	2 173 262	2 039 273
Immobilisations incorporelles (note 8)	149 036	152 497
Immeubles de placement, au coût	4 798	4 524
Participations dans des coentreprises [note 9 a)]	19 060	16 849
Billet à recevoir d'une partie liée (note 10)	20 000	20 000
Trésorerie soumise à des restrictions [note 15 b)]	8 630	7 160
Actifs d'impôt différé (note 23)	7 474	8 442
Total des actifs	2 657 160	2 478 787
Soldes débiteurs de comptes réglementaires (note 6)	140 811	131 843
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 797 971	2 610 630
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 11)	28 204	7 822
Papier commercial (note 11)	382 585	338 105
Créditeurs et charges à payer (note 12)	221 019	207 998
Impôt sur le résultat à payer	-	118
Produits différés (note 13)	13 093	9 604
Partie courante de la dette à long terme (notes 15 et 25)	204 882	3 796
	849 783	567 443
Passifs non courants		
Produits différés (note 13)	319 329	271 715
Avantages du personnel futurs (note 14)	13 701	13 657
Dépôts de garantie des clients	21 089	18 026
Dette à long terme (notes 15 et 25)	870 022	1 074 563
Passifs d'impôt différé (note 23)	136 820	118 607
Autres passifs (note 16)	1 813	1 991
Total des passifs	2 212 557	2 066 002
Capitaux propres		
Capital social (note 18)	228 453	228 453
Cumul des autres éléments du résultat global	7 315	3 615
Participation ne donnant pas le contrôle	319 723	297 601
Total des passifs et des capitaux propres	2 768 048	2 595 671
Soldes créditeurs de comptes réglementaires (note 6)	29 923	14 959
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 797 971	2 610 630

Passifs éventuels, engagements et événements postérieurs à la date de clôture (notes 26, 27 et 29)

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec les informations comparatives pour 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Résultats non distribués \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2022	228 453	4 994	293 497	526 944
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	–	–	24 104	24 104
Autres éléments du résultat global	–	(1 379)	–	(1 379)
Dividendes [note 18 b)]	–	–	(20 000)	(20 000)
Solde au 31 décembre 2023	228 453	3 615	297 601	529 669
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	–	–	42 122	42 122
Autres éléments du résultat global	–	3 700	–	3 700
Dividendes [note 18 b)]	–	–	(20 000)	(20 000)
Solde au 31 décembre 2024	228 453	7 315	319 723	555 491

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2024, avec les informations comparatives pour 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	42 122	24 104
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	84 118	79 604
(Profit) perte sur la sortie d'actifs non financiers (note 7)	(5 708)	4 047
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	341	336
Quote-part de la perte des coentreprises	669	746
Amortissement des produits différés (note 20)	(8 793)	(7 819)
Charges financières, déduction faite des produits d'intérêts et des frais d'émission de titres de créance	54 327	53 823
Charge d'impôt sur le résultat	20 740	10 512
Autres	265	(173)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des autres soldes liés à l'exploitation (note 24)	(50 202)	(7 878)
Remboursements d'impôt reçus	1 345	2 162
Impôt sur le résultat payé	(1 082)	(1 210)
Charges financières payées, déduction faite des produits d'intérêts reçus	(59 690)	(53 723)
Apports de capital provenant de la clientèle	24 254	20 065
Apports de capital provenant des promoteurs (note 7)	25 114	11 067
Variation des dépôts de garantie des clients	22 824	6 460
Variations nettes des soldes réglementaires	5 894	(21 855)
	156 538	120 268
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	(190 677)	(154 964)
Acquisition d'immobilisations incorporelles (note 8)	(7 426)	(3 629)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	1 020	1 247
Produit d'assurance provenant d'un tiers (note 7)	6 552	-
Apports de capital à une coentreprise [note 15 c)]	-	(356)
Dividendes d'une coentreprise	(2 880)	540
Émission d'un billet à recevoir à une partie liée	-	(2 375)
Charges financières payées	(965)	(694)
Trésorerie soumise à des restrictions détenue en fiducie	(1 470)	3 010
Subvention gouvernementale reçue [note 15 c)]	-	356
Distributions de coentreprises	-	351
	(195 846)	(156 514)
Financement		
Produit de l'émission de papier commercial, déduction faite des remboursements (note 11)	44 480	61 715
Produit de l'émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements (note 15)	(3 796)	19
Dividendes versés [note 18 b)]	(20 000)	(20 000)
Remboursements d'obligations locatives	(153)	(96)
	20 531	41 638
Variation nette de la trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	(18 777)	5 392
Trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à l'ouverture de l'exercice	7 098	1 706
Dette bancaire, déduction faite de la trésorerie, à la clôture de l'exercice	(11 679)	7 098

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (la « Société ») est une société de portefeuille constituée en société le 3 octobre 2000 dont l'unique actionnaire est la Ville d'Ottawa. Les principales activités de la Société, lesquelles sont menées par ses filiales et par les coentreprises énumérées ci-dessous, consistent en la distribution d'électricité au sein de la Ville d'Ottawa, la production d'énergie renouvelable et la prestation des services aux entreprises liés à la distribution et à l'énergie. La Société est constituée et établie au Canada, son siège social étant situé au 2711 Hunt Club Road, Ottawa (Ontario) K1G 5Z9.

Les principales filiales en exploitation, toutes détenues en propriété exclusive par la Société, soit directement ou indirectement, étaient les suivantes au 31 décembre 2024 :

Filiale	Principales activités
Société de capitaux Hydro Ottawa (« SCHO »)	Société de portefeuille constituée le 7 mars 2024, qui détient et gère ses placements dans Hydro Ottawa limitée, Envari Holding Inc., Telecom Ottawa Holding Inc. et 2725163 Ontario Inc.
Hydro Ottawa limitée (« Hydro Ottawa »)	Société réglementée de distribution d'électricité, régie par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») qui possède et exploite une infrastructure électrique dans la Ville d'Ottawa et le village de Casselman. Outre les services de distribution, Hydro Ottawa limitée facture à ses clients les montants qu'elle doit verser à d'autres organismes du réseau ontarien de l'électricité en contrepartie de services de production et de transport en gros.
Énergie Ottawa inc. (« Énergie Ottawa »)	Exerçant ses activités sous la marque Portage Power, Énergie Ottawa détient et exploite 18 centrales hydroélectriques d'une puissance totale de 118 MW situées en Ontario et au Québec (aux chutes de la Chaudière) et dans l'État de New York. Les principales filiales d'Énergie Ottawa comprennent Chaudière Hydro L.P. (« CHLP »), Hull Energy L.P. (« Hull Energy LP »), EONY Generation Limited (« EONY »), Chaudière Hydro North L.P. (« CHLP North »), EO Generation LP (« EO Gen ») et Financière de la Chaudière S.E.C. (« FCSEC »).
Envari Holding Inc. (« Envari »)	Envari fournit des services de gestion de l'énergie et des services d'infrastructure à des entités commerciales et gouvernementales et des services de vérification de câbles non destructive à des sociétés de services publics. Au nombre des principales filiales d'Envari, on retrouve notamment Envari Energy Solutions Inc. et Energy Ottawa Cable Testing Services Inc. (« Cable Q »).
Telecom Ottawa Holding Inc. (« TOHI »)	TOHI détient 100 % de Réseaux Hiboo inc. (« Hiboo ») (auparavant 13310361 Canada Inc.). Hiboo fournit des solutions de réseau à fibre optique à haute vitesse sécurisées et des services internet aux entreprises dans la région d'Ottawa-Gatineau.

Les coentreprises dans lesquelles la Société participait au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Coentreprise	Principales activités
PowerTrail Inc. (« PowerTrail ») (détenue à 60 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 6 MW située au site d'enfouissement Trail Road, à Ottawa, en Ontario.
Moose Creek Energy LP (« Moose Creek LP ») (détenue à 50,05 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 4 MW située au site d'enfouissement Lafleche, à Moose Creek, en Ontario.
Zibi Community Utility LP (« ZCU ») (détenue à 50 %)	Détient et exploite une installation thermique destinée au projet Zibi situé dans le centre-ville d'Ottawa et à Gatineau.
Civic Community Utility Partnership (« CCUP ») (détenue à 50 %)	Construit, détient et exploite une société de services publics d'énergie communautaire pour le projet d'aménagement du nouveau campus de L'Hôpital d'Ottawa

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

2. MODE DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction sur la base de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »), et leur publication a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration de la Société le 24 avril 2025.

b) Mode d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société sont établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les avantages du personnel futurs [voir la note 3 n)].

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS de comptabilité nécessite que la direction fasse des estimations, ait recours à son jugement et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs et sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à la réalisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les changements résultant des décisions futures des organismes de réglementation et des gouvernements. La direction révisé en permanence ses estimations et jugements à partir de l'information disponible la plus récente. Selon la direction, les présents états financiers consolidés ont été dûment préparés, en posant un jugement éclairé et en appliquant des seuils d'importance relative raisonnables en conformité avec les méthodes comptables significatives. Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des jugements ont été formulés dans le cadre de l'application des normes IFRS de comptabilité sont présentés ci-après :

i. Débiteurs

Les débiteurs, qui comprennent les créances non facturées, sont présentés d'après les montants qui devraient être recouverts, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues. La direction se fonde sur l'historique de pertes et les informations prospectives, ainsi que sur le classement chronologique et les arriérés des débiteurs à la date de clôture pour calculer la provision.

ii. Soldes réglementaires

La comptabilisation et l'évaluation des soldes réglementaires sont tributaires de certaines estimations et hypothèses et de certains jugements, y compris des hypothèses relatives à l'interprétation des règlements et des décisions de la CEO. La Société continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation.

iii. Durées d'utilité des actifs amortissables

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé d'après des estimations des durées d'utilité des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des immeubles de placement. La direction estime les durées d'utilité des divers types d'actifs en se fondant sur des hypothèses et des estimations quant aux caractéristiques de durée d'utilité d'actifs semblables d'après une longue expérience dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

iv. Dépréciation des actifs non financiers

La direction examine si les actifs non financiers sont dépréciés en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs décrite à la note 3 m). De par leur nature, les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris les estimations des dépenses d'investissement, des produits des activités ordinaires, des charges d'exploitation, des taux d'actualisation, de la production d'électricité, de l'inflation, des taux de capitalisation finaux et des prix du marché futurs projetés (y compris les incitatifs accessoires, les incitatifs liés à la capacité et les autres incitatifs de marché), sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. La direction tient compte de la conjoncture actuelle et de l'expérience passée et, au besoin, elle obtient l'avis de tiers pour étayer ses estimations.

v. Avantages du personnel futurs

L'évaluation des avantages du personnel futurs nécessite de nombreuses estimations et hypothèses. Les actuaires formulent des hypothèses pour les éléments comme les taux d'actualisation, les augmentations de salaire futures et les taux de mortalité pour déterminer les charges au titre des prestations et les obligations au titre des prestations définies.

vi. Apports de capital

Le moment où la clientèle s'acquitte de ses obligations de prestation relativement aux apports de capital est fonction de certaines estimations liées à la consommation future d'électricité.

vii. Impôt différé

Les interprétations, les réglementations et les lois fiscales des différents territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont sujettes à changement. Les actifs d'impôt différé sont évalués par la direction chaque date de clôture afin de déterminer leur probabilité de réalisation au titre du résultat imposable futur, en tenant compte des éventuelles possibilités de planification fiscale. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible.

viii. Indice de dépréciation d'actifs

Chaque date de clôture, ou plus tôt si nécessaire, la direction exerce son jugement pour déterminer s'il existe un indice que la valeur comptable d'un actif non financier (ou d'une unité génératrice de trésorerie, « UGT ») est supérieure à sa valeur recouvrable. Aux fins de cette évaluation, la direction doit se demander si des événements ou des changements de situation ont pu influencer sur le caractère recouvrable de la valeur comptable d'un actif non financier ou d'une UGT. La direction prend en compte différents indicateurs, notamment l'évolution défavorable du secteur d'activité ou de la conjoncture économique, un changement du degré ou du moyen d'utilisation d'un actif, le rendement économique moins élevé que prévu d'un actif ou une variation importante des taux du marché ou des taux d'intérêt.

D'après le jugement de la direction, un indice de dépréciation [au sens qu'en donne l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (l'« IAS 36 »)] existait pour EONY au 31 décembre 2024 relativement à la volatilité des prix du marché de l'énergie dans l'État de New York et à la hausse des taux d'intérêt du marché. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie sont sensibles aux différentes données d'entrée qui servent au calcul de la valeur d'utilité et, de ce fait, sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure [note 2 d) iv)]. De plus amples renseignements sur l'analyse de la valeur d'utilité de 2024 par la direction sont présentés à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

e) Nouvelles modifications adoptées

En janvier 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié des modifications à la Norme comptable internationale, *Présentation des états financiers* (l'« IAS 1 »), qui se rapportent au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Plus précisément, les modifications clarifient l'un des critères pour classer un passif en tant que passif non courant, à savoir l'obligation liée au droit d'une entité de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. Ce droit pourrait dépendre du respect de clauses restrictives.

Après avoir réexaminé certains aspects des modifications de 2020, en octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications de l'IAS 1), qui a confirmé de nouveau que seules les clauses restrictives auxquelles une société doit se conformer à la date de clôture ou avant celle-ci ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. Les modifications sont appliquées de manière rétrospective.

Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers et les informations à fournir de la Société.

f) Nouvelle norme n'ayant pas encore été adoptée

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (l'« IFRS 18 »), qui remplace l'IAS 1. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2027. La norme doit être appliquée rétrospectivement, et son adoption anticipée est permise. L'IFRS 18 devrait améliorer la qualité de l'information financière en exigeant la présentation de sous-totaux définis dans l'état du résultat net, en exigeant la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en ajoutant de nouveaux principes de regroupement et de ventilation de l'information.

La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de cette norme sur ses informations à fournir.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, y compris celles qui sont décrites à la note 1. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en dirigeant ou en contrôlant les activités de celle-ci. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister. Les opérations intersociétés et les soldes intersociétés ont été éliminés dans les présents états financiers consolidés. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société selon des méthodes comptables uniformes.

b) Coentreprises

Tous les partenariats sont classés soit comme une coentreprise, soit comme une entreprise commune conformément à l'IFRS 11, *Partenariats* (l'« IFRS 11 »). Comme il est décrit à la note 1 afférente aux présents états financiers consolidés, la Société participe à quatre coentreprises dans le cadre desquelles le contrôle est partagé avec des tiers aux termes d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations de la Société dans les coentreprises sont comptabilisées initialement au coût, et ensuite ajustées pour refléter la quote-part de la Société des profits ou des pertes, des variations des autres éléments du résultat global et des dividendes ou distributions reçus de ses coentreprises après l'acquisition, le cas échéant.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés au coût historique ne sont pas reconvertis; ils demeurent au taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les écarts de change en résultant sont inclus dans le résultat net de l'exercice.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Les actifs et passifs d'EONY sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au cours de la période de présentation. Les écarts de change en résultant sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

d) Réglementation – Hydro Ottawa

Hydro Ottawa est régie par la CEO sous l'autorité de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Il incombe à la CEO d'approuver ou d'établir des tarifs de transport et de distribution d'électricité et de s'assurer que les sociétés de distribution s'acquittent de leurs obligations de branchement et de prestation de services envers leur clientèle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Hydro Ottawa a continué d'exercer ses activités selon une méthode d'établissement des tarifs incitative personnalisée (la « méthode incitative personnalisée ») prescrite par la CEO. Cette méthode est l'une des options d'établissement des tarifs que prévoit la politique intitulée *Renewed Regulatory Framework for Electricity Distributors : A Performance- Based Approach*.

Une demande d'établissement des tarifs incitative annuelle est requise pour fixer les tarifs et les frais pour les années tarifaires de 2022 à 2025. Le 15 août 2024, Hydro Ottawa a déposé sa demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée mise à jour de la quatrième année afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs de distribution de base à compter du 1^{er} janvier 2025. Les tarifs sont ajustés à l'aide d'une formule selon les taux de base de la première année. Les tarifs de 2024 sont fondés sur une mise à jour du facteur d'indexation des prix personnalisé d'Hydro Ottawa, sur l'allocation de fonds de roulement et sur le facteur d'extension du capital supplémentaire annuel d'Hydro Ottawa pour les besoins en produits liés aux immobilisations. Les tarifs de 2025 d'Hydro Ottawa ont été approuvés par la CEO le 17 décembre 2024.

Une fois les tarifs approuvés, ils ne sont pas ajustés si le coût réel diffère de l'estimation, à l'exception de certains coûts prescrits qui sont admissibles au report et qui seront soit perçus, soit remboursés à même les tarifs futurs.

En janvier 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 14, *Comptes de report réglementaires* (l'« IFRS 14 »), qui permet aux entités à tarifs réglementés de recourir à ses pratiques actuelles en matière d'activités à tarifs réglementés si, et seulement si, dans leur premier jeu d'états financiers établis selon les IFRS, elles ont opté pour la comptabilisation des soldes des comptes de report réglementaires conformément aux exigences de l'IFRS 14.

Hydro Ottawa a déterminé que certains soldes débiteurs et créditeurs attribuables aux activités à tarifs réglementés sont admissibles au traitement comptable réglementaire conformément à l'IFRS 14 et aux principes comptables prescrits par la CEO dans le *Manuel des procédures comptables* destiné aux distributeurs d'électricité. Les soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires représentent principalement des coûts qui ont été reportés parce qu'il est probable qu'ils seront recouverts à même les tarifs futurs, des produits qui doivent être remis aux clients ou recouverts auprès d'eux, ou des soldes qui peuvent résulter d'écarts entre les montants facturés aux clients pour les services d'électricité et les coûts engagés par Hydro Ottawa relativement à l'acquisition de ces services.

Les soldes réglementaires se composent surtout des éléments suivants :

- Le compte de remboursement des actifs et des passifs réglementaires est constitué des soldes des actifs réglementaires ou des passifs réglementaires dont le règlement a été approuvé par la CEO au moyen de tarifs additionnels temporaires appelés avenants tarifaires.
- Les écarts liés au règlement représentent essentiellement les frais qu'Hydro Ottawa a engagés relativement aux services de transport, au produit de base, aux activités sur le marché de gros et à l'ajustement global par rapport aux frais qui ont été réglés avec les clients au cours de l'exercice. La nature des écarts liés au règlement est telle que le solde peut varier entre les actifs et les passifs au fil du temps, et ces écarts sont comptabilisés à la fin de chaque exercice conformément aux règles de la CEO.
- Le mécanisme d'ajustement pour pertes de produits (le « MAPP ») retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité qui résultent des programmes de conservation et de gestion de la demande (« CGD »).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

- Le compte d'écart lié au mécanisme de partage des bénéfices (« MPB ») englobe 50 % des revenus tirés des activités réglementées excédant le rendement des capitaux propres approuvé d'Hydro Ottawa pour des périodes tarifaires spécifiques.
- Le compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite a été autorisé par la CEO en 2011 afin de comptabiliser l'ajustement des avantages complémentaires de retraite lié aux écarts actuariels cumulés. Ce compte fait l'objet d'un ajustement annuel et les variations sont imputées aux écarts actuariels cumulés. En conformité avec les directives de la CEO, aucune charge d'intérêt n'est portée à ce compte.
- Le compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des avantages complémentaires de retraite (« compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR ») cumule les intérêts sur l'écart entre les cotisations d'Hydro Ottawa aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite et les charges à payer au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisées à l'état du résultat net d'Hydro Ottawa.
- Le profit ou la perte sur le compte d'écart lié à la sortie d'actifs correspond à l'écart entre les profits réels ou les pertes réelles attribuables à la sortie d'immobilisations et les profits ou les pertes prévus;

Les autres écarts et coûts reportés comprennent les éléments suivants :

- Le compte de l'entente de recouvrement des coûts de raccordement (l'« ERCR ») permet à Hydro Ottawa de comptabiliser les exigences annuelles en matière de besoins en produits liées à l'écart entre les paiements prévus intégrés dans les tarifs et les paiements réels versés à Hydro One Networks Inc. (« HONI ») aux termes des ERCR.
- Compte d'écart lié aux immobilisations (« CEI ») (exclusion faite du sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau découlant de la relocalisation de centrales demandée par des tiers et de l'expansion résidentielle) est un compte d'écart asymétrique. Par conséquent, le CEI sert à enregistrer sur une base annuelle (pour les années 2021 à 2025), le cumul de l'écart des besoins en produits résultant de la sous-utilisation des dépenses en immobilisations dans les trois catégories de dépenses en immobilisations de la Société suivantes : renouvellement du réseau/service du réseau, accès au réseau et dépenses générales liées aux centrales. Le sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau sert à enregistrer le cumul de l'écart des besoins en produits découlant tant du dépassement des dépenses que de la sous-utilisation des dépenses et il est qualifié de compte d'écart symétrique.
- Un compte de mécanisme de reddition de comptes sur les résultats en matière de performance servant à rembourser jusqu'à 200 \$ par année pour chaque cible qui n'aura pas été atteinte au cours de la période d'établissement des tarifs incitative personnalisée de 2021 à 2025. Les cinq cibles concernées par ce compte de mécanisme sont indiquées dans la convention de règlement d'Hydro Ottawa.
- La CEO a créé un compte d'écart pour les distributeurs d'électricité afin de consigner toute différence importante entre les évaluations de coûts de la CEO actuellement intégrées aux tarifs et les évaluations de coûts qui résulteront de l'application de nouveaux modèles d'évaluation des coûts.

Hydro Ottawa comptabilise des intérêts sur les soldes réglementaires conformément aux exigences de la CEO.

Hydro Ottawa continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation. S'il est plus probable qu'improbable qu'une provision soit nécessaire, Hydro Ottawa comptabilise la provision dans les charges d'exploitation de l'exercice.

e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Selon que certains critères sont remplis ou non, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients lorsqu'elle transfère un bien ou un service à un client, que ce soit progressivement ou à un moment précis. Dans le cas de produits tirés d'autres sources, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires progressivement en tenant compte des faits et circonstances de l'accord.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir, exclusion faite des escomptes, des remises et des taxes de vente et d'autres sommes perçues pour le compte de tiers, dans le cadre des ententes génératrices de produits qui suivent :

i. Recouvrement des coûts liés à l'électricité

Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité représentent la refacturation aux clients des coûts de l'électricité achetée par la Société et ils sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité sont réglementés par la CEO et ils comprennent les coûts facturés aux clients pour l'électricité, le transport de l'électricité et l'administration du réseau électrique du marché de gros. La Société a déterminé qu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de la présente entente génératrice de produits et, par conséquent, elle les a présentés selon le montant brut.

ii. Distribution d'électricité

La Société facture la distribution de l'électricité aux clients, selon les tarifs établis par la CEO. Les tarifs sont fixés afin de permettre à la Société de recouvrer les coûts prudemment engagés et de réaliser un rendement équitable sur le capital investi. Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation.

iii. Production d'électricité

Les produits tirés de la production d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité produite est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs conformément à l'entente contractuelle applicable.

iv. Services offerts aux entreprises

Les produits tirés des services aux entreprises s'entendent des produits gagnés aux termes de contrats pour prestation de services liés à des activités de distribution, à des projets de gestion et d'analyse clé en main liés à l'électricité, aux services d'installation et d'entretien des lampadaires, à des projets de raccordement de poteaux et de location de conduites, et à la vérification de câbles non destructive.

Certains services offerts aux entreprises (projets liés à la distribution, projets de gestion clé en main liés à l'électricité et services d'installation de lampadaires) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement, en fonction de laquelle les produits et les coûts qui s'y rattachent sont comptabilisés progressivement et au prorata du degré d'achèvement de la prestation de services en vertu des contrats, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. Les pertes sur ces contrats sont entièrement comptabilisées lorsqu'elles deviennent évidentes et probables. Les produits tirés des autres services offerts aux entreprises sont comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont rendus ou selon le mode linéaire sur la durée du contrat si les services rendus se composent d'un nombre indéterminé de prestations sur une durée prédéfinie.

Aux termes de certains contrats de services énergétiques, la Société ne peut pas facturer le client avant l'achèvement de jalons liés à la prestation de services ou des inspections définitives. Les produits comptabilisés avant l'achèvement de ces jalons ou de ces inspections sont comptabilisés à titre d'actifs sur contrat (c.-à-d. les produits à recevoir). La Société évalue ses actifs sur contrat aux fins de dépréciation de la même manière que ses actifs financiers, au moyen de la méthode des pertes de crédit attendues décrite à la note 3 j).

v. Autres

Les autres produits visent essentiellement la location d'immeubles de placement, les apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires, et les autres frais liés aux comptes tels que les frais d'ouverture de compte et les pénalités de retard.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Dans certaines situations, une aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients actuels et futurs un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et sont amortis dans les produits des activités ordinaires selon le mode linéaire de façon progressive (c'est-à-dire au long de la période où le client recevra les services), ce qui correspond habituellement au taux utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle connexe (c'est-à-dire la durée d'utilité des biens connexes).

Les apports de capital reçus des promoteurs pour construire ou acquérir des immobilisations corporelles afin de raccorder les futurs clients au réseau de distribution de la Société sont considérés comme hors du champ d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). Les apports de capital reçus des promoteurs sont comptabilisés en tant que produits différés et amortis dans les produits tirés d'autres sources à un taux équivalent à celui utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle correspondante.

f) Produits d'intérêts et charges financières

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils s'accumulent au moyen de la méthode de l'intérêt effectif et comprennent les intérêts gagnés sur la trésorerie et les billets à recevoir des parties liées.

Les charges financières sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées en charges à moins qu'elles ne soient incorporées au coût d'un actif admissible.

g) Impôt sur le résultat

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari sont chacune considérées comme un service municipal d'électricité et sont tenues de faire des paiements tenant lieu d'impôt sur les bénéfices comme le prévoit la *Loi de 1998 sur l'électricité*, étant donné que la totalité de leur capital social est détenue indirectement par la Ville d'Ottawa et qu'au plus 10 % de leurs produits des activités ordinaires sont tirés d'activités exercées à l'extérieur des limites municipales de la Ville d'Ottawa. La *Loi de 1998 sur l'électricité* prévoit qu'un service municipal d'électricité qui est exonéré d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR ») du Canada et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario doit verser à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), pour chaque année d'imposition, un montant égal à l'impôt qu'il serait tenu de verser en vertu de ces deux dernières lois, s'il n'en était pas exonéré.

La Société, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari comptabilisent l'impôt sur le résultat selon la méthode du report variable axée sur le bilan. Aux termes de cette méthode, l'impôt sur le résultat exigible de l'exercice est calculé d'après le résultat imposable. L'impôt différé découlant des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs est calculé au moyen des taux d'imposition quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle il est prévu que les différences temporaires se résorberont.

La Société évalue la possibilité de réaliser ses actifs d'impôts différés chaque date de clôture. Dans la mesure où il n'est pas probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Hydro Ottawa comptabilise les soldes réglementaires au titre du montant d'impôt futur devant être remis aux clients, ou recouvré auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs, tel que le prescrit la CEO.

EONY est assujettie au régime fiscal des États-Unis (le *Internal Revenue Service*), PowerTrail est assujettie à l'impôt en vertu de la LIR et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario étant donné que moins de 90 % du capital social de chacune de ces sociétés est détenu par la Ville d'Ottawa par l'entremise d'Énergie Ottawa et de la Société. Ces impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le bilan comme il est décrit ci-dessus.

Moose Creek LP, CHLP, EO Gen., CHLP North, Hull Energy LP, FCSEC, ZCU et CCUP sont des entités non assujetties à l'impôt fédéral et provincial. L'impôt sur le résultat net est assumé par chacun des partenaires par le truchement de l'attribution du bénéfice imposable.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

h) Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions concernant les retraits ou l'utilisation aux termes de certains accords contractuels est classée en tant que trésorerie soumise à des restrictions.

i) Dette bancaire

La dette bancaire comprend les avances à court terme et les acceptations bancaires tirées sur la facilité de crédit de la Société dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois ainsi que les chèques en circulation. La trésorerie et la dette bancaire sont compensées, et le solde net est présenté dans le bilan consolidé, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument financier.

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur (et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net, en tant que profit ou perte latent découlant des ajustements à la valeur de marché). Les actifs financiers sont classés selon le modèle économique de la Société qui sous-tend la gestion de ces actifs financiers et selon les modalités contractuelles des flux de trésorerie connexes.

Au moment de la comptabilisation initiale, les passifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il a été désigné comme un dérivé lors de la comptabilisation initiale.

La Société classe et évalue ensuite ses instruments financiers comme suit :

- La trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les débiteurs et les billets à recevoir de parties liées sont des actifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, le cas échéant.
- La dette bancaire, le papier commercial, les créditeurs et charges à payer, les dépôts de garantie des clients et la dette à long terme sont des passifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties agissant en toute liberté. Le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les instruments financiers sont classés en utilisant une hiérarchie comportant trois niveaux. Les niveaux reflètent les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, et se présentent comme suit :

- Niveau 1 : les données sont les prix cotés non ajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs;
- Niveau 2 : les données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : les données relatives au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, font l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque date de clôture. Les pertes de valeur significatives sont comptabilisées dans le résultat net. Une perte de valeur est reprise si cette reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. La Société évalue les corrections de valeur pour pertes au titre des créances liées à l'électricité, des créances non facturées et des créances clients au moyen d'une méthode simplifiée, comme le permet l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Pour déterminer si le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté, la Société effectue une analyse quantitative et qualitative d'après sa propre expérience et en fonction des informations prospectives. La Société suppose que le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté de façon importante s'il est en souffrance depuis plus de 30 jours. La Société considère qu'un actif financier est en souffrance s'il est improbable que l'emprunteur rembourse ses créances intégralement à la Société sans qu'il soit nécessaire que la Société prenne des mesures appropriées telles que la réalisation d'une garantie.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. La valeur comptable brute d'un actif financier est sortie du bilan dans la mesure où il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement des terrains, des bâtiments et agencements, de l'infrastructure et de la distribution d'électricité, du mobilier et du matériel, du matériel roulant, du matériel de production d'électricité, des bassins, barrages et voies navigables, ouvrages de génie civil ainsi que des actifs en cours de construction. Les actifs au titre de droits d'utilisation selon l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 ») sont classés dans les immobilisations corporelles dans les présents états financiers consolidés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts des actifs produits par la Société pour elle-même comprennent les dépenses directement attribuables pour la mise en service de l'actif, incluant la main-d'œuvre, les matériaux, les avantages du personnel, le transport, les services impartis et les coûts d'emprunt. Lorsque des parties d'un élément des immobilisations corporelles sont importantes et ont des durées d'utilité économiques estimées distinctes, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes principales) des immobilisations corporelles. Certaines immobilisations peuvent être acquises ou construites avec de l'aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs. Les actifs acquis de la clientèle et des promoteurs sont évalués à la juste valeur. Les apports de la clientèle et des promoteurs sont traités comme des produits différés.

Le coût des inspections importantes et des entretiens majeurs est comptabilisé au titre de la valeur comptable d'un actif pourvu que la Société tire des avantages économiques futurs de cette dépense. La valeur comptable d'une pièce remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien courant, des réparations et de la maintenance sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée de service estimée de chaque composante des immobilisations corporelles. Les pièces de rechange d'urgence qui devraient être utilisées sur plus d'un exercice sont considérées comme des actifs en cours de construction et ne sont amorties qu'au moment où elles sont mises en service.

Les profits et pertes sur la sortie des immobilisations corporelles mises hors service, vendues, ou autrement décomptabilisées sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation. Les indemnités versées par des tiers pour les immobilisations corporelles perdues, dépréciées ou abandonnées sont évaluées à la juste valeur et comptabilisées lorsque l'indemnité devient exigible.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

La durée de service estimée des catégories d'immobilisations corporelles s'établit comme suit :

Terrains, bâtiments et ouvrages	
Terrains	Indéfinie
Bâtiments et agencements	10 à 100 ans
Ouvrages de génie civil	100 ans
Infrastructure de distribution d'électricité	10 à 60 ans
Production et autre	
Matériel de production	10 à 50 ans
Fibre noire	20 à 25 ans
Bassins, barrages et voies navigables	100 à 125 ans
Mobilier et matériel	5 à 40 ans
Matériel roulant	7 à 15 ans

Les actifs en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis.

Les coûts d'emprunt sont incorporés au coût de l'actif à titre de composante du coût des immobilisations corporelles produites par la Société pour elle-même qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisées. Le taux de capitalisation correspond au coût d'emprunt moyen pondéré de la Société.

I) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les droits fonciers et les droits relatifs à l'eau, les logiciels, les apports de capital, les contrats d'achat d'électricité, les coûts contractuels différés et les actifs en cours de développement. Les droits relatifs à l'eau représentent la valeur intrinsèque du droit de soutirer de l'eau des rivières et des lacs appartenant à l'État aux fins de la production d'électricité.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée de service estimée des immobilisations connexes, tandis que les immobilisations incorporelles à durée indéfinie ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles sont décomptabilisées à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation. Les profits ou pertes sur la sortie des immobilisations incorporelles sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation.

Les durées d'utilité estimées et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

La durée de service estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée s'établit comme suit :

Droits fonciers	50 ans
Droits relatifs à l'eau d'une durée déterminée	7 à 100 ans
Logiciels	5 à 15 ans
Autres droits contractuels	
Ententes visant des apports de capital	45 ans
Contrats d'achat d'électricité (« CAE »)	15 ans
Coûts contractuels différés	14 ans

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

m) Dépréciation des actifs non financiers

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, ou avant si cela s'impose, la Société évalue s'il existe une indication de dépréciation d'un actif non financier (ou d'une UGT). Une UGT désigne le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe une indication de dépréciation, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif, laquelle correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable d'un actif non financier excède de manière significative sa valeur recouvrable, l'écart est immédiatement comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (c'est-à-dire certains droits relatifs à l'eau) et les actifs en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation (au sein de leur UGT respective) au moins une fois l'an et chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée.

Pour établir la valeur recouvrable de l'actif d'une UGT, la Société détermine sa valeur d'utilité, en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs par application d'un taux d'actualisation qui reflète les variations de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif de l'UGT. Le taux d'actualisation estimé et utilisé par la direction correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les valeurs finales sont prises en compte dans le cadre de la détermination du calcul de la valeur d'utilité par la direction et elles s'appuient sur une approche fondée sur les multiples du bénéfice faisant intervenir le taux de capitalisation final.

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure n'existe plus ou a diminué. Si une telle indication existe, cette perte est reprise et la valeur recouvrable est rétablie si un changement dans le potentiel de service estimé a eu lieu. La valeur comptable qui fait suite à une reprise ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été inscrite (déduction faite de l'amortissement) si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée antérieurement.

Les mesures d'indemnisation de la dépréciation d'actifs non financiers, comme les recouvrements d'assurance, sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises et elles ne font pas l'objet d'une compensation au titre du coût de restauration, d'achat ou de construction d'actifs de remplacement.

n) Avantages du personnel futurs

i. Régimes de retraite

La Société fournit à ses employés des prestations de retraite par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (le « Régime », « OMERS »). OMERS est un régime de retraite interentreprises établi pour les employés des municipalités, des conseils locaux, des services publics et des conseils scolaires de l'Ontario. Le Régime est un régime de retraite à prestations déterminées, financé à parts égales au moyen des cotisations des employeurs et des employés participants, ainsi que par les revenus de placement du Régime.

Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, la Société ne peut le comptabiliser comme tel puisqu'elle ne dispose pas d'assez d'informations pour permettre la répartition des actifs et des passifs du Régime entre les différents employeurs qui y contribuent. Par conséquent, la Société le comptabilise comme un régime à cotisations déterminées et les cotisations à payer en raison des services rendus par les salariés sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées à titre de charges d'exploitation. La Société partage les risques actuariels des autres entités participantes au régime, et ses cotisations futures peuvent donc être accrues en raison de pertes actuarielles provenant des autres entités participantes. En outre, les cotisations de la Société pourraient être accrues si d'autres entités se retirent du régime.

CHLP est le promoteur du régime de retraite des employés d'Hydro Chaudière S.E.C. et des employeurs participants (le « régime de retraite Hydro Chaudière »), régime qui offre des prestations de retraite à certains des employés de la Société. Le régime de retraite Hydro Chaudière est comptabilisé comme suit :

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

- Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere sont détenus par une compagnie d'assurance et sont évalués à leur juste valeur, laquelle est calculée comme suit : les placements dans des fonds d'obligations, des fonds d'actions et d'autres fonds de placement sont évalués d'après les valeurs par part fournies par le gestionnaire de fonds, lesquelles reflètent la quote-part du fonds dans l'actif net sous-jacent à la juste valeur établie en fonction des cours de clôture fournis par des courtiers en valeurs mobilières canadiens, et les placements à court terme sont évalués au coût, compte tenu des intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.
- Les obligations au titre des prestations définies du régime de retraite Hydro Chaudiere sont déterminées en fonction des prestations futures prévues actualisées selon les taux d'intérêt du marché pour les titres d'emprunt de qualité supérieure dont les flux de trésorerie concordent avec le montant des prestations prévues et le moment où elles devraient être versées.
- Le coût des pensions gagnées par les employés est calculé de manière actuarielle selon la méthode des prestations au prorata des services et selon les meilleures estimations que fait la direction de la croissance des salaires, de l'âge de la retraite et de l'espérance de vie.
- La charge au titre des prestations définies est présentée au titre des avantages du personnel au poste « Résultat net » à l'état consolidé du résultat net et elle comprend, selon le cas, le coût estimatif des avantages du personnel liés aux services rendus pour l'exercice considéré, le coût financier, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere, les modifications du régime, les compressions, les autres frais d'administration liés aux régimes de retraite et les profits et pertes sur règlement, le cas échéant. Le coût des services rendus, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere et le coût financier sont calculés par application du taux d'actualisation ayant servi à évaluer l'obligation au titre du régime à l'ouverture de l'exercice.
- Les réévaluations des actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere et de l'obligation au titre des prestations définies sont présentées dans les autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat global et elles découlent des écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies, l'écart entre le rendement réel (déduction faite des coûts liés à la gestion des actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere) et les produits d'intérêts sur les actifs du régime, s'il y a lieu. Les principales hypothèses relatives au régime de retraite Hydro Chaudiere sont évaluées et révisées au besoin.
- Le coût des services passés est inclus dans le coût du régime de retraite Hydro Chaudiere pour l'exercice au cours duquel il survient.

La juste valeur des actifs du régime de retraite Hydro Chaudiere est déduite de l'obligation au titre des prestations définies. Le montant net est comptabilisé comme actif au titre des prestations définies ou passif au titre des prestations définies.

ii. Avantages complémentaires de retraite

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société comprennent une couverture d'assurance-vie, une prestation forfaitaire de retraite négociée collectivement et d'autres avantages. Certains employés continuent de bénéficier de ces avantages à la fin de leur service actif.

Les charges au titre des avantages du personnel futurs sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les employés rendent des services.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Les avantages du personnel futurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les obligations au titre des prestations définies et le coût des services rendus durant l'exercice sont calculés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont fondés sur des hypothèses qui reflètent la meilleure estimation de la direction. Le coût des services rendus durant l'exercice est égal à la valeur actuarielle actualisée des prestations attribuées en fonction des services rendus des employés durant cet exercice. Les gains et pertes actuariels résultant d'une situation différente de celle qui était prévue ou de modifications apportées aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Cependant, dans le cas d'Hydro Ottawa, ces montants sont reclassés dans le solde débiteur de comptes réglementaires, comme l'autorise la CEO.

o) Dépôts de garantie des clients

Les dépôts de garantie des clients représentent les montants perçus auprès des clients non résidentiels pour garantir le paiement de leurs factures d'électricité et la bonne exécution des obligations en matière de construction. Les dépôts de garantie des clients visant à garantir le paiement des factures d'électricité comprennent les intérêts connexes qui sont dus aux clients. Les dépôts qui devraient être remboursés aux clients au cours du prochain exercice sont comptabilisés à titre de passif à court terme et sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

p) Provisions et éventualités

La Société comptabilise des provisions lorsqu'elle a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire afin d'éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet est significatif, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques propres au passif.

L'évaluation de la probabilité des événements éventuels exige que la direction exerce son jugement quant à la probabilité de l'exposition à une perte potentielle. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un actif éventuel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. Toutefois, un actif éventuel est présenté lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable.

q) Produits différés

Dans certaines situations, une aide sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et comptabilisés dans les produits des activités ordinaires conformément à ce qui est énoncé à la note 3 e) v). En outre, les frais de montage de prêt reçus par la Société sont traités comme des produits différés et amortis dans les produits sur la durée du prêt connexe.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

4. DÉBITEURS

	2024 \$	2023 \$
Créances liées à des contrats conclus avec des clients		
Créances liées à l'électricité	75 330	71 600
Créances non facturées liées à l'électricité	96 073	86 259
Créances liées à la SIERE	12 086	14 065
Créances clients et autres débiteurs	17 940	6 910
Montants à recevoir de parties liées (note 28)	34 400	18 929
Moins : la correction de valeur pour pertes [note 19 c)]	(5 128)	(4 179)
	230 701	193 584
Créances liées à d'autres sources		
Produit lié à l'interruption des activités	1 133	2 653
Taxes de vente à recevoir	351	233
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	514	1 772
	232 699	198 242

Le 19 mars 2023, la Société a subi une défaillance mécanique du groupe turbine-alternateur 1 (un groupe parmi quatre) de CHLP pendant qu'il était en marche, ce qui a causé des dommages importants et nécessité le remplacement du groupe turbine-alternateur (l'« événement relatif au groupe 1 »). La Société a fait une réclamation en vertu de sa police d'assurance relative à la centrale électrique qui prévoit une indemnisation pour interruption des activités dans des circonstances telles que l'événement relatif au groupe 1. Le produit lié à l'interruption des activités est disponible après un délai de grâce de 30 jours à compter de la date de l'avis, pour une couverture maximale de 48 800 \$. En 2024, la Société a comptabilisé un produit lié à l'interruption des activités de 6 755 \$ (4 482 \$ en 2023) et un montant total de 11 237 \$ à ce jour en vertu de sa police d'assurance pour la perte de produits tirés de la production d'électricité. En 2024, la Société avait reçu un produit en trésorerie de 8 275 \$ (1 829 \$ en 2023) et un montant total de 10 104 \$ à ce jour de son fournisseur d'assurance en lien avec ces pertes de produits. Au 31 décembre 2024, un produit lié à l'interruption des activités de 1 133 \$ (2 653 \$ au 31 décembre 2023) a été comptabilisé.

5. ACTIFS SUR CONTRAT

La variation des actifs sur contrat pour l'exercice se présente comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 631	2 696
Augmentation des actifs sur contrat liée à la prestation	11 192	4 669
Diminution des actifs sur contrat liée à la reprise d'une charge à payer	(4 631)	(2 734)
Solde à la clôture de l'exercice	11 192	4 631

Les actifs sur contrat représentent le droit de la Société de recevoir un paiement pour les services rendus ou l'équipement acquis, et ce droit est conditionnel à l'atteinte de jalons contractuels ou à l'acceptation par le client. L'augmentation des actifs sur contrat est principalement attribuable au projet en cours d'autobus à émission zéro (« AEZ ») de la Ville d'Ottawa. La Société prévoit facturer et recouvrer tous les actifs sur contrat non facturés au cours des 12 prochains mois.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

6 SOLDES RÉGLEMENTAIRES

Les informations sur les soldes réglementaires de la Société se présentent comme suit :

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2023 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement/ reprise \$	Autres variations ¹⁾ \$	2024 \$
Soldes débiteurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	8 941	2 120	(8 702)	(16)	2 343
Écarts liés au règlement	1 à 5	36 126	9 576	-	(6 477)	39 225
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	3 532	(160)	-	-	3 372
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	82 622	12 733	-	-	95 355
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	622	(106)	-	-	516
		131 843	24 163	(8 702)	(6 493)	140 811
Soldes créditeurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	1 277	(10 799)	10 794	(16)	1 256
Écarts liés au règlement	1 à 5	4 841	19 673	-	(6 477)	18 037
MPB	1 à 5	1 541	75	-	-	1 616
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	1 093	287	-	-	1 380
MAPP	1 à 5	3 056	1 238	-	-	4 294
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	63	38	-	-	101
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	3 088	151	-	-	3 239
		14 959	10 663	10 794	(6 493)	29 923

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2022 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement /reprise \$	Autres variations ¹⁾ \$	2023 \$
Soldes débiteurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	687	7 378	949	(73)	8 941
Écarts liés au règlement	1 à 5	36 724	10 279	–	(10 877)	36 126
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	3 218	314	–	–	3 532
Perte sur la sortie d'actifs	1 à 5	148	–	–	(148)	–
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	74 238	8 384	–	–	82 622
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	1 498	(814)	–	(62)	622
		116 513	25 541	949	(11 160)	131 843
Soldes créditeurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	1 148	1 794	(1 592)	(73)	1 277
Écarts liés au règlement	1 à 5	17 033	(1 315)	–	(10 877)	4 841
MPB	1 à 5	1 467	74	–	–	1 541
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	–	1 241	–	(148)	1 093
MAPP	1 à 5	105	2 951	–	–	3 056
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	30	33	–	–	63
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	1 902	1 248	–	(62)	3 088
		21 685	6 026	(1 592)	(11 160)	14 959

¹⁾ Les autres variations représentent les reclassements des soldes.

²⁾ Le solde fait l'objet d'une reprise au titre des différences temporaires lors de la comptabilisation des actifs d'impôt différé [note 3 g)].

Plus de précisions et des descriptions ayant trait aux soldes débiteurs et créditeurs de comptes réglementaires susmentionnés sont présentées aux notes 3 d) des présents états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et ouvrages \$	Infrastructures de distribution d'électricité \$	Production et autre \$	Actifs en cours de construction \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2022	317 328	1 500 789	474 437	81 178	2 373 732
Entrées, déduction faite des virements	14 969	113 490	15 034	24 341	167 834
Sorties	(14)	(1 427)	(5 907)	–	(7 348)
Écarts de change	(475)	–	(1 103)	(3)	(1 581)
Solde au 31 décembre 2023	331 808	1 612 852	482 461	105 516	2 532 637
Entrées, déduction faite des virements	12 720	143 844	11 479	36 969	205 012
Sorties	(149)	(2 748)	(1 358)	–	(4 255)
Écarts de change	1 461	1 340	2 069	31	4 901
Solde au 31 décembre 2024	345 840	1 755 288	494 651	142 516	2 738 295
Cumul des amortissements					
Solde au 31 décembre 2022	(37 404)	(293 542)	(95 964)	–	(426 910)
Amortissement	(6 422)	(46 002)	(16 622)	–	(69 046)
Sorties	–	726	1 328	–	2 054
Écarts de change	130	–	408	–	538
Solde au 31 décembre 2023	(43 696)	(338 818)	(110 850)	–	(493 364)
Amortissement	(6 865)	(50 299)	(15 770)	–	(72 934)
Sorties	36	1 445	910	–	2 391
Écarts de change	(301)	(173)	(652)	–	(1 126)
Solde au 31 décembre 2024	(50 826)	(387 845)	(126 362)	–	(565 033)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2023	288 112	1 274 034	371 611	105 516	2 039 273
Au 31 décembre 2024	295 014	1 367 443	368 289	142 516	2 173 262

Au cours de l'exercice 2023, les sorties d'immobilisations corporelles de la Société comprennent des composantes de groupe turbine-alternateur de 4 330 \$ dont le remplacement a été jugé nécessaire à la suite de l'événement relatif au groupe 1 décrit à la note 4. Au 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé des entrées de 8 005 \$ au titre du remplacement de composantes.

L'événement relatif au groupe 1 est couvert aux termes de la couverture d'assurance des biens détenue par la Société au titre de laquelle la direction a reçu des avances de 7 620 \$ de la part de l'assureur. Au 31 décembre 2024, un produit d'assurance des biens de 6 552 \$ a été comptabilisé dans l'état du résultat net, ainsi qu'un montant de 1 068 \$, qui a été reporté pour de futurs paiements d'étape à l'égard des composantes du groupe turbine-alternateur.

Au 31 décembre 2024, les terrains, les bâtiments et les ouvrages et la production et autre comprenaient des actifs au titre de droits d'utilisation de 4 057 \$ (4 413 \$ en 2023) ayant des durées résiduelles allant de 9 à 19 ans qui étaient composés d'un coût de 5 277 \$ (5 468 \$ en 2023) et de l'amortissement cumulé de 1 220 \$ (1 055 \$ en 2023).

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût des immobilisations corporelles, des coûts d'emprunt de 836 \$ (510 \$ en 2023). Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2024 a été de 3,6 % (3,4 % en 2023).

La Société a conclu des transactions hors trésorerie qui ont été exclues du tableau consolidé des flux de trésorerie, comme l'indique la note 24. En outre, des entrées d'immobilisations corporelles d'un montant de 10 528 \$ (12 105 \$ en 2023) proviennent de promoteurs, et le passif directement lié à ce montant est inclus dans les produits différés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits fonciers et droits relatifs à l'eau \$	Logiciels \$	Autres droits contractuels \$	Actifs en cours de développement \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2022	63 220	80 508	91 145	4 469	239 342
Entrées, déduction faite des virements	–	7 308	(4 756)	2 248	4 800
Écarts de change	(614)	(9)	–	(25)	(648)
Solde au 31 décembre 2023	62 606	87 807	86 389	6 692	243 494
Entrées, déduction faite des virements	–	6 098	1 232	(458)	6 872
Écarts de change	1 948	33	–	101	2 082
Solde au 31 décembre 2024	64 554	93 938	87 621	6 335	252 448
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 décembre 2022	(19 169)	(54 366)	(7 392)	–	(80 927)
Amortissement	(1 601)	(6 732)	(2 155)	–	(10 488)
Écarts de change	409	9	–	–	418
Solde au 31 décembre 2023	(20 361)	(61 089)	(9 547)	–	(90 997)
Amortissement	(1 576)	(7 390)	(2 147)	–	(11 113)
Écarts de change	(1 269)	(33)	–	–	(1 302)
Solde au 31 décembre 2024	(23 206)	(68 512)	(11 694)	–	(103 412)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2023	42 245	26 718	76 842	6 692	152 497
Au 31 décembre 2024	41 348	25 426	75 927	6 335	149 036

Les autres droits contractuels s'entendent des ententes portant sur le raccordement à une installation de production d'électricité et sur le recouvrement des coûts (« ententes relatives aux apports de capital ») qui régissent la construction par HONI de postes de transformation nouveaux ou modifiés aux fins de la prestation de services aux clients d'Hydro Ottawa, compte tenu de la croissance de la charge d'électricité anticipée. Chaque entente relative aux apports de capital est d'une durée de 25 ans. Toutes les modalités des ERRC respectent le *Code des réseaux de transport* (le « Code ») publié par la CEO.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût de l'actif des coûts d'emprunt de 129 \$ (184 \$ en 2023) inscrits au titre des immobilisations corporelles. Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2024 a été de 3,6 % (3,4 % en 2023).

Une part importante des droits relatifs à l'eau à durée indéterminée de la Société (78 % ou 16 941 \$) découle d'un contrat de location datant de 1889 avec Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC »). Ce contrat accorde à deux UGT de la Société des droits relatifs à l'eau de la rivière des Outaouais à la hauteur des chutes de la Chaudière soit l'UGT CHLP (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 9 575 \$) et l'UGT CHLP North (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 7 366 \$), lesquels droits sont renouvelables tous les 21 ans à perpétuité. La Société conserve également les droits relatifs à l'eau à durée indéterminée (22 % ou 4 650 \$ US convertis en \$ CA) visant deux de ses centrales hydroélectriques d'EONY, droits qui découlent de contrats conclus avec la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis (la « FERC »). Les licences accordées par la FERC sont d'une durée indéterminée, car la Société a été dûment exemptée de devoir se qualifier à nouveau pour obtenir ces licences vu l'ampleur des centrales.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Les tests de dépréciation annuels auxquels la Société soumet les UGT CHLP et CHLP North sont fondés sur le calcul de la valeur d'utilité. Les calculs de la valeur d'utilité effectués par la direction effectués à la lumière d'un indice de dépréciation d'actifs, comme il est décrit à la note 2 d) iv), étaient fondés sur l'actualisation des entrées de trésorerie futures attendues aux termes du contrat d'offre standard de 40 ans de chacune des UGT, alors que les sorties de trésorerie sont fondées sur l'expérience de la direction et les données fournies par des tiers, compte tenu du coût estimé pour mener à bien les projets de remise en état. La principale hypothèse aux fins de tous les calculs de la valeur d'utilité a été le coût moyen pondéré du capital (le « CMPC ») de 4,4 % (4,4 % en 2023).

Le test de dépréciation que la Société a effectué au 31 décembre 2024 à la lumière des circonstances présentées à la note 2 d) viii) était fondé sur le calcul de la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité effectué par la direction est fondé sur les perspectives de tiers utilisées essentiellement pour les prévisions concernant le prix de l'énergie à New York et sur les prévisions de tiers concernant des produits supplémentaires au titre de la prestation indirecte de services liés à la capacité, selon des produits supplémentaires pour une période de 20 ans (une période généralement utilisée par les analystes du secteur pour prévoir les prix de l'électricité). Les autres hypothèses clés retenues dans le calcul de la valeur d'utilité comprenaient un taux d'actualisation par l'intermédiaire d'un coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») de 7,6 % (7,6 % en 2023), un taux d'inflation aux États-Unis de 2,2 % (2,4 % en 2023) et un taux de capitalisation final de 8,4 % (8,4 % en 2023). La production historique et les plans d'investissement et d'entretien futurs constituaient également des hypothèses importantes dans l'analyse de la valeur d'utilité. Après avoir effectué son test de dépréciation, la direction a conclu que la valeur recouvrable de la valeur d'utilité dépassait la valeur comptable des actifs de production d'électricité susmentionnés.

La direction a déterminé qu'une variation raisonnablement possible d'une hypothèse clé pourrait faire en sorte que la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable. Le tableau suivant indique le montant de la variation d'une hypothèse prise individuellement qui serait nécessaire pour que la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable.

	Augmentation (diminution)	Taux révisé
Hypothèse		
Taux d'actualisation (CMPC)	7,0 %	8,1 %
Prix du marché futurs projetés sur 20 ans : Mohawk Valley Zone E	(3,0)%	–

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

a) Sommaire des participations dans des coentreprises

	2024 \$	2023 \$
Moose Creek LP (50,05 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	5 474	5 831
Quote-part de la perte	(149)	(6)
Distributions déclarées et payées	–	(351)
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	5 325	5 474
PowerTrail (60 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	3 864	4 163
Quote-part du bénéfice, déduction faite de l'impôt	234	241
Dividendes reçus	(420)	(540)
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	3 678	3 864
Zibi Community Utility LP (50 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	7 511	8 492
Quote-part de la perte	(710)	(967)
Autres éléments d'ajustement liés à la perte	10	(14)
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	6 811	7 511
Civic Community Utility Partnership (50 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	–	–
Quote-part de la perte	(54)	–
Dépenses en immobilisations	3 300	–
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	3 246	–
Total des participations dans des coentreprises	19 060	16 849

b) Sommaire du bilan et de l'état du résultat net

	2024 \$	2023 \$
Moose Creek LP		
Actifs courants	937	949
Actifs non courants	10 598	11 063
Total des actifs	11 535	12 012
Passifs courants	652	832
Total des passifs	652	832
Produits des activités ordinaires	3 345	3 532
Perte nette	(297)	(12)

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	2024 \$	2023 \$
PowerTrail		
Actifs courants	1 376	1 111
Actifs non courants	7 828	8 712
Total des actifs	9 204	9 823
Passifs courants	961	1 020
Passifs non courants	1 796	2 052
Total des passifs	2 757	3 072
Produits des activités ordinaires	3 939	3 865
Bénéfice net	396	401
Zibi Community Utility LP		
Actifs courants	3 655	3 889
Actifs non courants	34 860	36 446
Total des actifs	38 515	40 335
Passifs courants	752	1 045
Passifs non courants	23 905	24 032
Total des passifs	24 657	25 077
Produits des activités ordinaires	2 311	1 514
Perte nette	(1 419)	(1 933)
Civic Community Utility Partnership		
Actifs courants	2 024	-
Actifs non courants	5 414	-
Total des actifs	7 438	-
Passifs courants	947	-
Passifs non courants	-	-
Total des passifs	947	-
Produits des activités ordinaires	159	-
Perte nette	(109)	-

c) Facilité de crédit

PowerTrail dispose d'une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant total de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise et qui porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2024, Power Trail n'avait aucun montant impayé sur cette ligne de crédit. Par ailleurs, Power Trail dispose d'une facilité de crédit de 200 \$ (200 \$ au 31 décembre 2023) pour fournir des lettres de crédit de soutien en faveur de la SIERE. Au 31 décembre 2024, PowerTrail avait prélevé un montant de 193 \$ (133 \$ au 31 décembre 2023) sous forme de lettres de crédit de soutien sur cette facilité. Les deux facilités susmentionnées prévoient des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris une clause restrictive visant à maintenir une valeur nette des immobilisations corporelles de 1 000 \$ (1 000 \$ en 2023). Au 31 décembre 2024, PowerTrail respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2023).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Moose Creek LP maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2024, Moose Creek LP n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant au 31 décembre 2023). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2024, Moose Creek LP respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2023).

ZCU maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel majoré de 1,25 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %. Au 31 décembre 2024, ZCU n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant au 31 décembre 2023). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2024, ZCU respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2023). La facilité est garantie par une convention de sûreté générale de deuxième rang et garantie par la Société à hauteur de sa participation dans la coentreprise ZCU.

10. BILLET À RECEVOIR D'UNE PARTIE LIÉE

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus de la Fédération canadienne des municipalités (la « FCM ») à sa coentreprise pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par ZCU. L'accord reprend les modalités de l'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM dont il est question à la note 15, et il permet à ZCU d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, ce prêt étant remboursable sur une période de 20 ans, et de recevoir une subvention non remboursable fondée sur le total des charges engagées admissibles pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,66 % (4,66 % au 31 décembre 2023), a été émis à ZCU le 18 février 2021, et au 31 décembre 2024, il affichait un solde impayé de 20 000 \$ (20 000 \$ au 31 décembre 2023). Les paiements d'intérêts sont exigibles semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements du principal commençant le 16 décembre 2026 et se terminant le 18 février 2041.

En outre, l'accord miroir prévoit une commission de montage de prêt payable par ZCU à la Société à un taux annuel de 1,1 % sur 50 % du montant en principal initial du prêt. Au 31 décembre 2024, la Société avait reçu des commissions de montage de 960 \$ (900 \$ au 31 décembre 2023), lesquelles sont comprises dans les produits différés et amorties sur la durée du prêt.

11. EMPRUNTS À COURT TERME

Au cours de l'exercice, la Société a renouvelé sa facilité de crédit pour un montant de 551 000 \$ et de 200 \$ US au 31 décembre 2024 (501 000 \$ et 200 \$ US au 31 décembre 2023). La facilité est structurée en trois types de crédit disponible et comprend une ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 550 000 \$ (500 000 \$ en 2023), qui vient à échéance le 1^{er} août 2027, ainsi que des facilités de carte de crédit commerciale de 1 000 \$ et de 200 \$ US (1 000 \$ et 200 \$ US en 2023). Les lignes de crédit d'exploitation renouvelables sont engagées et non garanties et peuvent être utilisées pour des prêts au taux préférentiel, des prêts au taux CORRA (acceptations bancaires au 31 décembre 2023), des lettres de crédit et d'autres émissions de garanties bancaires. En règle générale, la nécessité de recourir à ces formes de crédit dépend de la situation de trésorerie consolidée d'Hydro Ottawa Holding Inc. Par conséquent, les prélèvements en cours ne coïncident pas nécessairement avec les montants impayés sur la facilité de fonds de roulement figurant dans le bilan consolidé de la Société. La facilité de crédit est assortie de clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris un ratio d'endettement qui ne dépasse pas 75 % sur une base consolidée, compte non tenu de la dette sans recours.

Dans le cadre de la réorganisation décrite à la note 1, le 26 septembre 2024, la Société a mis fin à son précédent programme de papier commercial qui permettait l'émission d'un montant maximal de 400 000 \$. Le 1^{er} octobre 2024, par l'entremise de sa filiale SCHO, la Société a mis en place un nouveau programme de papier commercial permettant l'émission de billets à ordre à court terme non garantis d'une valeur maximale de 450 000 \$ à diverses échéances d'au plus un an. Le produit de l'émission de papier commercial sert à financer les besoins généraux de la Société. Le programme de papier commercial est soutenu par la facilité de crédit de SCHO et réduit la capacité de la facilité de crédit, à tout moment, par le montant total du papier commercial émis et en cours. Les emprunts contractés aux termes du programme de papier commercial portent intérêt sur la base des conditions du marché en vigueur au moment de l'émission et comportaient un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,70 % au cours de l'exercice 2024 (5,09 % en 2023). Au 31 décembre 2024, le papier commercial en cours de la Société s'élevait à 382 585 \$ et il était constitué de quatre tranches : 232 957 \$, 49 927 \$, 49 921 \$ et 49 780 \$ échéant respectivement le 3 janvier 2025, le 17 janvier 2025, le 17 janvier 2025 et le 19 février 2025 (au 31 décembre 2023, 338 105 \$ en trois tranches : 138 980 \$, 99 775 \$ et 99 350 \$ échéant respectivement le 2 janvier 2024, le 17 janvier 2024 et le 16 février 2024).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Au 31 décembre 2024, la Société avait prélevé un montant de 25 900 \$ (7 400 \$ en 2023) sous forme d'avances directes sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable et un montant de néant sous forme de prêts au taux CORRA (acceptations bancaires au 31 décembre 2023) sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 551 000 \$ (néant et 500 000 \$ en 2023).

Au 31 décembre 2024, la Société avait prélevé 10 000 \$ (10 134 \$ en 2023) sur ses facilités sous forme de lettres de crédit de soutien. Les prélèvements sont les suivants : une lettre de crédit de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2023) pour couvrir l'obligation complémentaire de prudence, comme il est décrit à la note 26; et une lettre de crédit de néant (134 \$ en 2023) en faveur de Sa Majesté la Reine pour le compte de ZCU.

Le 21 juin 2024, FCSEC a renouvelé la facilité de fonds de roulement d'une durée de 3 ans de 14 526 \$ pour financer ses besoins en fonds de roulement ou les exigences de l'acte de fiducie en matière de lettres de crédit de FCSEC, de CHLP North et de Hull Energy LP. Les emprunteurs peuvent prélever des fonds sur cette facilité au moyen de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux CORRA (acceptations bancaires au 31 décembre 2023) ou d'émissions de lettres de crédit. En 2024, conformément aux modalités de l'acte de fiducie de CFLP, des lettres de crédit de soutien ont été émises relativement au compte de réserve pour le service de la dette décrite à la note 15, d'un montant de 6 467 \$ (5 120 \$ au 31 décembre 2023), aux comptes de réserve pour réparations majeures de CHLP North et de Hull Energy LP, d'un montant de 429 \$ et de 1 964 \$ (311 \$ et de 1 716 \$ au 31 décembre 2023), respectivement. Au 31 décembre 2024, aucun emprunt direct n'était en cours et un montant de 5 666 \$ était disponible pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise (néant et 7 379 \$ au 31 décembre 2023).

12. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2024 \$	2023 \$
Achats d'électricité à payer	66 951	87 382
Comptes fournisseurs et charges à payer	68 208	49 259
Dépôts de garantie des clients	63 217	43 470
Soldes créditeurs des clients	14 541	14 451
Intérêts courus sur la dette à long terme	7 952	13 230
Montants à payer à des parties liées (note 28)	150	206
	221 019	207 998

13. PRODUITS DIFFÉRÉS

	2024 \$	2023 \$
Apports de capital provenant de la clientèle	147 583	128 645
Apports de capital provenant des promoteurs	182 685	151 884
Produit d'assurance des biens (note 7)	1 068	–
Commission de montage de prêt reçue (note 10)	960	900
Commission de montage de prêt comptabilisée en résultat (note 10)	(186)	(129)
Autres produits différés	312	19
	332 422	281 319
Moins la partie courante	13 093	9 604
	319 329	271 715

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

14. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

a) Régimes de retraite

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les cotisations versées par la Société aux termes du OMERS ont totalisé 8 183 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (6 652 \$ en 2023). La Société fournit également des prestations de retraite à certains employés par l'entremise du régime de retraite Hydro Chaudière.

Les tableaux qui suivent présentent un complément d'information sur le régime de retraite Hydro Chaudière.

i. Obligation au titre des prestations définies

	2024 \$	2023 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 371	5 621
Coût des services rendus au cours de l'exercice	65	59
Coût financier	291	278
Prestations versées	(676)	(318)
Cotisations des employés	92	87
(Gain actuariel) perte actuarielle	(9)	644
Solde à la clôture de l'exercice	6 134	6 371

ii. Actifs du régime

	2024 \$	2023 \$
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	5 808	5 421
Intérêts créditeurs	284	288
Cotisations de l'employeur	210	214
Prestations versées	(676)	(318)
Charges autres que de placement	(90)	(80)
Cotisations des employés	92	87
Gain actuariel	286	196
Juste valeur à la clôture de l'exercice	5 914	5 808

iii. Situation de capitalisation

	2024 \$	2023 \$
Passif net au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	(503)	(260)
Variation du passif net au titre des prestations définies	(283)	(303)
Déficit de solvabilité	(220)	(563)
Incidence sur les exigences de financement minimal	–	60
Passif net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(220)	(503)

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière sont détenus et gérés par un dépositaire indépendant et sont comptabilisés séparément dans le régime de retraite de la Société. La répartition des actifs est assujettie à des limites et à des exigences en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions particuliers, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change. En fonction de la juste valeur des actifs détenus au 31 décembre 2024, les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière étaient composés à 72,2 % (72,9 % en 2023) d'obligations canadiennes à revenu fixe, à 25,5 % (24,6 % en 2023) d'actions canadiennes et internationales et à 2,3 % (2,5 % en 2023) de liquidités. Les placements du régime de retraite Hydro Chaudière étant principalement détenus et gérés par l'intermédiaire de fonds communs, ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

Les avantages du personnel futurs du régime de retraite Hydro Chaudière sont calculés en fonction d'un taux de rémunération annuel de 2,0 % (2,0 % en 2023), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2023) et d'un taux d'actualisation de 4,7 % (4,7 % en 2023). Les évaluations comprennent également plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014. Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2024 et du 31 décembre 2023. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2024.

Les principales hypothèses actuarielles aux fins de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation et l'échelle salariale. L'analyse de sensibilité qui suit est fondée sur des variations raisonnables des hypothèses, prises isolément, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Une baisse de 1,0 % du taux d'actualisation ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 921 \$ ou 15 % (420 \$ ou 12,5 % en 2023), tandis qu'une hausse de 1,0 % de l'échelle salariale ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 170 \$ ou 2,8 % (38 \$ ou 1,1 % en 2023).

b) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre une couverture d'assurance-vie, de soins médicaux et dentaires à certains employés. Les avantages du personnel futurs sont calculés selon un rythme annuel de croissance de la rémunération de 2,0 % (2,0 % en 2023) et un taux d'actualisation de 4,7 % (4,7 % en 2023). Le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé devrait baisser de 6,0 % à 5,0 % et les coûts des soins dentaires devraient augmenter de 5,0 % par année. Les évaluations tiennent également compte de plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

L'information concernant les avantages complémentaires de retraite de la Société se présente comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	13 154	12 382
Coût des services rendus au cours de l'exercice	610	507
Intérêt sur les obligations au titre des prestations définies	620	671
Coût des services passés	–	6
Prestations versées	(761)	(893)
(Gain actuariel) perte actuarielle	(142)	481
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	13 481	13 154

Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2024. À la suite de cet exercice, la Société a augmenté le passif cumulé de 327 \$ (augmentation de 772 \$ au 31 décembre 2023 d'après une évaluation actuarielle).

Des variations significatives des hypothèses actuarielles concernant les taux d'actualisation, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires, les taux de mortalité et l'âge de la retraite pourraient se répercuter sur l'obligation au titre des prestations définies.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

15. DETTE À LONG TERME

	2024 \$	2023 \$
Débetures de premier rang non garanties		
Série 2006-1, 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	50 000	50 000
Série 2013-1, 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	150 000	150 000
Série 2015-1, 2,61 %, échéant le 3 février 2025	200 000	200 000
Série 2015-2, 3,64 %, échéant le 2 février 2045	175 000	175 000
Obligations décroissantes de premier rang garanties		
Série 2016-1, 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	197 825	200 274
Série 2019-1, 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	289 167	290 514
Billet à payer		
Emprunt, 4,26 %, échéant le 18 février 2041	20 000	20 000
	1 081 992	1 085 788
Moins la partie courante	(204 882)	(3 796)
Moins les frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(7 088)	(7 429)
	870 022	1 074 563

a) Débetures de premier rang non garanties

Les versements d'intérêts sur chacune des débetures susmentionnées sont exigibles semestriellement à terme échu en tranches égales. Les débetures sont assorties de clauses restrictives et de cas de défaut habituels, dont une clause restrictive selon laquelle le montant en capital des obligations financées consolidées ne dépasse pas 75 % du total de la structure du capital consolidée compte non tenu de la dette sans recours. Les versements d'intérêts sur ces débetures s'élèveront à 17 453 \$ en 2025, à 14 839 \$ par année entre 2026 et 2029. Après la clôture de l'exercice (note 29), la Société a réalisé avec succès un placement visant des obligations sous forme de débetures de premier rang non garanties de 425 000 \$ et a utilisé le produit pour rembourser ses débetures de premier rang non garanties de série 2015-1 de 200 000 \$ échéant le 3 février 2025.

b) Obligations décroissantes de premier rang garanties

Des obligations vertes décroissantes de premier rang garanties de série 2019-1 (les « obligations de série 2019-1 ») d'un montant totalisant 290 514 \$ ont été émises pour le compte de Hull Energy LP et de CHLP North (les « propriétaires du projet de remise à niveau ») en 2019. Les obligations de série 2019-1 portent intérêt au taux de 3,53 % et viennent à échéance le 31 décembre 2059. Des versements semestriels égaux d'intérêts sont exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2024 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2024 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 43 577 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance. Les obligations de série 2019-1 sont garanties par l'ensemble des actifs du projet de remise à niveau, les actifs de projet de Hull Energy LP et de CHLP North représentant respectivement 76,8 % et 23,2 % de la garantie.

Les obligations décroissantes de premier rang garanties de la Société (les « obligations de série 2016-1 ») portent intérêt au taux de 4,08 % et viennent à échéance le 31 mars 2057. Des versements semestriels égaux d'intérêts étaient exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 30 570 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance. Les obligations de série 2016-1 sont garanties par une sûreté de premier rang grevant les actifs de CHLP.

Conformément à l'acte de fiducie, FCSEC était tenue de maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) un montant équivalant aux intérêts et au principal des six prochains mois, financé selon la partie proportionnelle du compte de réserve pour le service de la dette de Chaudière North LP. En 2022, le compte de réserve pour le service de la dette a été entièrement capitalisé au moyen d'une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Comme l'exige l'acte de fiducie applicable, CHLP doit maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette un montant égal aux six prochains mois d'intérêts et de principal et aux paiements exigibles aux termes des obligations. Au cours de l'exercice, CHLP a conservé un dépôt de 5 330 \$ (5 330 \$ au 31 décembre 2023) dans le compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) pour remplacer une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11. CHLP a également maintenu, dans un compte de réserve aux fins de travaux d'entretien majeur, un montant qui couvre une partie des dépenses d'entretien majeur prévues au cours des trois prochaines années (3 300 \$ en 2024 et 1 830 \$ en 2023), qui est également classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé.

La Société est tenue de maintenir un ratio de couverture du service de la dette minimal, à la fois pour FCSEC et CHLP. Le ratio de couverture du service de la dette minimal de FCSEC et de CHLP correspond à la somme des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement des entités respectives (de la manière définie dans leurs actes de fiducie respectifs), divisée par la partie courante des remboursements applicables de capital et d'intérêts exigibles jusqu'au début de la prochaine année civile. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière dont sont assorties les obligations de série 2019-1 et 2016-1, le cas échéant.

c) Billet à payer

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt et de subvention avec la FCM pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par la coentreprise ZCU, que la Société détient et contrôle à 50 %. L'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM permet à la Société d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, cet emprunt étant remboursable sur une période de 20 ans, en plus d'une subvention non remboursable fondée sur le total des charges admissibles engagées pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,26 % (4,26 % au 31 décembre 2023), a été consenti à la Société par la FCM le 18 février 2021, et présentait un solde impayé de 20 000 \$ au 31 décembre 2024 (20 000 \$ au 31 décembre 2023). Les paiements d'intérêts sont payables semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements de principal commençant le 16 décembre 2026 et se terminant le 18 février 2041. Les versements d'intérêts sur le prêt s'élèveront annuellement à 850 \$ en 2025, à 850 \$ en 2026, à 828 \$ en 2027, à 772 \$ en 2028 et à 713 \$ en 2029. Par ailleurs, la Société a reçu des fonds de subvention de néant (356 \$ en 2023) de la FCM.

La Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus du prêt et des fonds de subventions susmentionnés de la FCM à sa coentreprise, comme il est indiqué à la note 10.

16. AUTRES PASSIFS

	2024 \$	2023 \$
Obligations locatives	1 575	1 654
Autres	238	337
	1 813	1 991

17. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion de capital sont comme suit :

- assurer un accès constant au financement pour maintenir et améliorer l'exploitation et l'infrastructure de la Société;
- veiller au respect des clauses restrictives des facilités de crédit et de la dette à long terme;
- arrimer la structure du capital d'Hydro Ottawa, filiale réglementée de la Société, au ratio d'endettement recommandé par la CEO.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Le capital de la Société se compose des éléments suivants :

	2024 \$	2023 \$
Papier commercial	382 585	338 105
Dette à long terme	1 074 904	1 078 359
Dette totale	1 457 489	1 416 464
Capitaux propres	555 491	529 669
Capital total	2 012 980	1 946 133

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, est réputée, selon la CEO, avoir une structure du capital comprenant 56 % de dette à long terme, 4 % de dette à court terme et 40 % de capitaux propres. La CEO utilise cette structure présumée uniquement comme

base pour l'établissement des tarifs de distribution. De ce fait, la structure du capital réelle de la Société peut différer de la structure présumée par la CEO.

Au 31 décembre 2024, le ratio d'endettement de la Société, dont le calcul tient compte des lettres de crédit en cours, était de 73,1 % (72,9 % en 2023). Le ratio d'endettement de la Société compte non tenu de la dette sans recours est de 64,7 % (64,0 % en 2023). La Société respecte toutes les clauses restrictives et limites de nature financière associées à ses facilités de crédit et à sa dette à long terme.

La Société est assujettie à des conventions d'emprunt qui comprennent diverses clauses restrictives. Les débetures non garanties de la Société limitent la dette à long terme consolidée à un maximum de 75 % du total de la structure du capital consolidée, aux termes de son acte de fiducie. La facilité de crédit renouvelable de la Société limite le ratio d'endettement à un maximum de 75 %, compte non tenu de la dette sans recours.

Les conventions d'emprunt de la Société comprennent également des clauses restrictives comme des restrictions concernant l'endettement d'une filiale désignée et des restrictions concernant les fusions et les cessions de filiales désignées. Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la convention de fiducie, aux conventions de fiducie additionnelles et à la facilité de crédit renouvelable.

La Société a atteint ses objectifs en matière de gestion du capital, et ceux-ci n'ont pas changé au cours de l'exercice.

18. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, avec droit de vote, rachetables à un dollar l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans droit de vote, rachetables à dix dollars l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de troisième rang, sans droit de vote, rachetables à cent dollars l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de quatrième rang, avec droit de vote (dix votes par action), rachetables à cent dollars l'action
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, avec droit de vote
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B, sans droit de vote
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie C, sans droit de vote, rachetables au prix d'émission de ces actions

Les actions ci-dessus n'ont aucune valeur nominale.

Les détenteurs des actions privilégiées de deuxième rang, des actions privilégiées de quatrième rang et des actions ordinaires ont droit à des dividendes pouvant être déclarés à la discrétion du conseil d'administration.

b) Émis

	2024 \$	2023 \$
214 901 003 actions ordinaires de catégorie A	228 453	228 453

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Tout placement des actions de la Société par appel public à l'épargne est interdit par résolution de l'actionnaire.

Une résolution de l'actionnaire stipule que la Société doit verser des dividendes correspondant à 60 % du résultat net de sa filiale Hydro Ottawa ou 20 000 \$, si ce montant est plus élevé, à condition que la Société se conforme aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et aux directives pertinentes de la CEO, qu'elle ne soit pas en défaut selon l'une quelconque clause restrictive aux termes de ses débetures de premier rang non garanties ou de sa facilité de crédit, et que le versement correspondant n'ait eu aucune incidence négative sur la note de crédit de la Société.

Le 23 avril 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 000 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 5 000 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 30 avril 2024, le 2 juillet 2024, le 1^{er} octobre 2024 et le 2 décembre 2024, respectivement (le 20 avril 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 000 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 5 000 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 27 avril 2023, le 4 juillet 2023, le 3 octobre 2023 et le 1^{er} décembre 2023, respectivement).

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

a) Informations concernant la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société, exclusion faite des instruments décrits ci-dessous, se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme et leur nature. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier dont la juste valeur a été présentée se situe au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur [note 3 j)].

La Société a estimé la juste valeur du billet à recevoir de sa coentreprise ZCU au 31 décembre 2024 à 17 299 \$ (18 041 \$ en 2023). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés du capital et des intérêts requis pour régler entièrement les emprunts au taux d'intérêt estimé de 6,2 % (6,0 % en 2023), soit le taux qui serait offert à ZCU le 31 décembre 2024.

La Société a estimé la juste valeur des débetures de premier rang non garanties et du billet à payer au 31 décembre 2024 à 568 032 \$ (555 125 \$ en 2023). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs du capital et des intérêts entre le 3 février 2026 et le 2 février 2045, au taux d'intérêt estimatif de 4,4 % pour les débetures de premier rang non garanties et de 5,8 % pour le billet à payer (4,6 % pour les débetures de premier rang non garanties et le billet à payer en 2023), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2024.

La Société a estimé la juste valeur de ses obligations décroissantes de premier rang garanties au 31 décembre 2024 à 389 089 \$ (406 503 \$ en 2023). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés de capital et d'intérêts requis pour régler entièrement les obligations au taux d'intérêt estimé de 5,2 % (5,1 % en 2023), soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2024.

b) Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché, à savoir le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue du fait des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques: le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié au prix des produits de base. Étant donné que la Société n'a pas conclu de transactions de couverture ni de contrats dérivés importants, elle n'est pas exposée au risque lié au prix des produits de base.

i. Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts. En vertu de la facilité de crédit de la Société, les emprunts aux termes de ses lignes de crédit exposent la Société aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme liés aux prêts au taux préférentiel et aux acceptations bancaires. De plus, les frais payables sur les acceptations bancaires par l'intermédiaire des lignes de crédit d'exploitation et de capital sont fondés sur une marge déterminée en fonction de la note de crédit de la Société. La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en ce qui concerne les émissions en cours dans le cadre de son programme de papier commercial. Étant donné que les besoins d'emprunt sur les lignes de crédit sont généralement de courte durée (c'est-à-dire que les avances servent à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux factures mensuelles d'énergie électrique de la Société et les rentrées de fonds liées aux règlements avec les clients ou à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations importantes et les rentrées de fonds liées à l'émission de titres d'emprunt à taux d'intérêt fixe à long terme additionnels), et que la Société incorpore une combinaison d'instruments à taux fixe et variable, l'exposition au risque de taux d'intérêt est limitée.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, car le taux de rendement réglementé pour les activités de distribution de la Société est calculé à l'aide d'une formule complexe qui est en partie fondée sur les prévisions de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Ce taux de rendement est approuvé par la CEO dans le cadre de l'approbation des tarifs de distribution.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour examiner l'incidence d'une variation du taux préférentiel sur les prélèvements en cours de la Société sur sa facilité de crédit. Une variation de 1 % (100 points de base), toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des charges d'intérêts annuelles d'environ 4 085 \$.

ii. Risque de change

Le bénéfice que la Société tire de sa filiale EONY, qui est un établissement à l'étranger, et son investissement net dans cette dernière sont exposés aux fluctuations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien. En outre, la Société achète quelques biens et services qui sont libellés en monnaies étrangères, surtout en dollars américains. La Société surveille son exposition aux fluctuations des taux de change de façon régulière et n'a pas utilisé d'instruments dérivés pour se couvrir à l'égard de ces expositions à ce jour. Sur une base annuelle, on estime qu'une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1 \$ CA pour 0,70 \$ US au 31 décembre 2024 se traduirait par une variation à la hausse (ou à la baisse) des capitaux propres de la Société d'environ 2 946 \$.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations, entraînant une perte financière pour la Société. La concentration du risque de crédit associée aux débiteurs liés à l'électricité est limitée en raison du grand nombre de clients que sert la Société. La Société compte environ 372 000 clients, desservis par Hydro Ottawa, dont la majorité sont des clients résidentiels. Par conséquent, la Société n'a pas touché de produits importants liés à l'électricité et ne compte pas de créance importante liée à l'électricité à l'égard d'un client en particulier. La Société est exposée à une concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs liés à la production d'électricité en raison du faible nombre d'entités que sert la Société. La Société s'appuie sur ses contrats d'achat d'électricité avec la SIERE et la Niagara Mohawk Power Corporation pour soutenir ses activités de production au Canada et aux États-Unis.

La Société effectue régulièrement des évaluations de la solvabilité de ses clients desservis par Hydro Ottawa, et exige des garanties pour soutenir les créances relatives à certains comptes clients non résidentiels afin de réduire les pertes importantes, conformément aux règles de la CEO. Au 31 décembre 2024, la Société détenait des dépôts de garantie relativement au recouvrement des coûts liés à l'électricité et aux produits tirés de la distribution d'un montant de 14 317 \$ (14 336 \$ en 2023) à l'égard de ces clients. Les autres filiales de la Société limitent leur risque de crédit en traitant avec des clients qui sont considérés comme étant très solvables. Ces clients comprennent les organismes gouvernementaux, les services publics, les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les hôpitaux et les clients ayant des notes de crédit de bonne qualité.

La Société contrôle et limite son exposition au risque de crédit de façon continue.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Société applique la méthode simplifiée prévue par l'IFRS 9, *Instruments financiers*, aux termes de laquelle le modèle de correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie s'applique à l'ensemble des créances clients et autres débiteurs. Les taux de perte attendue en ce qui a trait aux créances clients sont fondés sur les profils de paiement au titre des ventes sur une période de douze mois avant le 31 décembre 2024 ou le 31 décembre 2023, respectivement, et sur les pertes de crédit historiques correspondantes enregistrées pour cette période dans le passé et sur d'autres informations. Les taux des pertes historiques sont ajustés afin de tenir compte des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques touchant la capacité des clients de régler les créances.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

	Valeur comptable brute \$	Taux moyen pondéré des pertes	Correction de valeur pour pertes \$	Valeur comptable nette \$
31 décembre 2024				
Impayées depuis 30 jours ou moins	119 324	0,00 %	–	119 324
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	14 684	11,92 %	1 750	12 934
Impayées depuis 120 jours ou plus	7 746	30,58 %	2 369	5 377
Créances non facturées liées à l'électricité	96 073	1,05 %	1 009	95 064
	237 827		5 128	232 699
31 décembre 2023				
Impayées depuis 30 jours ou moins	102 263	0,00 %	–	102 263
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	8 407	13,94 %	1 172	7 235
Impayées depuis 120 jours ou plus	5 492	40,48 %	2 223	3 269
Créances non facturées liées à l'électricité	86 259	0,91 %	784	85 475
	202 421		4 179	198 242

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	2024 \$	2023 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 179	4 030
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	2 861	2 338
Radiations	(2 067)	(2 344)
Recouvrements des montants radiés antérieurement	155	155
Solde à la clôture de l'exercice	5 128	4 179

Les pertes de valeur des créances clients et autres débiteurs sont présentées selon leur montant net dans l'état consolidé du résultat net. Si une créance est réputée irrécouvrable, elle est radiée et la correction de valeur pour pertes de crédit attendue est ajustée en conséquence. Les recouvrements ultérieurs de débiteurs ayant fait l'objet d'une provision ou d'une radiation entraînent la diminution des pertes de valeur comprises dans les charges d'exploitation dans l'état consolidé du résultat net.

Au 31 décembre 2024, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est égale à la valeur comptable des débiteurs diminuée des dépôts de garantie des clients.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne s'acquitte pas de ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Société contrôle et gère de façon régulière son risque de liquidité afin d'avoir accès à des fonds suffisants pour combler ses besoins de capitaux aux fins d'exploitation et d'investissement. La Société atteint cet objectif en veillant à maintenir des facilités suffisantes, comme il est décrit à la note 11, pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, tout en réduisant au minimum les commissions d'attente et les frais d'intérêt.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Les risques de liquidité associés aux engagements financiers se présentent comme suit :

	2024		
	Échéant dans moins d'un an \$	Échéant dans 1 an à 5 ans \$	Échéant après 5 ans \$
Dette bancaire	28 204	–	–
Papier commercial ¹⁾	382 585	–	–
Créditeurs et charges à payer	221 019	–	–
Débitures de premier rang non garanties			
Série 2006-1, à 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	–	–	50 000
Série 2013-1, à 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	–	–	150 000
Série 2015-1, à 2,61 %, échéant le 3 février 2025	200 000	–	–
Série 2015-2, à 3,64 %, échéant le 2 février 2045	–	–	175 000
Obligation décroissante de premier rang garantie			
Série 2016-1, à 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	2 587	11 702	183 536
Série 2019-1, à 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	2 295	13 711	273 161
Prêt			
4,26 %, prêt, échéant le 18 février 2041	–	4 667	15 333
Intérêts à payer sur la dette à long terme	36 521	133 383	528 284
	873 211	163 463	1 375 314

¹⁾ Les billets dans le cadre du programme de papier commercial ont été émis à un escompte et remboursés à leur montant en principal.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

20. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS ET AUTRES SOURCES DE PRODUITS

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés des sources suivantes :

	2024 \$	2023 \$
Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients		
Recouvrement et distribution d'électricité		
Services résidentiels ¹⁾	484 470	420 648
Services généraux ²⁾	655 029	604 514
Grands consommateurs ³⁾	61 128	61 513
	1 200 627	1 086 675
Production d'électricité		
	52 892	48 073
Services offerts aux entreprises		
Éclairage	11 808	11 199
Immeubles	12 781	6 044
Électricité	28 492	10 025
Prestation de services liés aux activités de distribution	6 584	5 335
Raccordement de poteaux et location de conduites	4 068	3 874
	63 733	36 477
Autres		
Charges liées aux comptes et frais divers	7 004	5 101
Apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires	3 952	3 693
	10 956	8 794
	1 328 208	1 180 019
Produits tirés d'autres sources		
Autres		
Location d'immeubles de placement	1 200	1 462
Apports de capital provenant des promoteurs amortis dans les produits des activités ordinaires	4 841	4 126
	6 041	5 588
	1 334 249	1 185 607

¹⁾ Les services résidentiels englobent les services destinés à un usage domestique ou ménager, y compris les logements unifamiliaux et les logements multiples à compteurs individuels, de même que les locaux à occupation saisonnière.

²⁾ Les services généraux désignent les services fournis à des locaux autres que ceux qui reçoivent les services résidentiels et les grands consommateurs et ils comprennent habituellement les services fournis aux petites entreprises et aux immeubles résidentiels à logements multiples à compteurs collectifs. Ces services sont fournis aux clients ayant une demande mensuelle de pointe de moins de 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

³⁾ Les grands consommateurs désignent les services fournis aux clients dont la demande mensuelle de pointe est d'au moins 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

21. CHARGES D'EXPLOITATION

	2024 \$	2023 \$
Salaires et avantages du personnel	106 607	90 056
Services impartis – entretien du réseau de distribution	16 235	21 032
Services impartis – centrale électrique détenue par le client	8 799	6 493
Services impartis – autres	44 613	26 236
Frais généraux et frais d'administration	66 404	49 982
Autres coûts de distribution d'électricité	11 088	13 242
Stocks passés en charges à titre de coûts des produits vendus et autres	2 121	1 740
Produit d'assurance des biens (note 7)	(6 552)	–
Recouvrement de dépenses d'investissement	(33 762)	(26 508)
	215 553	182 273

22. CHARGES FINANCIÈRES

	2024 \$	2023 \$
Intérêts sur la dette à long terme	39 449	39 590
Intérêts à court terme et frais liés à la facilité de crédit	18 031	16 895
Intérêts sur les obligations locatives	83	109
Moins les coûts d'emprunt incorporés au coût de l'actif	(965)	(694)
	56 598	55 900

23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net comprend ce qui suit :

	2024 \$	2023 \$
Charge (recouvrement) d'impôt exigible		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	2 679	(54)
Charge d'impôt différé		
Naissance et résorption de différences temporaires	18 061	10 566
Charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net	20 740	10 512

(Le recouvrement) la charge d'impôt comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	2024 \$	2023 \$
Incidence fiscale sur les écarts de change à la conversion de la filiale étrangère	1 317	(363)
Autres	74	(239)
Charge (recouvrement) d'impôt comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	1 391	(602)

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été comptabilisé si l'on avait utilisé le taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi. Le rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi et du taux d'impôt effectif s'établit comme suit :

	2024 \$		2023 \$
Taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi	26,50	%	26,50
Résultat attribuable à l'actionnaire avant l'impôt sur le résultat	62 862		34 616
Impôt au taux prévu par la loi	16 658		9 173
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :			
Différences permanentes	203		2 341
Écart des taux d'impôt sur les reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	38		73
Incidence sur la conversion de la filiale	2		9
Écart des taux d'impôt à l'étranger	7		8
Provision au titre d'un ajustement de la déclaration	(859)		(533)
Variation de l'avantage fiscal non comptabilisé	5 017		969
Incidence fiscale sur la coentreprise	(215)		2
Recouvrement d'impôt exigible découlant du report rétrospectif d'une perte	-		(888)
Autres	(111)		(642)
	20 740		10 512
Taux d'impôt effectif	32,99	%	30,37

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, en tant qu'entreprise à tarifs réglementés, est tenue de comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé et les soldes créditeurs et débiteurs de comptes de report réglementaires connexes associés au montant d'impôt différé dont on prévoit le remboursement aux clients, ou le recouvrement auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs.

Les principales composantes de l'actif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2024 \$		2023 \$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	181		757
Avantages du personnel futurs	340		245
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	6 899		7 523
Autres différences temporaires	54		(83)
	7 474		8 442

Les principales composantes du passif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2024 \$		2023 \$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(145 630)		(128 361)
Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(2 689)		(1 372)
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	276		42
Reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	1 977		-
Avantages du personnel futurs	4 100		4 179
Autres	5 146		6 905
	(136 820)		(118 607)

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

Les variations des soldes de l'actif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Actif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	8 442	6 732
Incidence du taux de change sur le solde d'ouverture de l'actif d'impôt différé	272	(61)
Comptabilisé dans le résultat net	(1 244)	1 732
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	4	39
Actif d'impôt différé à la clôture de l'exercice	7 474	8 442

Les variations des soldes du passif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Passif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	(118 607)	(106 872)
Comptabilisé dans le résultat net	(16 817)	(12 298)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(1 396)	563
Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice	(136 820)	(118 607)

Le solde débiteur du compte de report réglementaire de la Société pour les montants d'impôt différé qui devraient être recouverts auprès des clients à même les tarifs d'électricité futurs s'établit à 95 355 \$ (82 622 \$ en 2023).

Au 31 décembre 2024, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 1 415 \$ (1 415 \$ en 2023) et des pertes autres qu'en capital canadiennes de 25 028 \$ (6 937 \$ en 2023) dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2024, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 7 879 \$ (néant en 2023) et des pertes autres qu'en capital canadiennes de 10 404 \$ (17 790 \$ en 2023) aux fins de l'impôt dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2024, la Société disposait de reports en avant de pertes aux États-Unis au palier fédéral de 17 451 \$ (11 388 \$ au 31 décembre 2023) et de 14 671 \$ (8 939 \$ au 31 décembre 2023) pour l'État de New York, pertes qui peuvent être reportées en avant indéfiniment. La réalisation de ces pertes étant considérée comme plus probable qu'improbable, un actif d'impôt différé de 4 418 \$ (2 850 \$ au 31 décembre 2023) a été comptabilisé au 31 décembre 2024.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible. Des actifs d'impôt différé net d'un montant de 3 579 \$ (2 839 \$ en 2023) ont été comptabilisés à l'égard d'EONY puisqu'il existe suffisamment d'indications positives pour démontrer qu'il est probable qu'un actif d'impôt différé net sera réalisé. Les facteurs pris en compte comprennent : le bénéfice imposable historique et prévu ainsi que la nature, le montant et le moment prévu de la résorption des écarts temporaires imposables.

Un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables associées aux participations dans des filiales et des coentreprises n'a pas été comptabilisé puisque la Société est capable de contrôler le moment auquel la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que la différence temporaire de 7 594 \$ (7 128 \$ au 31 décembre 2023) ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

La Société entre dans le champ d'application de l'impôt minimum mondial aux termes du Pilier Deux, élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). En vertu de la nouvelle *Loi sur l'impôt minimum mondial*, le Canada intègre dans sa loi nationale l'impôt minimum mondial tel qu'il est envisagé dans le cadre du Pilier Deux, qui comprend un taux d'impôt minimum de 15 % par territoire. Le 20 juin 2024, la *Loi sur l'impôt minimum mondial* a été adoptée par le Parlement au moyen du projet de loi C-69 et elle est en vigueur pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2023. La *Loi sur l'impôt minimum mondial* aura une incidence sur les entités qui sont membres d'une entreprise multinationale (« EMN ») qui a déclaré des produits annuels égaux ou supérieurs à 750 millions d'euros (ou environ 1 115 millions de dollars canadiens) au cours d'au moins deux des quatre exercices précédents présentés dans les états financiers consolidés de l'entité mère ultime (l'« EMU ») du groupe EMN. La Société est l'EMU et, pour être considérée comme un groupe EMN, un groupe doit avoir au moins une entité ou un établissement stable qui n'est pas situé dans le territoire où l'EMU du groupe est située. En raison de ce qui précède, la Société est assujettie à la nouvelle législation de la *Loi sur l'impôt minimum mondial* pour l'exercice clos du 31 décembre 2024.

En vertu de la législation, la Société est tenue de payer un impôt complémentaire au titre de la différence entre le taux d'imposition effectif des règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition (GloBE) par juridiction et le taux d'imposition minimum mondial de 15 %. Le taux d'imposition effectif des GloBE pour la Société en 2024 est supérieur au taux d'imposition minimum mondial de 15 %. La Société est assujettie à la *Loi sur l'impôt minimum mondial* pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, mais elle a estimé qu'aucun impôt complémentaire n'était à payer pour 2024. La *Loi sur l'impôt minimum mondial* est en transition et des mesures législatives supplémentaires sont toujours attendues. La Société continuera de surveiller et d'évaluer la *Loi sur l'impôt minimum mondial* pour déceler toute incidence future potentielle sur elle-même.

24. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT ET DES AUTRES SOLDES LIÉS À L'EXPLOITATION

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs	(34 301)	(19 797)
Actifs sur contrat	(6 561)	(1 937)
Charges payées d'avance	(1 906)	(4 004)
Créditeurs et charges à payer	15 834	26 720
Stocks	(775)	(4)
Dépôts de garantie des clients inclus dans les débiteurs	(19 761)	(7 915)
Variation nette des montants courus liés aux immobilisations corporelles	(2 732)	(941)
	(50 202)	(7 878)

25. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Dette à long terme à l'ouverture de l'exercice	1 074 563	1 075 648
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme	–	2 375
Partie courante de la dette à long terme	(204 882)	(3 796)
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt passés en charges	341	336
Dette à long terme à la clôture de l'exercice	870 022	1 074 563

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

26. PASSIFS ÉVENTUELS

Les acheteurs d'électricité en Ontario, par l'entremise de la SIERE, doivent fournir des garanties afin de réduire les risques de défaut de paiement, en fonction de leur niveau d'activité prévu sur le marché. La SIERE pourrait effectuer des prélèvements sur ces garanties si la Société ne peut effectuer un paiement en vertu d'un avis de défaut émis par la SIERE. L'obligation complémentaire de prudence est calculée en fonction d'un montant de garantie contre les défauts de paiement et de la limite de transfert du distributeur, moins une réduction associée à la note de crédit du distributeur. Au 31 décembre 2024, la Société avait tiré des lettres de crédit de soutien totalisant 10 000 \$ (10 000 \$ en 2023) sur sa facilité de crédit pour couvrir son obligation complémentaire de prudence.

La Société et les autres services publics d'électricité de l'Ontario ont conclu une entente d'échange de contrats réciproques d'indemnité par l'entremise du Programme réciproque d'échange d'assurance de la Municipal Electrical Association. La Société est responsable de tout appel de fonds supplémentaires dans la mesure où les primes perçues et les fonds mis en réserve ne couvrent pas les coûts des réclamations et les frais engagés. Si de tels appels de fonds supplémentaires ont lieu dans l'avenir, leur coût sera imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

La Société est partie à des ententes portant sur le raccordement et le recouvrement des coûts avec HONI, comme il en est question à la note 8 des présents états financiers consolidés. Chacune des ERRC de la Société a une durée de 25 ans. Dans la mesure où le coût d'un projet n'est pas recouvrable à même les produits futurs issus des raccordements aux postes de transformation, la Société est tenue de verser un apport en capital égal à la différence entre ces produits et les coûts de construction attribués à la Société. Ces ententes doivent faire l'objet d'examen périodiques dans le cadre desquels la charge réelle est comparée à la charge prévue et un calcul d'ajustement est effectué. Lorsqu'un calcul d'ajustement révèle que la charge réelle de la Société pour la période passée et les prévisions de charge mises à jour pour la période future sont inférieures à la charge initiale, la Société est obligée de combler cet écart. Lorsque la charge réelle et les prévisions de charge mises à jour sont supérieures à la charge initiale de la Société, cette dernière a droit à une remise. Il est prévu que HONI effectue des calculs d'ajustement après 5 ans et 10 ans, et après 15 ans si l'écart entre la charge supplémentaire réelle et la charge initiale à la fin de la dixième année est de plus de 20 %.

La Société assume une responsabilité éventuelle en ce qui a trait aux obligations de son sous-traitant relativement à l'exécution et à l'achèvement d'un projet. En conséquence, la Société a fourni à son client, la Ville d'Ottawa, un cautionnement de bonne fin relativement à un projet visant la conception, l'approvisionnement et l'installation de l'infrastructure électrique et de recharge à une des installations d'OC Transpo. Les cautionnements ne transfèrent pas les risques, mais ils fournissent une garantie financière au client que la Société et ses sous-traitants rempliront leurs obligations aux termes du contrat initial. Au 31 décembre 2024, la direction n'entrevoit aucun problème possible relativement à l'exécution et à l'achèvement du contrat.

Diverses poursuites ont été intentées contre la Société pour des incidents survenus dans le cours normal des affaires. D'après la direction, l'issue des poursuites en cours ne peut être déterminée et n'est pas importante. Dans l'éventualité où ces poursuites entraîneraient des pertes, ces dernières feraient l'objet de réclamations auprès de la compagnie d'assurance de la Société, et tout montant non remboursable serait imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel le règlement a eu lieu.

27. ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2024, la Société avait des engagements en cours totalisant 264 919 \$ pour la période allant de 2025 à 2031. Ces engagements comprennent une entente de services au titre d'un centre d'appels, des projets de construction liés à la distribution d'électricité, les services de branchement aérien et souterrain et d'autres services ayant trait aux activités de la Société.

La Société maintient certains contrats de location avec diverses entités au titre des droits liés à des terres, des cours d'eau, des bâtiments et d'autres actifs de production d'électricité pour ses centrales électriques en Ontario, au Québec et dans l'État de New York. Ces contrats de location sont en vigueur jusqu'à diverses dates allant du 30 septembre 2022 au 13 décembre 2116. Certains contrats de location prévoient des paiements annuels comportant une tranche fixe et une tranche conditionnelle, cette dernière étant fondée soit sur le montant brut des produits des activités ordinaires annuels, soit sur les niveaux de production d'électricité, et ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'obligation locative de la Société ou de la durée effective du contrat de location. Les paiements minimaux futurs prévus de la Société au titre de la location seront de 776 \$ de 2025 à 2029 et de 37 862 \$ par la suite.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et au montant de la contrepartie déterminée et convenue entre les parties liées. Les montants à recevoir des parties liées et à payer à celles-ci ne portent pas intérêt, découlent de l'exploitation normale et sont exigibles dans un délai d'un an.

a) Transactions et soldes avec la société mère

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité et de la distribution, facturés aux prix et aux conditions approuvés par la CEO. En outre, la Société a réalisé, auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés de services offerts aux entreprises totalisant 193 \$ (294 \$ en 2023) par l'intermédiaire d'Hydro Ottawa, sa filiale réglementée, et 40 716 \$ (18 922 \$ en 2023) par l'entremise d'Envari. Au cours de l'exercice, la Société a également reçu 1 025 \$ (4 235 \$ en 2023) sous forme d'apports liés à la mise à niveau ou à l'expansion de son infrastructure de distribution d'électricité existante, ainsi qu'un montant supplémentaire de 9 287 \$ (311 \$ en 2023) sous forme d'apports liés à l'agrandissement du réseau en lien avec l'offre de raccordement d'AEZ, a engagé une charge d'intérêts liée aux contrats de location de 30 \$ (32 \$ en 2023) et a effectué des remboursements d'obligations locatives de 54 \$ (52 \$ en 2023) relativement à un contrat de location à long terme en cours avec la Ville d'Ottawa au 31 décembre 2024.

La Société a engagé auprès de la Ville d'Ottawa des charges d'exploitation de 4 461 \$ (4 393 \$ en 2023). La Société a également engagé des frais au titre de permis et des frais de développement de 530 \$ (55 \$ en 2023), lesquels sont inclus dans les immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2024, les débiteurs, les actifs sur contrat et les dépôts de garantie des clients de la Société comprenaient un montant de 31 667 \$, de 10 286 \$ et de 2 090 \$ (16 725 \$, 3 756 \$, 1 866 \$ en 2023, respectivement), respectivement, alors que les créiteurs et charges à payer de la Société comprenaient un montant de 150 \$ (206 \$ en 2023) à payer à la Ville d'Ottawa et à ses filiales en lien avec les transactions décrites ci-dessus. Par ailleurs, l'obligation locative à long terme de la Société envers la Ville d'Ottawa présentée à la note 16 s'élevait à 692 \$ au 31 décembre 2024 (748 \$ en 2023).

b) Transactions et soldes avec les coentreprises

i. Moose Creek LP

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé d'autres produits de 45 \$ (44 \$ en 2023) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2024, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de 4 \$ (néant en 2023) à recevoir en lien avec les transactions décrites se rapportant aux soldes payés au nom de Moose Creek LP.

ii. PowerTrail

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé d'autres produits de 45 \$ (44 \$ en 2023) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2024, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de 3 \$ (néant en 2023) à recevoir en lien avec les transactions décrites.

iii. ZCU

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé des produits d'intérêts de 893 \$ (804 \$ en 2023) sur son billet à recevoir de ZCU, ce dont il est question à la note 10 des présents états financiers consolidés. Au 31 décembre 2024, les débiteurs comprenaient une somme de 344 \$ à recevoir de ZCU en lien avec les transactions décrites (somme de 338 \$ liée aux montants payés au nom de la coentreprise en 2023).

iv. CCUP

Au 31 décembre 2024, les débiteurs comprenaient une somme de 292 \$ à recevoir de CCUP en lien avec les transactions décrites (somme de néant liée aux montants payés au nom de la coentreprise en 2023).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

c) Rémunération des principaux dirigeants

	2024	2023
	\$	\$
Salaires, jetons de présence et autres avantages à court terme	1 962	1 975
Avantages du personnel futurs	540	512
Autres avantages à long terme	23	33
	2 525	2 520

29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 30 janvier 2025, la Société a réalisé avec succès un placement visant des obligations sous forme de débetures de premier rang non garanties de 425 000 \$ (série 2025-1), qui porte intérêt à un taux de 4,372 % et vient à échéance le 30 janvier 2035. Le 3 février 2025, la Société a utilisé le produit de la série 2025-1 pour rembourser ses débetures de premier rang non garanties de série 2015-1 de 200 000 \$, qui sont devenues exigibles (note 15).

Le 24 avril 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 22 300 \$ sur les actions ordinaires de la Société en circulation le 31 décembre 2024.

30. INFORMATIONS COMPARATIVES

Certaines informations comparatives ont été ajustées pour rendre leur présentation conforme à celle qui a été adoptée pour la période à l'étude. Pour le bilan consolidé comparatif, un montant de 4 631 \$ a été retiré des débiteurs et classé dans les actifs sur contrat (note 5).

Gouvernance et rémunération des membres de l'équipe de direction

Gouvernance de la Société

Fidèle à son engagement à obtenir un bon rendement à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et en matière de gouvernance (facteurs ESG), le Groupe Hydro Ottawa continue d'établir et de maintenir des pratiques exemplaires de gouvernance adaptées à sa taille et à son mandat. À l'instar des normes de gouvernance, les pratiques dans ce domaine évoluent sans cesse. C'est pourquoi la Société s'emploie à améliorer de façon continue les pratiques qu'elle a choisi d'adopter.

Le Groupe Hydro Ottawa est une société fermée à but lucratif, constituée en personne morale en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario¹. Détenue à part entière par la Ville d'Ottawa et investie d'un mandat public, la Société est pleinement consciente de sa responsabilité de rendre des comptes à son actionnaire et au grand public.

N'étant pas un émetteur assujéti en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario, la Société n'est pas tenue de se conformer aux normes de gouvernance s'appliquant aux sociétés cotées en bourse. Toutefois, elle s'inspire de ces normes et s'efforce de les respecter, voire de les dépasser. En outre, le Groupe Hydro Ottawa compare

régulièrement ses pratiques de gouvernance avec celles d'organisations des secteurs privé et public et avec les normes établies par des organismes comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Structure de gouvernance

La surveillance efficace du Groupe Hydro Ottawa et de ses filiales relève d'un conseil d'administration composé de 12 membres, qui oriente les activités de la Société au nom de son actionnaire, soit la Ville d'Ottawa. En plus d'exercer son leadership à l'intérieur d'un cadre constitué de mécanismes de contrôle efficaces permettant d'évaluer et de gérer le risque, le conseil d'administration surveille la gestion des activités et du fonctionnement de la Société et de ses filiales. Pour exercer sa fonction de surveillance, il s'inspire de la déclaration de l'actionnaire élaborée par le Conseil municipal d'Ottawa et révisée à sa discrétion. Les interventions du conseil d'administration sont également régies par le Code de conduite des affaires de la Société et ses lignes directrices sur les conflits d'intérêts et la conduite des administrateurs ainsi que par une politique et un processus de divulgation des opérations entre des parties liées.



¹ La Société est constituée en personne morale sous le nom de Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

En 2006, conformément au Code d'affiliation des distributeurs et des transporteurs publié par la Commission de l'énergie de l'Ontario, un conseil d'administration distinct a été créé pour surveiller les activités d'Hydro Ottawa limitée, la filiale spécialisée dans la distribution d'électricité. Les attributions de ce conseil d'administration sont établies dans la déclaration de l'actionnaire émanant du conseil d'administration de la Société.

Au jour le jour, la Société est sous la gouverne d'une équipe de direction composée du président et chef de la direction, du dirigeant principal des finances ainsi que des cadres supérieurs des filiales et des secteurs fonctionnels essentiels. Cette équipe s'assure que les pratiques et les stratégies opérationnelles concordent avec les objectifs de la Société et elle gère le risque et les possibilités de manière à stimuler le rendement. L'équipe de la haute direction relève du conseil d'administration de la Société par l'intermédiaire du président et chef de la direction.

Nomination des membres des conseils d'administration

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la structure de gouvernance de la Société et de ses filiales comprend deux conseils d'administration – le conseil du Groupe Hydro Ottawa et celui d'Hydro Ottawa limitée.

Conformément aux modalités de la déclaration de l'actionnaire, la Ville d'Ottawa nomme tous les membres des conseils d'administration, à l'exception du président et chef de la direction et du membre de la direction qui siège au conseil d'administration d'Hydro Ottawa limitée. À cette fin, la Ville examine le dossier des candidats recommandés par le Comité de nomination des membres du conseil d'administration du Groupe Hydro Ottawa, mais elle n'est pas tenue de les retenir. Le Comité de nomination fait appel à des consultants externes pour trouver des candidats aptes à siéger comme administrateurs.

Comme le prévoient les déclarations de l'actionnaire respectives du Groupe Hydro Ottawa et d'Hydro Ottawa limitée, tous les candidats doivent répondre à certaines exigences, notamment faire preuve d'intégrité et d'un comportement éthique irréprochable, posséder une expérience et une expertise professionnelles pertinentes et bien comprendre le rôle de la Société tant en qualité de fournisseur de services aux clients locaux que d'atout pour les contribuables.

En outre, le processus de nomination et de sélection est conçu de sorte que le conseil compte toujours un ou plusieurs administrateurs possédant les compétences essentielles suivantes : solide bagage en affaires,

notamment une expérience d'un environnement commercial concurrentiel et de la planification stratégique; solide bagage en finances, notamment un titre de compétence professionnelle en finances et une expérience du financement dans les secteurs public ou privé; expérience de l'industrie dans les champs d'activité des filiales; expérience en génie; expérience au sein d'un conseil d'administration; et expérience des fusions et acquisitions.

En phase avec sa solide culture axée sur les facteurs ESG, la Société souhaite que la composition de son conseil d'administration soit représentative de sa clientèle diversifiée. Elle a maintenu un niveau élevé de diversité des genres au sein du conseil au fil des ans : la représentation féminine dépasse de façon constante et appréciable la moyenne nationale au sein des sociétés cotées en bourse.

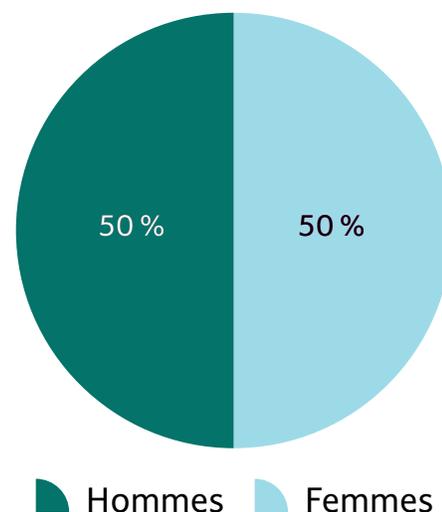
Chef de file en diversité des genres

La Société est déterminée à bâtir une organisation – depuis les cadres supérieurs jusqu'aux employés de première ligne – qui reflète la diversité des communautés qu'elle sert.

La Société est très fière de la grande diversité des genres maintenue au sein du conseil d'administration depuis de nombreuses années. Son avantage concurrentiel s'en trouve renforcé lorsqu'un large éventail de compétences, d'habiletés et d'expérience parmi ses membres enrichit le processus décisionnel.

En 2024, la moitié des membres du conseil d'administration étaient des femmes, soit une proportion bien supérieure à la moyenne nationale parmi les sociétés cotées en bourse. La Société se situe ainsi dans le peloton de tête des entreprises qui bénéficient d'une forte présence féminine au sein de leur conseil d'administration.

Représentation des genres au sein du conseil d'administration



Processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés

La Société a mis en place plusieurs processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés pour aider le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction à exercer leurs fonctions de surveillance.

Gestion du risque : Un vaste système de gestion du risque mis en place à l'échelle de la Société lui permet d'effectuer un suivi des mesures indicatives et prédictives du risque. L'évaluation du risque figure dans l'information présentée de façon régulière au conseil d'administration dans tous les secteurs d'activité de la Société.

Audit interne : La Société s'est dotée d'un programme d'audit interne rigoureux pour vérifier les mécanismes de contrôle et maximiser son efficacité et son efficacité. Plusieurs fonctions et processus opérationnels font l'objet d'un audit chaque année selon un plan d'audit dûment approuvé par le conseil d'administration. Le recours à des auditeurs d'expérience internes et externes assure rigueur et objectivité.

Planification de la continuité des activités : Des plans d'action sont en place pour assurer la continuité des activités essentielles en cas d'urgence majeure – par exemple une menace imminente, une catastrophe naturelle, une pandémie ou une panne importante – et la reprise la plus rapide possible des activités habituelles de la Société, le cas échéant. Ces plans prévoient des stratégies détaillées pour la réaffectation des ressources aux processus essentiels ainsi que des accords d'approvisionnement redondants avec des fournisseurs externes clés.

Comités

Les comités ci-après aident les conseils d'administration à s'acquitter de ses tâches. Ils se réunissent régulièrement et font part des résultats de leurs discussions à ces derniers.

Comité d'audit : Le Comité d'audit examine les états financiers, les pratiques et conventions comptables, les processus d'audit ainsi que les résultats des audits internes et externes et les questions connexes. En outre, il surveille la gestion du risque financier et évalue les contrôles internes.

Comité de la gouvernance et des ressources de gestion : Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion examine les structures et pratiques de gouvernance de la Société pour s'assurer que le conseil d'administration peut s'acquitter de son mandat. Il se penche sur les ressources de gestion et les pratiques de rémunération afin de s'assurer que les systèmes voulus sont en place pour attirer, maintenir en poste et motiver des gestionnaires compétents. En outre, le Comité examine et évalue le rendement du président et chef de la direction, surveille le processus d'évaluation du conseil d'administration et s'assure de la conformité aux codes de conduite.

Comité de nomination : Avec l'aide de consultants externes, le Comité de nomination recherche des personnes aptes à siéger comme administrateurs et évalue leur candidature. Il formule des recommandations à l'actionnaire (représenté par le Conseil municipal d'Ottawa) concernant la nomination des administrateurs.

Comité de surveillance des initiatives stratégiques : Le Comité de surveillance des initiatives stratégiques aide le conseil d'administration en guidant la direction et en apportant une orientation et un soutien pour les efforts déployés en lien avec les grands projets d'immobilisations, à la demande et à la discrétion du conseil d'administration. De plus, il aide la direction et le conseil d'administration à examiner les possibilités de développement commercial, d'acquisition et d'investissement et à en tirer parti. Dans l'exercice de ces fonctions, le Comité s'assure que les possibilités concordent avec les plans stratégiques et les lignes directrices en matière d'investissement, la maximisation de la valeur pour l'actionnaire et la gestion du risque.



Rémunération des membres de la haute direction

Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion du conseil d'administration du Groupe Hydro Ottawa est chargé d'élaborer le cadre de rémunération pour la Société et chacune de ses filiales et d'en recommander l'approbation.

Deux principes guident l'élaboration de ce cadre de rémunération, soit la nécessité de proposer, d'une part, un régime de rémunération globale propre à attirer et à maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés et, d'autre part, l'établissement de la rémunération en fonction du rendement.

La rémunération des membres de la haute direction est examinée par le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et approuvée par le conseil d'administration. Le Comité formule ses recommandations au conseil d'administration à la lumière d'un examen des responsabilités et du rendement de chaque membre de la haute direction et des recommandations du président et chef de la direction.

Dans le but d'attirer et de maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés, la Société s'efforce d'offrir un régime de rémunération globale concurrentiel par rapport à d'autres organisations d'envergure et de nature similaires. L'échelle de rémunération des membres de la haute direction est examinée chaque année. Avec l'aide de consultants indépendants, on la compare de façon ponctuelle avec les données du marché pour s'assurer qu'elle demeure concurrentielle. Conformément aux pratiques exemplaires dans le secteur qui ont été recensées en 2007 par le Comité d'examen des organismes du ministre de l'Énergie de l'Ontario, la Société applique une pondération de 50/50 aux données du marché provenant de comparateurs des secteurs public et privé. Le groupe des comparateurs de l'industrie sur le marché est largement issu de secteurs de même nature que ceux dans lesquels l'entreprise exerce ses activités [p. ex. transport et services publics] et est évalué selon les niveaux de revenu pour assurer la comparabilité.

La rémunération globale en argent des membres de la haute direction se compose de deux éléments, soit le

salaire de base et la rémunération conditionnelle au rendement. [Le président et chef de la direction ne reçoit qu'un salaire de base.]

La rémunération conditionnelle au rendement, qui est versée une fois l'an, représente un pourcentage du salaire de base. Elle vise à maintenir en poste et à motiver les membres de la haute direction, à les récompenser pour leur rendement de l'année précédente et à assurer la cohérence avec les objectifs de l'actionnaire. Le montant accordé est fondé sur la réalisation des objectifs financiers et autres de la Société et de la division, qui sont fixés chaque année par le conseil d'administration. Les cibles non financières visent à favoriser une amélioration continue sur le front de plusieurs objectifs stratégiques, notamment le service à la clientèle, l'efficacité et l'efficacité opérationnelles et organisationnelles ainsi que la fiabilité du service.

Les membres de la haute direction bénéficient d'un programme d'avantages sociaux qui comprend une assurance maladie complémentaire, une assurance dentaire, une assurance vie de base et une protection supplémentaire facultative ainsi qu'une assurance invalidité de courte et de longue durée. En outre, les membres de la haute direction participent au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [OMERS]. Il s'agit d'un régime contributif interemployeurs à prestations déterminées établi par la province à l'intention des employés des municipalités, des conseils municipaux et des conseils scolaires de l'Ontario. Les prestations de retraite sont établies selon une formule fondée sur la moyenne la plus élevée des gains cotisables enregistrés au cours de cinq années consécutives et sur le nombre d'années de service. Ces prestations sont assujetties à l'indexation à risque partagé, ce qui signifie que toute indexation fondée sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation est conditionnelle à l'évaluation annuelle de la santé financière globale du régime par le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS. Les employeurs et les employés participants doivent verser des cotisations égales qui sont calculées en fonction des gains cotisables de l'employé visé. Les gains admissibles aux fins du calcul de la retraite sont plafonnés conformément aux dispositions du régime.



Rémunération des membres de la haute direction et des membres des conseils d'administration

Membres de la haute direction

Nom et poste principal ¹	Année	Salaire de base (\$)	Rémunération conditionnelle au rendement (\$) ²	Avantages discrétionnaires (\$) ³
Bryce Conrad Président et chef de la direction	2024	430 838	S.O.	44 788
	2023	412 865	S.O.	92 328
	2022	412 478	S.O.	65 596
Geoff Simpson Dirigeant principal des finances	2024	242 502	85 905	12 111
	2023	232 489	75 932	13 791
	2022	225 776	77 387	10 551
Guillaume Paradis Chef des opérations, Distribution et production ^{4,5}	2024	232 033	74 577 ⁵	47 720
	2023	192 444	65 098	16 829
	2022	186 887	64 058	19 382
Adnan Khokhar Dirigeant principal des services liés à l'énergie et à l'infrastructure	2024	218 569	73 020	10 441
	2023	209 544	72 715	15 330
	2022	203 493	68 557	10 336

Membres des conseils d'administration

La rémunération des membres des conseils d'administration du Groupe Hydro Ottawa et d'Hydro Ottawa limitée est déterminée respectivement par la Ville d'Ottawa et le conseil d'administration du Groupe. Outre le remboursement des dépenses raisonnables engagées dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs ont droit à une allocation annuelle et à des allocations de présence aux réunions :

- Le président des conseils d'administration reçoit une allocation annuelle de 40 000 \$.
- Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent une allocation annuelle de 7 000 \$.
- Le président des conseils d'administration reçoit 600 \$ pour chaque réunion d'un conseil d'administration ou d'un comité qu'il préside ou à laquelle il participe.

- Les présidents d'un comité reçoivent 800 \$ pour chaque réunion du comité qu'ils président.
- Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent 600 \$ pour chaque réunion du conseil ou d'un comité à laquelle ils participent.

Toute personne qui siège à la fois au conseil d'administration du Groupe Hydro Ottawa et à celui d'Hydro Ottawa limitée a droit à une seule allocation annuelle. Ni les conseillers de la Ville d'Ottawa, ni le président et chef de la direction, ni le membre de la direction siégeant au conseil d'administration d'Hydro Ottawa limitée ne sont rémunérés pour siéger aux conseils d'administration.

¹ Les membres de la direction dont la rémunération est présentée occupaient le poste mentionné le 31 décembre 2024.

² Les montants figurant dans cette colonne correspondent à la rémunération conditionnelle au rendement versée au membre de la haute direction au cours de l'année indiquée pour avoir atteint ses objectifs de rendement établis pour l'année précédente. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.

³ Les montants figurant dans cette colonne comprennent les paiements discrétionnaires approuvés par le conseil d'administration, par exemple les crédits de congé annuel acquis et non utilisés, l'allocation pour automobile, l'allocation pour ordinateur, les paiements forfaitaires et la part des primes d'assurance vie de base prise en charge par l'employeur. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.

⁴ M. Paradis occupe le poste de chef des opérations, Distribution et production, depuis le 15 juillet 2024.

⁵ Comme M. Paradis est entré en fonction le 15 juillet 2024, la rémunération conditionnelle au rendement versée en 2024 pour 2023 a été établie en fonction du poste qu'il occupait auparavant au sein de la Société.

Participation aux réunions des conseils d'administration et des comités

Les tableaux ci-après font état de la participation des membres en 2024 aux réunions des conseils d'administration et des comités auxquels ils siègent.

Groupe Hydro Ottawa

Administrateurs	Réunions du conseil d'administration	Réunions de comités
Bernie Ashe (président du conseil d'administration)	5/5	12/12
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	5/5	12/12
Kim Butler ¹	2/2	4/4
Catherine Clark	4/5	5/5
Cathy Curry	5/5	4/4
Matt Davies	5/5	13/13
Laura Dudas	4/5	4/5
Jacqueline Gauthier	5/5	8/8
Paul McCarney	4/5	7/7
Madeleine Meilleur	5/5	4/4
Lynn Norton	5/5	8/8
Cyrus Reporter	5/5	7/7
Rumina Velshi	4/5	2/7

Hydro Ottawa limitée

Administrateurs	Réunions du conseil d'administration
Bernie Ashe (président du conseil d'administration)	4/4
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	4/4
Guillaume Paradis ²	1/1
Brent Fletcher ³	4/4

¹ Le mandat de ce membre au sein du conseil d'administration a pris fin le 30 juin 2024.

² Le mandat de ce membre au sein du conseil d'administration a pris fin le 24 avril 2024.

³ Le mandat de ce membre au sein du conseil d'administration a débuté le 24 avril 2024.

Membres des conseils d'administration

Groupe Hydro Ottawa



Bernie Ashe
(président du conseil)



Bryce Conrad



Catherine Clark



Cathy Curry



Matt Davies



Laura Dudas



Jacqueline Gauthier



Paul McCarney



Madeleine Meilleur



Lynn Norton



Cyrus Reporter



Rumina Velshi

Hydro Ottawa limitée



Bernie Ashe
(président du conseil)



Bryce Conrad



Brent Fletcher

Cette liste comprend les membres des conseils d'administration au 31 décembre 2024.



Prix des équipes de
RH novatrices – HRD Canada



Prix pour la meilleure conception
d'éclairage écologique – Illuminating
Engineering Design Ottawa



Palmarès Clean50 des leaders
émergents : Mostafa Saad, ingénieur
en énergie et décarbonation



Best Ottawa Business Awards : Geoff
Simpson, directeur financier de l'année



Groupe Hydro Ottawa

Le Groupe Hydro Ottawa souhaite remercier
tous les employés dont la photo figure dans
le présent rapport annuel.

This Annual Report is also available
in English at hydroottawagroup.com

© 2025 Groupe Hydro Ottawa

2711, chemin Hunt Club
C. P. 8700
Ottawa (Ontario) K1G 3S4
Téléphone : 613-738-5499

groupehydroottawa.com

propulser • l'avenir